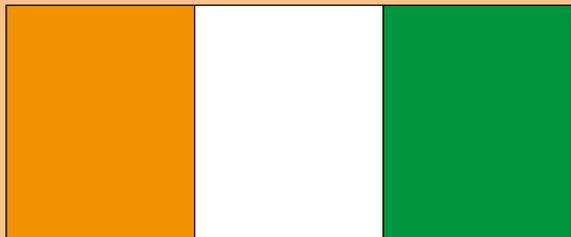


REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET



LOI DE FINANCES N° 2023-1000 DU 18 DECEMBRE 2023 PORTANT BUDGET DE L'ÉTAT POUR L'ANNÉE 2024

ANNEXE 2 : RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

**LOI DE FINANCES N° 2023-1000 DU 18 DECEMBRE 2023
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2024**

ANNEXE 2 : RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER

TABLE DES MATIERES

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2024	7
INTRODUCTION GENERALE	16
PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE	17
DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2023	27
I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	27
I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones.....	28
I.1.1- Les États-Unis d'Amérique	28
I.1.2- La Zone Euro	28
I.1.3- Le Japon.....	28
I.1.4- Le Royaume Uni	28
I.1.5- Les pays émergents et en développement.....	29
I.2- L'inflation et les taux de change.....	30
I.2.1- L'inflation dans le monde.....	30
I.2.2- Les taux de change.....	31
I.3- Les cours des matières premières	31
I.3.1- Les produits alimentaires.....	32
I.3.2. Les produits industriels	33
II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2023	34
II.1- La production agricole.....	36
II.2- La production industrielle.....	39
II.3- Le BTP.....	41
II.4- Les activités tertiaires.....	42
II.5- L'emploi moderne.....	44

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

II.6- L'évolution des prix à la consommation	44
II.7- Les échanges extérieurs	45
II.8- Les finances publiques.....	48
II.9- La situation monétaire et le secteur boursier	50
II.9.1- La masse monétaire et ses contreparties.....	50
II.9.2- Le secteur boursier.....	51
II.10- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2023	54
II.10.1- L'offre	54
II.10.1.1- Le secteur primaire.....	54
II.10.1.2- Le secteur secondaire	55
II.10.1.3- Le secteur tertiaire	56
II.10.2- La demande	57
II.10.3- Les prix.....	57
II.10.4- Les comptes extérieurs.....	58
II.10.5- La situation monétaire	58
III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2023	59
III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons.....	59
III.1.1- Les recouvrements de recettes fiscales	59
III.1.2- Les recouvrements de recettes non fiscales.....	60
III.1.3- Les dons.....	60
III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets	63
III.2.1- Les dépenses courantes.....	63
III.2.2- Les dépenses d'investissement.....	63
III.2.3- Les dépenses de sécurité.....	63
III.3- La dette publique	65
IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2023	66

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2024	68
I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2024	68
I.1- L'environnement économique international.....	68
I.2- L'environnement national.....	69
I.2.1- Du côté de l'offre.....	69
I.2.1.1- Le secteur primaire.....	69
I.2.1.2- Le secteur secondaire.....	69
I.2.1.3- Le secteur tertiaire.....	69
I.2.1.4- Les droits et taxes.....	69
I.2.1.5- Le secteur non marchand.....	70
I.2.2- Du côté de la demande.....	70
I.2.3- La balance des paiements.....	70
I.2.4- La situation monétaire.....	71
II. LES PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2024	72
II.1- Les recettes totales et dons.....	72
II.1.1- Les recettes fiscales.....	72
II.1.2- Les recettes non fiscales.....	74
II.2- Les dons.....	74
II.3- Les dépenses publiques.....	74
II.3.1- Les dépenses courantes.....	74
II.3.2- Les dépenses d'investissement.....	74
II.4- La dette publique.....	75
III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2024	75
CONCLUSION GENERALE	77

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1: REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2022	8
TABLEAU 2 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2023	11
TABLEAU 3 : REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ACTIVITES EN 2024	14
TABLEAU 4 : MOBILISATION DE CONCOURS EXTERIEURS DE 2021 A 2024	14
TABLEAU 5 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB DANS LES PAYS AVANCES (EN %)	29
TABLEAU 6 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB DANS LES PAYS EMERGENTS ET PAYS EN DEVELOPPEMENT (EN %).....	30
TABLEAU 7 : TAUX DE CROISSANCE DU PIB DES PAYS DE L'UEMOA.....	30
TABLEAU 8 : VARIATION DE L'INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS ET GRANDES ZONES (EN %).....	31
TABLEAU 9 : COURS DES MATIERES PREMIERES A FIN JUIN 2023	32
TABLEAU 10 : PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION.....	36
TABLEAU 11 : PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'AGRICULTURE D'EXPORTATION	55
TABLEAU 12 : PRINCIPALES HYPOTHESES DE L'EXTRACTION MINIERE	56
TABLEAU 13 : ÉVOLUTION SECTORIELLE.....	57
TABLEAU 14 : SITUATION MONETAIRE INTEGREE	58
TABLEAU 15 : RECETTES FISCALES 2021 A 2024	61
TABLEAU 16 : RECETTES TOTALES ET DONS 2021 A 2024 (OPTIQUE TOFE)	62
TABLEAU 17 : DEPENSES TOTALES DE L'ÉTAT 2021-2024 (OPTIQUE TOFE).....	64
TABLEAU 18 : SITUATION D'EXECUTION DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE EN 2023.....	65
TABLEAU 19 : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE REGLE 2021-2022.....	66
TABLEAU 20 : COURS DES MATIERES PREMIERES DE 2022 A 2024.....	69
TABLEAU 21 : CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE 2022-2024	70
TABLEAU 22 : BALANCE DES PAIEMENTS 2022-2024.....	71
TABLEAU 23 : SITUATION MONETAIRE INTEGREE	72

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : ÉVOLUTION DES COURS DU CAFE VERT ROBUSTA EN F CFA/KG	32
FIGURE 2 : ÉVOLUTION DES COURS DU CACAO EN F CFA/KG	32
FIGURE 3 : ÉVOLUTION DES COURS DU SUCRE ET DU RIZ F CFA/KG	33
FIGURE 4 : ÉVOLUTION DES COURS DE L' HUILE DE PALME EN FCFA/KG	33
FIGURE 5 : ÉVOLUTION DES COURS DE L' OR EN FCFA/ONCE	33
FIGURE 6 : ÉVOLUTION DES COURS DU COTON EN FCFA/KG	34
FIGURE 7 : ÉVOLUTION DES COURS DU PETROLE F CFA/BARIL	34
FIGURE 8 : ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES TAUX DE CHANGE EFFECTIFS REEL ET NOMINAL ET DU RAPPORT DES PRIX	36
FIGURE 9 : PRODUCTION DE CACAO (EN TONNES)	37
FIGURE 10 : PRODUCTION DE CAFE (EN TONNES)	37
FIGURE 11 : PRODUCTION DE SUCRE (EN TONNES)	38
FIGURE 12 : PRODUCTION DE COTON (EN TONNES)	38
FIGURE 13 : PRODUCTION D' ANACARDE (EN TONNES)	38
FIGURE 14 : ÉVOLUTION DE L' INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE	39
FIGURE 15 : INDICE DE PRODUCTION DU SECTEUR MANUFACTURIER	40
FIGURE 16 : INDICE DE PRODUCTION DES INDUSTRIES EXTRACTIVES	40
FIGURE 17 : PRODUCTION DE PETROLE BRUT (MILLIERS DE TONNES)	40
FIGURE 18 : PRODUCTION DE GAZ (MILLIONS DE M3)	41
FIGURE 19 : ÉVOLUTION DE L' INDICE DU CHIFFRE D' AFFAIRES DU COMMERCE DE DETAIL	42
FIGURE 20 : REPARTITION DES PASSAGERS AU DEPART D' ABIDJAN PAR DESTINATION	43
FIGURE 21 : ÉVOLUTION DU TRAFIC GLOBAL DE MARCHANDISES (EN MILLIERS DE TONNES) DANS LE TRANSPORT MARITIME	43
FIGURE 22 : ÉVOLUTION DU CHIFFRE D' AFFAIRES ET DES ABONNES DANS LA TELEPHONIE MOBILE	44
FIGURE 23 : ÉVOLUTION DE LA DYNAMIQUE DE L' INDICE GENERAL DES PRIX A LA CONSOMMATION EN GLISSEMENT ANNUEL	45
FIGURE 24 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES EXPORTATIONS A FIN JUIN 2023	47
FIGURE 25 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES IMPORTATIONS A FIN JUIN 2023	48
FIGURE 26 : ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX AGREGATS DES FINANCES PUBLIQUES A FIN MAI (EN MILLIARDS DE FCFA)	50
FIGURE 27 : PRINCIPAUX AGREGATS MONETAIRES (EN MILLIARDS DE FCFA)	51
FIGURE 28 : PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHE BOURSIER DE L' UEMOA	52

SYNTHESE DU RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER 2024

L'élaboration de la Loi de Finances 2024 intervient dans un contexte régional et international marqué d'une part, par la persistance des effets de la pandémie à coronavirus (Covid-19) et d'autre part, par les conséquences négatives de la guerre en Ukraine qui a démarré le 24 février 2022. En effet, les mesures de lutte contre la Covid-19 ont perturbé les chaînes d'approvisionnement au niveau mondial et ont ralenti la reprise économique. Concernant la guerre en Ukraine, elle a entravé la reprise qui s'était amorcée après la pandémie de Covid-19 et a placé l'économie mondiale sur une trajectoire de recul de la croissance et de montée de l'inflation.

Ainsi, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en juillet 2023, la croissance de l'économie mondiale a connu un ralentissement et s'est établie à 3,5% en 2022 après une progression de 6,3% en 2021. La décélération s'est manifestée tant dans les pays avancés (+2,7% contre +5,4% en 2021) que dans les pays émergents et pays en développement (+4,0% contre +6,8% en 2021). Cette diminution du rythme de croissance s'est accompagnée d'une inflation de 8,7% contre 4,7% en 2021.

En 2023, la croissance mondiale devrait une fois de plus connaître un fléchissement pour s'afficher à 3,0% contre 3,5% en 2022. Au niveau des différentes régions, le ralentissement se ressentirait principalement dans les pays avancés avec un taux de croissance de 1,5% contre 2,7% en 2022. Par contre, le taux de croissance dans les pays émergents et pays en développement se maintiendrait à 4,0% comme en 2022.

Le présent Rapport Économique et Financier (REF) 2024, annexé à la Loi de Finances 2024, s'articule autour de trois parties.

La première partie récapitule la situation économique en 2022 tant au niveau national qu'international.

La deuxième partie traite des principales évolutions de l'économie mondiale et de la situation conjoncturelle nationale à mi-parcours ainsi que des estimations à fin 2023.

Enfin, la troisième partie du Rapport aborde les perspectives économiques et financières pour l'année 2024.

Rappel de la situation économique et financière en 2022

Après une reprise de l'activité économique mondiale en 2021, la croissance mondiale en 2022 a été marquée par un ralentissement généralisé et plus marqué qu'attendu, avec une inflation qui a atteint des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies. Plusieurs facteurs pèsent sur les perspectives économiques, notamment la crise liée au coût de la vie, le durcissement des conditions financières dans la plupart des régions, l'invasion de l'Ukraine par la Russie ainsi que les effets persistants de la pandémie de Covid-19.

Dans ce contexte, la croissance de l'économie mondiale s'est affichée à 3,5% en 2022 après une accélération de 6,3% en 2021. Ce ralentissement s'est manifesté à la fois dans les pays avancés (+2,7% contre +5,4% en 2021) et dans les pays émergents et pays en développement (+4,0% contre +6,8% en 2021), accompagnée d'une inflation de 8,7% contre 4,7% en 2021.

En lien avec la décélération de l'économie mondiale, l'activité économique au sein de l'**Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)** a également connu un ralentissement en 2022

dans la plupart des Etats membres. Le taux de croissance du PIB est ressorti à 5,9%, après une hausse de 6,1% en 2021. Ce ralentissement s'explique en partie par le dysfonctionnement des chaînes d'approvisionnement engendré par la crise sanitaire, qui a été aggravé par la guerre en Ukraine. Cette situation a contribué à accélérer l'inflation à l'échelle mondiale contraignant en conséquence les banques centrales à adopter des mesures visant à resserrer les conditions de financement de l'économie.

Au plan national, l'activité économique en 2022 a évolué dans un environnement socio-économique marqué par la gestion réussie de la pandémie de Covid-19 ainsi que le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire. Aussi, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance ont facilité le rebond de l'économie.

Tableau 1: Répartition du PIB par secteur d'activités en 2022

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	5,1	11,1	6,0	6,6	2,1	6,7
Pondération (%)	19,6	22,2	38,3	12,5	7,4	100
Contribution à la croissance du PIB	0,9	2,3	2,4	0,9	0,2	6,7

Source : MEF/DGE/DPPSE

Les évolutions sectorielles de l'offre et de la demande se présentent comme suit :

Du côté de l'offre, le **secteur primaire** a connu une hausse de 5,1% contre 2,7% en 2021 en relation avec la hausse de l'agriculture

d'exportation (+6,5%), de l'agriculture vivrière (+3,5%) et de la pêche (+0,5%) en dépit du repli de la sylviculture (-16,4%). L'agriculture d'exportation a bénéficié de la bonne tenue des cours des matières premières, de la normalisation de la commercialisation, de l'entrée en production de nouvelles variétés de cacao à haut rendement et d'une bonne pluviométrie. Quant à l'agriculture vivrière, sa hausse est en lien avec l'augmentation de la plupart des productions due notamment (i) à l'utilisation des variétés à rendements améliorés combinée à de bonnes pratiques agricoles, (ii) aux avantages de la mise en œuvre du PNIA II autour de neuf agropoles de transformation et de croissance agricole, (iii) à l'appui du programme social du gouvernement PS-Gouv/volet Agriculture qui a permis la formation aux bonnes pratiques agricoles de 3000 producteurs et 875 multiplicateurs de boutures de manioc et (iv) au projet d'appui au développement des filières manioc et maraîcher en Côte d'Ivoire avec la réhabilitation de 115,78 ha de sites maraîchers sur 133 ha prévus.

Le secteur secondaire a progressé de 11,1% en 2022 après une hausse de 4,7% en 2021. Cette progression est en lien avec la croissance de l'ensemble de ses composantes à savoir l'énergie (+20,3%), les BTP (+18,2%), l'extraction minière (+10,8%), les produits pétroliers (+10,0%), les industries agro-alimentaires (+7,2%) et les autres industries manufacturières (+6,1%). Ce secteur, soutenu par les investissements publics et privés, a bénéficié de (i) la poursuite des différents chantiers d'infrastructures, (ii) l'ouverture de nouvelles mines et l'exploitation de nouveaux minerais ainsi que (iii) la progression des produits pétroliers.

Le secteur tertiaire a progressé de 6,0% en 2022 après la hausse de 11,5% en 2021 grâce aux transports (+7,1%), aux télécommunications (+6,6%), au commerce (+5,2%) et aux autres services (+6,2%). Cette dynamique est induite par les performances au niveau des secteurs

primaire et secondaire et aussi par le profit tiré de la reprise effective des activités économiques en relation avec la levée de certaines mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Du côté de la demande, la croissance a été portée par l'affermissement de la consommation finale (+4,5% après +4,6% en 2021) et la consolidation des investissements (+19,4% après 8,6% en 2021).

Pour ce qui est **des échanges extérieurs**, les importations de biens et services se sont affichées en hausse de 5,9% après 13,4% en 2021 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. Les exportations de biens et services ont connu une hausse de 10,2% après une hausse de 10,6% en 2021, en raison notamment de la bonne tenue des exportations des produits transformés et des spéculations de l'agriculture d'exportation.

Relativement à **l'inflation**, elle est ressortie à 5,2% en 2022 après 4,2% en 2021. Ce niveau au-dessus du seuil communautaire maximum (3%) est lié d'une part, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par les différentes crises, notamment la crise Russie-Ukraine et d'autre part, aux prix élevés de l'énergie qui se sont maintenus en 2022.

En 2022, la situation des **finances publiques**¹ a été caractérisée d'une part, par une amélioration continue de la mobilisation des recettes totales par rapport à 2021 (+4,0%) et, d'autre part, par une augmentation des dépenses totales (+15,6%) par rapport à 2021, malgré la crise Russo-Ukrainienne et les pressions inflationnistes qui ont eu des répercussions sur l'ensemble de l'Economie.

¹ Les chiffres des finances publiques sont en FCFA sauf indication contraire

Les recettes totales et dons sont ainsi ressortis à 6 385,9 milliards en 2022, en hausse de 4,0% par rapport à 2021, composés de 6 152,2 milliards de recettes (fiscales et non fiscales) et 233,7 milliards de dons.

Les recettes fiscales se sont établies à 5 318,2 milliards, en hausse de 222,2 milliards (+4,4%) par rapport à 2021. Il en résulte une pression fiscale de 12,2%. Quant aux recettes non fiscales, elles ont atteint en 2022 le niveau de 834,0 milliards contre 859,6 milliards en 2021, soit une baisse de 25,6 milliards (-3,0%).

S'agissant des dépenses publiques, elles ont connu une hausse de 1 265,8 milliards (+15,6%) par rapport à 2021. Cette augmentation est en lien avec l'accroissement des dépenses de personnel (+147,6 milliards ou +7,9%), des dépenses de fonctionnement (+282,3 milliards ou +18,7%), des dépenses d'investissement (+802,3 milliards ou 13,4%), des dépenses de sécurité (+68,7 milliards ou +36,9%). En définitive, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 9 367,9 milliards en 2022 contre 8 102,0 milliards en 2021.

La progression des dépenses de personnel tient compte des avancements indiciaires et des recrutements dans les secteurs clés tels que l'éducation et la santé.

Concernant les dépenses d'investissement, leur augmentation s'explique par une hausse des dépenses d'investissement financés par des prêts projets.

La hausse des dépenses de sécurité provient essentiellement des dépenses liées au Conseil National de Sécurité pour renforcer le dispositif sécuritaire face aux attaques terroristes dans le nord de la Côte d'Ivoire.

En conséquence, il est observé une dégradation du déficit budgétaire qui est passé de 5,0% du PIB en 2021 à 6,8% du PIB en 2022 en lien avec la progression des dépenses plus importante que celle des recettes. Pour couvrir ce déficit, le recours aux marchés sous régional et international a permis de mobiliser 3 298,0 milliards.

Au niveau **des comptes extérieurs**, le solde global de la balance des paiements au titre de l'année 2022 est ressorti déficitaire (-320,3 milliards ou -0,7%), en lien avec la dégradation du compte des transactions courantes, engendrée par l'accroissement de la facture des importations, du fait de l'inflation généralisée.

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est établi à 3 005,2 milliards (-6,9% du PIB), en creusement de 1 411,4 milliards par rapport au déficit de 2021, sous l'effet principalement de la dégradation de l'excédent commercial qui est passé de +0,9% du PIB en 2021 à -3,2% du PIB en 2022. Quant aux comptes des revenus primaire et secondaire, leurs déficits structurels sont restés stables par rapport à 2021, en s'affichant respectivement à -3,1% et -0,6% du PIB. Les entrées nettes de capitaux se sont établies à 6,1% du PIB contre 6,5% en 2021.

Entre juin et décembre 2022, **la situation monétaire** se distingue par une série de hausses successives des taux directeurs de la BCEAO, cumulant une augmentation totale de 75 points de base par rapport aux niveaux pré-Covid-19. Cela contraste avec l'année 2021, où la BCEAO avait répondu aux besoins en liquidités exprimés par les banques commerciales en maintenant un taux unique de 2,00%, en vigueur depuis le 24 juin 2020.

Ainsi, la masse monétaire au sens large (M2) a augmenté de 9,0% (+1 391,2 milliards) en lien avec l'effet conjugué de l'accroissement des créances intérieures de 1 944,1 milliards (+14,1%) et du fléchissement des actifs extérieurs nets de 320,3 milliards (-7,6%).

S'agissant des **réformes structurelles**, elles se sont poursuivies au cours de l'année 2022, pour consolider le dynamisme économique entamé depuis 2012. Ces réformes ont visé les objectifs spécifiques de renforcement de l'administration fiscale, de la gestion des finances publiques et de l'environnement des affaires et développement du secteur privé.

Estimations des performances économiques et financières en 2023

L'économie mondiale, en 2023, devrait connaître une décélération pour s'établir à 3,0% en raison (i) de la persistance des effets de la pandémie à coronavirus (Covid-19), (ii) des conséquences négatives de la guerre en Ukraine et du durcissement des conditions de financement en raison du relèvement des taux directeurs par les banques centrales en réponse à l'inflation.

Les mesures de lutte contre la Covid-19 continuent de perturber les chaînes d'approvisionnement au niveau mondial et de freiner la reprise économique. Par ailleurs, dans certains pays d'Europe et d'Amérique du Nord, la reprise post-Covid-19 fait face à des déficits de main d'œuvre, notamment, dans le transport routier, la restauration et la santé. Concernant la crise en Ukraine, les sanctions prises contre la Russie perturbent les échanges extérieurs dans le monde entier. Elles entraînent une flambée des prix des produits énergétiques, alimentaires et des biens intermédiaires. Ainsi, dans les pays avancés, le taux de croissance ressortirait à 1,5% contre 2,7% en 2022. Quant

aux pays émergents et pays en développement, leur croissance devrait rester stable à 4,0% comme en 2022.

S'agissant de l'inflation, elle s'afficherait à 6,8% en 2023, après s'être située à 8,7% en 2022, dont 4,7% dans les pays avancés et 8,3% dans les pays émergents et en développement.

Dans la zone **UEMOA**, la croissance économique connaîtrait plutôt une progression, atteignant 7,0% en 2023, après s'être ressortie à 5,9% en 2022, et ce, malgré les chocs enregistrés sur le plan international et au sein de l'espace communautaire.

Au niveau national, l'activité économique devrait bénéficier de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, notamment le maintien de la stabilité socio-politique et la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

Ainsi, la croissance économique devrait s'établir à 7,0% en 2023 contre 6,7% en 2022, avec pour supports principaux, **du côté de l'offre**, l'énergie, les industries manufacturières, les BTP, les produits pétroliers et les services.

Le secteur primaire devrait connaître une baisse (-4,4% contre +5,1% en 2022), en relation avec le recul de l'agriculture d'exportation (-9,1%) lié au repli de la production de cacao. Par contre, l'agriculture vivrière (+6,7%), la sylviculture (+0,4%) et la pêche (+0,7%) seraient en hausse.

Le secteur secondaire progresserait de 12,5% en 2023 après la hausse de 11,1% en 2022. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+20,9%), l'énergie

(+23,9%), les industries agroalimentaires (+7,8), les autres industries manufacturières (+7,8%), l'extraction minière (+3,1%) et les produits pétroliers (+15,0%).

Le secteur tertiaire ressortirait à 8,6% en 2023 après la hausse de 6,0% en 2022 grâce à la progression des transports (+9,5%), des télécommunications (+9,0%), du commerce (+7,8%) et des autres services (+8,8%). Cette dynamique serait induite principalement par la demande émanant du secteur secondaire.

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 8,2% après 2,1% en 2022 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique dans un contexte de persistance de l'inflation mondiale.

Tableau 2 : Répartition du PIB par secteur d'activités en 2023

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	-4,4	12,5	8,6	6,5	8,2	7,0
Pondération (%)	16,7	22,0	39,6	14,3	7,3	100
Contribution à la croissance du PIB	-0,7	2,8	3,4	0,9	0,6	7,0

Source : MEF/DGE/DPPSE

Au niveau de la demande, la croissance serait tirée par l'affermissement des investissements (+12,1% après +19,4% en 2022) et le dynamisme de la consommation finale (+4,8% contre +4,5% en 2022).

Les importations de biens et services s'afficheraient en hausse de 3,5% après 5,9% en 2022 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse de 4,1% après une hausse de 10,2% en 2022, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

Par ailleurs, **l'inflation** évoluerait de 4,8%, au-delà du seuil communautaire de 3%, en lien avec le renchérissement des prix des produits énergétiques et des produits alimentaires.

La gestion **des finances publiques** pour 2023 table sur un déficit budgétaire de 5,2% du PIB, tenant compte notamment des effets des mesures de revalorisation des salaires des fonctionnaires, des mesures pour mitiger les impacts de la crise ukrainienne sur l'économie et de la poursuite des travaux d'infrastructures routières et sportives en vue de la préparation de la CAN à venir. En 2023, les finances publiques bénéficieraient d'un environnement économique favorable avec la conclusion d'un programme économique et Financier (PEF) sur 40 mois avec le Fonds Monétaire International (FMI) ainsi que de la mise en œuvre de réformes fiscales et budgétaires engagées par le Gouvernement afin de garantir la bonne exécution du PND 2021-2025.

Les recettes totales et dons sont estimés à 7 875,9 milliards (16,4% du PIB) face à des dépenses de 10 389,8 milliards (21,7% du PIB).

La bonne performance des recettes projetées serait liée à un bon niveau de recouvrement des recettes fiscales qui passeraient de

5 318,2 milliards en 2022 à 6 638,0 milliards en 2023, soit un taux de pression fiscale de 13,9%.

En outre, les dépenses publiques continueraient d'être tirées par les dépenses d'investissements qui représenteraient près de 33,8% de l'ensemble des dépenses en 2023.

Pour le financement de son déficit, l'Etat devrait recourir aux marchés monétaire et financier pour un montant de 2 338,4 milliards et au soutien des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), à travers d'une part, des appuis budgétaires estimés à 1 064,0 milliards et des prêts projets à hauteur de 1 865,5 milliards.

Concernant la **balance des paiements**², le solde global de la balance des paiements au titre de l'année 2023 ressortirait déficitaire (-735,7 milliards ; -1,5%) en lien avec une faible mobilisation des ressources (-1 917,4 ; 4,0%) contre 6,1 % en 2022.

Les statistiques monétaires en 2023 seraient marquées par une augmentation de la masse monétaire au sens large (M2) de 8,0% (+1 348,3 milliards). Cette évolution serait due à l'effet conjugué d'un repli des actifs extérieurs nets (-18,9%) et d'une progression des créances nettes sur l'Administration Centrale (+13,6%) ainsi que des créances sur l'économie (+13,5%).

Les actifs extérieurs nets baisseraient en relation avec l'accroissement de la facture des importations.

Les créances sur l'économie, en dépit du relèvement des taux directeurs, bénéficieraient de l'opérationnalisation de la société des crédits et d'une hausse de la demande de crédit en rapport avec

² Estimations issues des prévisions de la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Économiques (DPPSE)

l'organisation de la CAN. Elles ressortiraient en pourcentage du PIB à 23,2% après 22,5% en 2022.

Les réformes économiques et financières s'articuleraient en 2023, autour des piliers suivants : (i) le renforcement de l'administration fiscale, (ii) la gestion des finances publiques et des risques budgétaires, et (iii) le renforcement de l'environnement des affaires.

Perspectives économiques et financières pour l'année 2024

Pour 2024, **la croissance mondiale** devrait ressortir à 3,0% comme en 2023 en lien particulièrement avec le maintien de l'activité économique dans les pays avancés (+1,4% contre +1,5% en 2023) et dans les pays émergents et pays en développement (+4,1% contre +4,0% en 2023).

Au niveau national, le taux de croissance ressortirait en 2024, à 7,0% après 7,2% en 2023. Les principales hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB en 2024 prennent en compte, le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, la réalisation de la diversification et de la transformation structurelle de l'économie et l'accélération des réformes structurelles et sectorielles. Il s'agira également d'assurer la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique.

Le secteur primaire devrait connaître une hausse de 7,2% contre une baisse de 4,4% en 2023, grâce à la production vivrière (+6,0%) et à l'agriculture d'exportation (+8,1%) qui bénéficieraient de la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2) et de la

redynamisation des organisations professionnelles dans les différents secteurs.

Le secteur secondaire progresserait de 9,0% après 12,5% en 2023, en lien avec la hausse du BTP (+16,4%), des industries agroalimentaires (+7,0%), de l'énergie (+9,1%), des produits pétroliers (+1,8%), de l'extraction minière (+6,3%) et des autres industries manufacturières (+5,3%). Ce secteur bénéficierait surtout de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production et de la croissance de la demande.

Le secteur tertiaire ressortirait à 7,1% contre 8,6% en 2023, grâce aux télécommunications (+7,0%), aux transports (+7,3%), au commerce (+6,7%) et aux autres services (+7,3%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

Concernant la demande, les investissements (+11,9% après +12,1% en 2023) et la consommation finale (+4,0% contre +4,8% en 2023) resteraient bien orientés. La stimulation de la demande induirait une hausse des importations et des exportations respectivement de 6,7% et 7,5%.

L'inflation évoluerait de 4,1%, après 4,8% projetée en 2023, en lien toujours avec le renchérissement des produits énergétiques au niveau international et des produits alimentaires au niveau local.

Tableau 3 : Répartition du PIB par secteur d'activités en 2024

	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Non Marchand	Droits et taxes	PIB Total
Croissance (%)	7,2	9,0	7,1	3,0	8,1	7,0
Pondération (%)	15,2	23,1	40,2	14,2	7,4	100
Contribution à la croissance du PIB	1,1	2,1	2,8	0,4	0,6	7,0

Source : MEF/DGE/DPPSE

Les prévisions des finances publiques en 2024 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 4,1% en 2024 après 5,2% projeté en 2023.

Les recettes totales et dons atteindraient 8 694,9 milliards (16,6% du PIB) contre une estimation de 7 875,9 milliards en 2023 (16,4% du PIB). Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils s'établiraient à 10 868,5 milliards en 2024 (20,7% du PIB) contre 10 389,8 milliards à exécuter en 2023 (21,7% du PIB), soit une progression de 478,7 milliards. Cette évolution est en ligne avec la poursuite des actions inscrites dans le PND 2021-2025, visant entre autres la consolidation de la croissance économique tout en la rendant plus inclusive. Cela passe notamment par la réalisation des investissements prévus.

En matière d'endettement, le Gouvernement continuera à privilégier les sources concessionnelles de financement. Il entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels, soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement, afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

Tableau 4 : Mobilisation de concours extérieurs de 2021 à 2024

En milliards F CFA	2021	2022 Est.	2023 Est.	2024 prév.
1. Emprunts programmes	721,9	542,3	1 064,0	1 066,8
Banque mondiale	207,3	264,2	246,8	246,8
FMI	495,0	0,0	618,0	751,0
BAD		137,7	54,9	0,0
AFD (France)		110,9	105,7	49,3
Allemagne	19,6	29,5		19,7
Autre bailleurs			38,6	0,0
2. Dons-programmes	92,3	193,8	202,3	205,0
C2D (France)	76,6	186,6	199,7	199,8
PCD (Espagne)	0,0	7,2	0,0	0,0
Union européenne	15,7	0,0	2,6	5,3
3. Autres	932,4	1 472,8	1 989,1	1 075,9
Dons projets	92,3	39,9	123,6	42,9
Prêts projets	840,1	1 433,0	1 865,5	1 033,0
TOTAL	1 746,6	2 208,9	3 255,4	2 347,7

Source : MEF/DGE/DPPSE

Concernant la **balance des paiements**, il est projeté en 2024, un déficit du solde global de 1,9% du PIB après le déficit de 1,5% du PIB en 2023, dû au déficit du compte courant (-5,2% du PIB). Le déficit du compte courant proviendrait principalement de la dégradation du déficit du compte de revenu primaire.

Les statistiques monétaires en 2024 seraient caractérisées par un accroissement de la masse monétaire au sens large (M2) de 10,0% (+1 816,6 milliards), en raison de la progression des encours des créances intérieures nettes sur l'Administration Centrale (+19,2%).

Au niveau des composantes de la masse monétaire au sens large, les dépôts dans les banques augmenteraient de 10,7% (+1 499,0 milliards) et la monnaie fiduciaire de 7,6% (+317,6 milliards). Les actifs extérieurs nets reculeraient en relation avec l'accroissement de la facture d'importation des biens et services. Quant aux créances intérieures, elles progresseraient de 16,0%. Les créances sur l'économie, quant à elles, bénéficieraient de l'opérationnalisation effective de la société de garantie des crédits, en dépit du relèvement des taux directeurs par la Banque Centrale.

Les réformes économiques et financières s'articuleraient en 2024 et à moyen terme, autour des piliers suivants : (i) le renforcement de l'administration fiscale, (ii) la gestion des finances publiques et, (iii) l'environnement des affaires et le développement du secteur privé.

En définitive, le Rapport Économique et Financier 2024 intervient dans un contexte de persistance des impacts de la pandémie à coronavirus (Covid-19) et de ceux du conflit entre la Russie et l'Ukraine qui a démarré le 24 février 2022. En effet, après l'année 2022, marquée par une décélération de l'activité dans la plupart des économies, le taux de croissance en 2023 connaîtrait une fois de plus un ralentissement en raison (i) du relèvement des taux directeurs par les banques centrales pour contrer l'inflation, en particulier dans les pays avancés, (ii) de la persistance de la pandémie à coronavirus (Covid-19) et surtout (iii) des conséquences négatives de la guerre en Ukraine.

Ainsi, s'appuyant sur l'hypothèse du maintien de la stabilité socio-politique et de la poursuite de la mise en œuvre effective du PND 2021-2025, le taux de croissance de l'économie nationale ressortirait à 7,0% en 2023 ainsi qu'en 2024 après 6,7% en 2022.

INTRODUCTION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier a pour objet d'informer les Parlementaires (l'Assemblée Nationale et le Sénat) de l'évolution récente de l'activité économique et financière et du cadre macroéconomique qui sous-tend le budget de l'Etat pour l'année à venir.

Ce Rapport Économique et Financier de l'année 2024, qui s'articule autour de trois parties, donne un éclairage sur la situation économique et financière en 2022 et 2023 ainsi que les perspectives pour l'année 2024.

La première partie retrace l'évolution économique et financière de l'année 2022, caractérisée d'une part, par la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et d'autre part, par un ralentissement généralisé et plus marqué qu'attendu de l'économie mondiale, avec une inflation qui a atteint des niveaux jamais vus depuis des décennies. La crise du coût de la vie, le durcissement des conditions financières dans la plupart des régions, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les effets persistants de la pandémie de Covid-19 sont autant de facteurs qui ont pesé sur l'activité économique mondiale.

La deuxième partie est consacrée à l'analyse de l'environnement économique international et national sur la période écoulée de l'année 2023, marqué par (i) les répercussions de la guerre en Ukraine, (ii) la persistance de l'inflation à des niveaux élevés, (iii) le durcissement continu des politiques monétaires avec comme corollaire la perturbation du secteur financier, (iv) l'instabilité politique dans la sous-région, et (v) l'accroissement du coût de financement des Etats.

Enfin, la troisième partie du rapport présente les perspectives économiques et financières pour l'année 2024 qui bénéficieraient de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025, d'un environnement sociopolitique stable, de la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et de la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

PREMIERE PARTIE : EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Au niveau international, après avoir rebondi de 6,3% en 2021, la croissance du PIB a ralenti à +3,5% en 2022 dans un contexte des contraintes liées, notamment à la persistance de la Covid-19 et la guerre en Ukraine.

En effet, le déclenchement de la guerre en Ukraine, le 24 février 2022, ainsi que les sanctions économiques prises par l'Union Européenne, les États Unis et certains de leurs alliés (Japon, Corée du Sud, Australie) à l'encontre de la Russie ont entraîné une perturbation des chaînes d'approvisionnement qui a exacerbé les tensions inflationnistes observées en 2021.

Par ailleurs, la persistance de l'épidémie de Covid-19, spécifiquement dans les pays asiatiques et la raréfaction de certaines matières premières ont continué à dérégler les chaînes d'approvisionnement et induit des pénuries de semis conducteurs, contraignant l'expansion de certains secteurs d'activités.

Pour lutter contre les pressions inflationnistes, les principales banques centrales ont procédé à des relèvements successifs de leurs taux directeurs, entraînant ainsi un durcissement des conditions financières.

Dans ce contexte, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), publiées en juillet 2023, la croissance de l'économie mondiale a connu un ralentissement et s'est établie à 3,5% en 2022 après une progression de 6,3% en 2021, avec une décélération à la fois dans les pays avancés (+2,7% contre +5,4% en 2021) et dans les pays émergents et pays en développement (+4,0% contre +6,8% en 2021). Cette décélération s'est accompagnée d'une inflation de 8,7% contre 4,7% en 2021.

En Afrique Subsaharienne, la croissance a nettement ralenti, pour s'établir à 3,9% contre 4,7% en 2021. Les fortes augmentations du coût de la vie, conjuguées à la faiblesse de la demande extérieure et au resserrement des conditions financières mondiales, ont freiné la reprise post-Covid-19 dans de nombreux pays. En Afrique du Sud et au Nigéria, la progression du PIB s'est affichée respectivement à 1,9% et 3,3% en 2022. L'économie de l'Afrique du Sud a été fragilisée par l'aggravation des pénuries d'électricité, par l'incertitude politique, ainsi que par des perturbations dues aux inondations et aux grèves. Quant au Nigéria, l'activité économique a été affaiblie par l'intensification des problèmes de production dans le secteur pétrolier.

Au sein de l'UEMOA, le taux de croissance du PIB de l'Union est estimé à 5,9% en 2022 contre 6,1% en 2021. L'activité économique est restée soutenue en dépit de la conjoncture internationale morose et d'un environnement sociopolitique et sécuritaire régional fragile. Cette bonne tenue de l'activité économique est consécutive à l'intensification des investissements par les États membres, ainsi qu'à la bonne tenue de la production manufacturière et commerciale ainsi que des services. Quant au taux d'inflation, il est estimé à 7,5% contre 3,6% en 2021.

Au plan national, à l'instar du reste du monde, l'environnement économique a été marqué en 2022 par une accentuation des pressions inflationnistes, induite par les conséquences de la guerre en Ukraine et la résurgence de la Covid-19. Par ailleurs, l'inflation a été également alimentée d'une part, par l'insécurité persistante dans les pays du Sahel, principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire

en ce qui concerne le bétail et les produits maraîchers, et d'autre part, par l'insuffisance de l'offre locale de certains produits vivriers du fait des dérèglements climatiques et du déficit de main d'œuvre agricole ainsi que de l'attaque des champs de gombos et d'aubergines par les « jassides », des insectes ravageurs qui détruisent la production.

Dans ce contexte, afin de contenir l'envolée de prix et limiter l'érosion du pouvoir d'achat des populations, le Gouvernement a renforcé les actions de lutte contre la cherté de la vie mises en place en 2021. Les mesures prises portent notamment sur (i) le renforcement du soutien à la production et à la commercialisation des produits vivriers, (ii) la subvention partielle des prix des produits pétroliers, (iii) l'exonération des droits et taxes sur l'importation de blé, l'adoption d'une nouvelle norme ainsi qu'un appui financier aux acteurs de la production de farine de blé, (iv) le plafonnement des prix du ciment, et, (v) la poursuite du plafonnement des prix des produits de grande consommation.

Ces mesures ont contribué à maintenir la confiance des chefs d'entreprises quant à la bonne tenue de l'activité économique sur le reste de l'année.

En outre, les fonctionnaires ont bénéficié d'une revalorisation salariale en août 2022 et le Gouvernement a obtenu du secteur privé, dans le cadre du dialogue public-privé, l'augmentation du Salaire Minimum Intersyndical Garanti (SMIG) de 25% à compter de janvier 2023. Le SMIG passe ainsi de 60 000 à 75 000.

Au-delà du contexte international morose, l'économie ivoirienne a bénéficié de l'accélération de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2021-2025) à travers la bonne exécution du

Plan de Travail Gouvernemental 2022 décliné en 445 projets et 2 019 réformes. Les actions menées qui se sont inscrites autour des six (6) piliers du PND 2021-2025 et du programme Social du Gouvernement phase 2 (PS Gouv 2), ont contribué à renforcer davantage l'amélioration des conditions de vie des populations.

Ainsi, la croissance économique s'est établie à 6,7% en 2022 contre 7,4% en 2021. Cependant, cette croissance s'est accompagnée d'une accélération de l'inflation de 5,2% contre 4,2% en 2021.

Par conséquent, les évolutions sectorielles de l'offre et de la demande se présentent comme suit :

Du côté de l'offre, le secteur primaire a connu une hausse de 5,1% contre 2,7% en 2021 en relation avec la hausse de l'agriculture d'exportation (+6,5%), de l'agriculture vivrière (+3,5%) et de la pêche (+0,5%) en dépit du repli de la sylviculture (-16,4%). L'agriculture d'exportation a bénéficié de la bonne tenue des cours, de la normalisation de la commercialisation, de l'entrée en production de nouvelles variétés à haut rendement en ce qui concerne les cacaoyers et d'une bonne pluviosité. Ainsi, les productions de cacao (+5,9%), de café (+54,8%), de noix de cajou (+6,1%), de sucre (+5,1%), et de caoutchouc (+21,1%) ont augmenté. Quant aux productions de palmier à huile (-9,9%), de coton graine (-15,7%), d'ananas (-5,7%) et de banane (-9,0%), elles ont connu une baisse. La diminution de la production cotonnière est en relation avec de fortes et inhabituelles attaques des jassides dans tout le bassin cotonnier, causant ainsi d'énormes dégâts chez l'ensemble des producteurs. Le fléchissement des autres productions est en lien avec le coût élevé des intrants et le

déplacement de la main d'œuvre vers d'autres cultures plus rentables.

L'agriculture vivrière, quant à elle, a tiré parti de la hausse des productions de la grande partie de ces composantes notamment le manioc (+8,0%), le maïs (+5,2%), le mil (+4,0%), la banane plantain (+3,9%), le riz (+2,7%) et l'igname (+2,6%). La progression de ces différentes productions est liée notamment (i) aux rendements améliorés combinés à de bonnes pratiques agricoles, (ii) aux avantages de la mise en œuvre du PNIA II autour de neuf agropoles de transformation et de croissance agricole, (iii) à l'appui du programme social du gouvernement PS-Gouv/volet Agriculture qui a permis la formation aux bonnes pratiques agricoles de 3000 producteurs et 875 multiplicateurs de boutures de manioc et (iv) au projet d'appui au développement des filières manioc et maraîcher en Côte d'Ivoire avec la réhabilitation de 115,78 ha de sites maraîchers sur 133 ha prévus.

Le secteur secondaire a progressé de 11,1% en 2022 après une hausse de 4,7% en 2021. Cette progression est en lien avec la croissance de l'ensemble de ses composantes à savoir l'énergie (+20,3%), les BTP (+18,2%), l'extraction minière (+10,8%), les produits pétroliers (+10,0%), les industries agro-alimentaires (+7,2%) et les autres industries manufacturières (+6,1%).

Les industries agro-alimentaires et les autres industries manufacturières ont bénéficié de l'augmentation de la production d'énergie qui a mis fin aux effets du rationnement de l'électricité en 2021.

Les activités du BTP ont connu une hausse liée à l'accélération et au démarrage des chantiers de construction notamment (i) le 4ème pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau,

(ii) la tour F de la cité administrative du Plateau, (iii) le pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (iv) le barrage de Gribo Popoli, (v) l'aménagement et le bitumage de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké, (vi) la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, (vii) la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro, (viii) la construction et la réhabilitation des stades devant accueillir la coupe d'Afrique de Football en janvier 2024, (ix) les travaux d'aménagement de la voie de contournement « Y4 » et (x) les travaux de renforcement, d'aménagement et de bitumage de plusieurs routes à l'intérieur du pays.

La hausse de l'extraction minière a découlé de la progression des productions de pétrole brut (+6,0%), d'or (+13,4%), de gaz (+7,8%), et de nickel (+4,3%) en dépit de la régression des productions de diamant (-3,7%) et de manganèse (-3,3%). La production de pétrole brut a bénéficié des retombées des investissements et des opérations de maintenance réalisés durant l'année 2021. L'extraction aurifère a profité de la hausse de la production des mines d'Agbaou et de Yaouré. Quant à la production de nickel, elle a tiré avantage de l'amélioration des conditions de transport et d'exportation du minerai, grâce notamment à l'utilisation du port de San Pedro en plus du port d'Abidjan. S'agissant de la production du manganèse, elle a pâti de l'arrêt de la production de la mine d'Odienné depuis septembre 2021 en raison des difficultés d'exportation liées au déficit d'espaces de stockage au quai minéralier du port d'Abidjan, associées à la baisse du cours du minerai. Quant à la production de diamant, elle est devenue très erratique depuis la fin du premier trimestre 2021, avec plusieurs mois sans production suivis de productions ponctuelles

importantes. Cette situation s'explique par l'épuisement progressif des sites exploitables par les méthodes artisanales utilisées actuellement. Ainsi, afin de redynamiser la production, la SODEMI met en œuvre un programme d'identification de nouveaux sites d'exploitation.

La progression des produits pétroliers a été soutenue par la vigueur de la consommation intérieure (+7,5%) et la progression des exportations (+28,5%). En plus de cette performance, la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR) connaît une hausse de ses marges de raffinage de (+17%) due à la montée des prix du pétrole brut et la hausse des cours de dollars.

L'accélération de la croissance au niveau de l'énergie (+20,3%) a résulté des effets combinés de l'augmentation de la production de l'énergie hydraulique (+9,1%) et de l'énergie thermique (+5,4%) ainsi que de la baisse des coûts de production en lien avec une moindre consommation de HVO³ dans les centrales thermiques. La production de source hydraulique a bénéficié de conditions climatiques redevenues favorables en 2022 après avoir souffert des effets d'une sécheresse un an plus tôt. S'agissant de la production de source thermique, elle a profité de la mise en service, depuis avril 2022, de la centrale flottante « KARPOWERSHIP » d'une capacité de 200 mégawatts.

Le secteur tertiaire est ressorti à 6,0% en 2022 après la hausse de 11,5% en 2021 grâce à la hausse des transports (+7,1%), des télécommunications (+6,6%), du commerce (+5,2%) et des autres

services (+6,2%). Cette dynamique a résulté des performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

La bonne performance des télécommunications est en relation avec la poursuite des investissements réalisés afin d'améliorer la couverture du pays, le déploiement de la fibre optique et le recours de plus en plus accru de l'Administration et du secteur privé à la digitalisation des services. En effet, les opérateurs de télécommunication ont poursuivi la vulgarisation du télétravail et des autres activités en ligne en rivalisant d'offres innovantes à destination de consommateurs en vue d'assurer la continuité de leurs tâches.

Les transports ont tiré profit de la poursuite de l'allègement des mesures de lutte contre la Covid-19 et de l'accroissement des investissements notamment, l'ouverture de nouvelles lignes par la compagnie Air Côte d'Ivoire en ce qui concerne le transport aérien et la construction du terminal roulier, du second terminal à conteneur, d'un terminal céréalier et d'un terminal minéralier en ce qui concerne le transport maritime.

Le commerce a continué de tirer parti de la reprise effective des activités économiques en relation avec la levée de certaines mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Le secteur non marchand a cru de 6,6% après 5,8% en 2021, en raison d'une part, des effets combinés de la stratégie de maîtrise de la masse salariale et de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous et d'autre part, en lien avec les

³ HVO signifie "Hydrotreated Vegetable Oil" (huile végétale hydrotraitée)

mesures prises par le Gouvernement dans le cadre des plans de riposte sanitaire et de soutien économique, social et humanitaire.

Les droits et taxes nets de subventions sont ressortis en hausse de 2,1% après 9,1% en 2021 grâce aux différentes réformes d'administration et de politique fiscale ainsi qu'au dynamisme de l'activité économique.

Du côté de la demande, la croissance a été portée par l'affermissement de la consommation finale (+4,5% après +4,6% en 2021) et la consolidation des investissements (+19,4% après 8,6% en 2021).

En plus de la forte demande d'**investissements** du secteur privé, les investissements publics ont été soutenus par la poursuite de l'exécution des grands projets d'infrastructures, notamment ceux (i) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Bouaké » de l'autoroute du nord, (ii) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (iii) d'aménagement de l'autoroute Y4 de contournement de la ville d'Abidjan, (iv) de construction du pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, (v) de construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, notamment le 4ème pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, (vi) de construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, (vii) de construction du barrage de Gribo popoli, (viii) de la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San Pedro, (ix) de construction et la réhabilitation des stades devant accueillir la coupe d'Afrique de Football en janvier 2024 et (x) d'aménagement et de bitumage de plusieurs routes à l'intérieur du pays.

Ainsi, le taux d'investissement global est ressorti à 26,4% du PIB contre 24,0% en 2021. Le taux d'investissement public a atteint 9,7% en 2022, après 8,5% en 2021.

La hausse de la **consommation finale** est en lien avec la consolidation de la consommation publique (+5,7% après +8,6% en 2021) et de la consommation des ménages (+4,3% contre +4,0% en 2021) qui bénéficient de la hausse des revenus et de la création d'emplois aussi bien dans le secteur privé que public.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services se sont affichées en hausse de 5,9% après 13,4% en 2021 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. **Les exportations de biens et services** ont connu une hausse de 10,2% contre 10,6% en 2021, en raison notamment de la bonne tenue des produits transformés et des spéculations de l'agriculture d'exportation.

En outre, il faut noter que les entraves au commerce international dues aux mesures prises pour contenir la propagation de la Covid-19 ont été allégées et cela a permis de relancer les échanges internationaux de biens et services.

L'inflation a progressé de 5,2% en 2022 après 4,2% en 2021, au-delà du seuil communautaire de maximum 3%. Cette progression est liée d'une part, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par les différentes crises, notamment la crise Russie-Ukraine et d'autre part, aux prix élevés de l'énergie qui se sont maintenus en 2022. En outre, le déficit d'offre locale de la production agricole au cours de la campagne 2021/2022 et l'accentuation des risques sécuritaires des pays limitrophes

continuent d'affecter l'approvisionnement normal des marchés en produits vivriers amplifiant ainsi la pression sur les prix.

Les finances publiques en 2022 sont marquées par les impacts de la guerre en Ukraine couplée aux pressions inflationnistes qui ont eu des répercussions sur l'ensemble de l'Economie. Pour faire face aux impacts de ces crises sur l'activité économique, le Gouvernement a pris des mesures visant à soutenir certains secteurs d'activités tels que le secteur agricole et les meuniers. Ainsi, il est observé une amélioration continue de la mobilisation des recettes totales par rapport à 2021 (+4,0%) et, d'autre part, par une augmentation des dépenses totales (+15,6% par rapport à 2021).

Les recettes totales et dons sont ressortis à 6 385,9 milliards en 2022, en hausse de 4,0% par rapport à 2021, comportant 6 152,2 milliards de recettes (fiscales et non fiscales) et 233,7 milliards de dons.

Les recettes fiscales sont évaluées à 5 318,2 milliards, en hausse de 222,2 milliards (+4,4%) par rapport à 2021 en lien avec la relance progressive de l'activité économique. Ce niveau de recettes fiscales intègre les recettes affectées d'un montant de 224,4 milliards. Cette performance est attribuable à la fois aux recettes intérieures et de porte.

Par Régie Financière, les réalisations se présentent comme suit :

- Direction Générale des impôts (DGI) : 2 984,0 milliards (+348,6 milliards) ;
- Direction Générale des Douanes (DGD) : 2 097,1 milliards (-142,6 milliards) ;
- Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) : 12,8 milliards (+1,2 milliard).

Les recettes non fiscales sont ressorties à 834,0 milliards en 2022 contre 859,6 milliards en 2021, soit une baisse de 25,6 milliards.

Les dons ont été mobilisés à hauteur de 233,7 milliards contre 184,6 milliards en 2021, soit une hausse de 49,1 milliards.

Les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 9 367,9 milliards au terme de l'année 2022 contre 8 102,0 milliards en 2021, soit une hausse de 1 265,8 milliards (+15,6%). Dans le détail, la hausse des dépenses s'explique principalement par :

- les dépenses de personnel qui se sont établies à 2 007,2 milliards contre 1 859,6 milliards en 2021, soit une augmentation de 147,6 milliards (+7,9%). Cette hausse est notamment liée aux impacts des recrutements ordinaires, aux mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires intervenues en aout 2022 et à la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la masse salariale. Cette stratégie tient compte : (i) de la poursuite des avancements indiciaires, (ii) des recrutements notamment dans les secteurs sociaux, (iii) des changements de situations administratives, (iv) de l'amélioration de la gestion des effectifs, (v) des engagements salariaux du Gouvernement suite à la grève des fonctionnaires intervenue en 2017, (vi) de la loi de programmation militaire et (vii) de la loi de programmation de la sécurité intérieure ;

- les subventions et transferts sont chiffrés à 767,7 milliards, soit une baisse de 139,1 milliards par rapport à 2021 du fait en partie de la baisse de la subvention du secteur électricité (-32,8 milliards). Ces subventions sont effectuées au profit des écoles privées pour la prise en charge des élèves qui y sont affectés, des EPN, des collectivités et du secteur électricité ;

- les dépenses de fonctionnement se sont établies à 1 792,3 milliards, soit une hausse de 282,3 milliards par rapport à 2021. Elles comprennent les dépenses d'acquisition de biens et services permettant à l'administration centrale d'exercer son activité et aussi les dépenses des plans de riposte à Coronavirus ;

- les dépenses d'investissement ont été exécutées à hauteur de 2 974,2 milliards contre 2 171,9 milliards en 2021. La composante interne s'affiche à 1 479,1 milliards en hausse de 281,1 milliards par rapport à son niveau de 2021. Quant aux projets d'investissement financés sur ressources extérieures, ils ont été exécutés à hauteur de 1472,8 milliards contre 932,4 milliards en 2021. Ils se répartissent comme suit :

- o 1 433,0 milliards au titre des prêts projets contre 840,1 milliards en 2021 ;
- o 39,9 milliards de dons projets contre 92,3 milliards un an plus tôt ;

- les dépenses de consolidation de la paix et de la sécurité, ont été exécutées à hauteur de 161,5 milliards en lien avec un besoin de renforcement supplémentaire du dispositif sécuritaire face à la montée de la menace terroriste au nord du pays. Ces dépenses comprendraient principalement les opérations au titre des activités du Conseil National de Sécurité (CNS) ainsi que la préparation des élections municipales et sénatoriales en 2023 ;

Au total, le déficit budgétaire pour l'année 2022 s'est établi à 2 982,0 milliards (6,8% du PIB) comparé à un déficit de 1 961,8 milliards (5,0 % du PIB) un an plutôt, en liaison d'une part, avec les mesures exceptionnelles de suspension de la taxation sur les produits pétroliers à la suite de la forte hausse des cours

internationaux liée à la crise Ukrainienne et d'autre part, à la hausse des dépenses en lien avec les effets des mesures de revalorisation des fonctionnaires intervenues en août 2022 ainsi que les mesures pour mitiger les impacts de la crise ukrainienne sur l'économie.

La couverture de ce déficit a été assurée par les ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers sous régional et international, ainsi que par les concours extérieurs.

La balance des paiements en 2022 a enregistré un solde global déficitaire de 320,3 milliards de francs CFA en 2022 après l'excédent 1 095,6 francs CFA obtenu en 2021 en liaison avec l'accroissement des entrées de capitaux.

Les comptes extérieurs se sont caractérisés par un déficit de la balance des transactions courantes de -3 005,2 milliards (-6,9% du PIB) plus élevé que celui de 2021 (-1 593,8 milliards ; -4,0% du PIB), en relation avec la dégradation de l'excédent commercial qui est passé de 0,9% en 2021 du PIB à -3,2% du PIB en 2022. La détérioration du déficit courant est essentiellement imputable à la dégradation de la balance des biens et services qui s'est creusé de 1401,1 milliards, soit 3,2% du PIB. Les autres sous comptes étant restés presque stables en ratio du PIB par rapport à 2021 ; les revenus primaires se sont établis à -3,1 % du PIB et les revenus secondaires à -0,6 % du PIB.

L'excédent structurel des biens a connu une baisse passant de 4,3% du PIB à 1,6%, en lien avec une croissance des importations plus forte que celle des exportations, elle-même induite par la poussée inflationniste observée au second semestre 2021. Les exportations ont progressé de +19,3% du fait de la hausse en valeur, des ventes de café vert (+67,1), des produits pétroliers (+123,2%), de l'huile

de palme (+60,8%). S'agissant des importations, elles ont réalisé une progression plus forte de +38,7% par rapport à 2021, soit une hausse nominale de 2 631 milliards en valeur FOB.

Concernant les services, le déficit structurel s'est creusé de +26,0%, en lien avec la croissance des échanges de biens.

Le déficit des revenus primaires s'est aggravé de 9,8% du fait de la hausse des intérêts sur la dette.

Le solde du compte de capital, estimé à 40,7 milliards de FCFA, a baissé de 55,6% en 2022 contre une baisse de 8,75% en 2021.

Au niveau du compte financier, le solde s'est établi à 6,1% du PIB sous l'effet de la mobilisation des investissements directs (1,4% du PIB) et des tirages pour le compte de l'Administration publique (+4,0% du PIB).

La situation monétaire en 2022 est caractérisée par le relèvement successif des taux directeurs de la BCEAO entre juin et décembre 2022, pour un total de 75 points de base, au-delà de leurs niveaux d'avant Covid-19. Ainsi, la BCEAO a satisfait les besoins de liquidité exprimés par les banques commerciales à ses guichets au taux unique de 2,00%, en vigueur depuis le 24 juin 2020.

Par ailleurs, afin de permettre aux Etats de disposer de ressources stables et à moindre coût pour le financement de la relance économique, la BCEAO, en collaboration avec l'agence « UMOA Titre » a mis en place, en février 2021 un guichet spécial de refinancement des Obligations de Relance (ODR). Cet accompagnement des Etats s'est renforcé avec la mise en place d'un guichet spécial de refinancement en août 2021 dénommé « guichet de soutien et de résilience » visant à financer les opérations prévues dans les budgets des Etats en 2021.

Ainsi, la masse monétaire au sens large (M2) a augmenté de 9,0% (+1 391,2 milliards. Cette évolution résulte de l'effet conjugué de l'accroissement des créances intérieures (+14,1% ; +1 944,1 milliards) et du fléchissement des actifs extérieurs nets (-7,6% ; -320,3 milliards).

Concernant les actifs extérieurs nets, ils replient de 7,6% sous l'effet de la dégradation du solde commercial.

L'expansion de la liquidité globale de l'économie transparaît aussi bien au niveau des dépôts transférables (+14,0% ; +1 003,6 milliards), de la circulation fiduciaire (+6,8% ; +252,2 milliards) que par les autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+3,0% ; +135,4 milliards).

Par ailleurs, les passifs à caractère non monétaire se sont contractés de 15,3% (-368,3 milliards).

Les créances sur l'économie, en dépit du relèvement des taux directeurs ont bénéficié du dynamisme de l'activité économique. Dans ce contexte, les créances sur l'économie en pourcentage du PIB sont ressorties à 22,5% du PIB.

Entre 2021 et 2022, le Gouvernement a poursuivi ses actions en matière **de réformes de l'administration et de la politique fiscales** afin d'optimiser le dispositif fiscal en faveur du développement du secteur privé tout en améliorant les performances en matière de collecte des ressources propres.

En matière de Politique fiscale :

Au niveau de la fiscalité intérieure

- plan de rationalisation des exonérations, adopté en Conseil des Ministres en 2019, mis en œuvre en 2021 et en 2022 ;

- droits d'enregistrements café-cacao relevés de 1,5% à 3% en 2021 ;
- droits d'accises de 15% sur les produits cosmétique et de beauté contenant de l'hydroquinone et 10% sur ceux ne contenant pas de l'hydroquinone institués en 2021 ;
- fiscalité applicable aux PME réaménagée à travers la création en 2021 du régime de microentreprise et du régime de l'entreprenant;
- taux d'imposition des droits d'accises (tabacs et boissons) relevé de 1 point en 2021 et 2022 en vue de l'harmonisation du dispositif avec la directive de l'UEMOA.
- régime fiscal des prestataires de services pétroliers simplifié en 2021 ; et
- minimum de perception pour les contribuables relevant des régimes du réel (RNI et RSI) institué en 2021.

Au niveau de la fiscalité de porte

- DUS de 1,5% du prix CAF de référence sur le caoutchouc sec naturel institué en 2022 ; et
- taux de TVA réduit de 9% sur le lait infantile institué en 2021.

En matière d'administration fiscale :

Au niveau de la fiscalité intérieure

- Système de Gestion des Impôts de Côte d'Ivoire (SIGICI) déployé dans tous les services de la DGI en 2021 ;
- fonctionnalités du SIGICI améliorées à travers :
 - la mise en place du module de gestion des demandes de remboursement des crédits de TVA en 2021 ;

- la mise en œuvre du module de gestion automatisée des droits à déduction de la TVA en 2022 ; et
- la mise en place du module dédié au contrôle fiscal en 2022.
- déploiement de l'appliquatif « E-cadastre Côte d'Ivoire » en 2021 ;
- cadastrage des localités de Yamoussoukro, Bouaké, et Korhogo renforcé en 2022 avec l'appui de la Banque Mondiale et de la BAD.

Au niveau de la fiscalité de porte

- sécurisation du transit international des marchandises et lutte contre la fraude accrues à travers :
 - l'interconnexion des systèmes informatiques des Douanes ivoiriennes avec ceux du Burkina Faso et du Niger respectivement en 2019 et en 2021 ;
 - l'installation en 2022 de 03 scanners repartis dans les Bureaux des Douanes de Takikro (à l'est), de Ouangolodougou (au nord) et du Port Autonome d'Abidjan (au sud) ;
 - l'acquisition en 2022 de trois (3) nouvelles vedettes de surveillance des plans d'eaux ; et
 - la mise en place de la vidéosurveillance au niveau des bureaux frontières de Takikro, Noé et de Niablé.
- efficacité de la prise en charge des marchandises consolidée à travers :
 - un contrôle plus accru de la valeur des marchandises se traduisant ainsi par la progression du taux de redressement de 2,3% en 2018 à 4,0% en 2022 ;

- la mise en place en 2022 d'une application mobile d'authentification et de consultation des documents douaniers ; et
- la construction de locaux à la Direction Régionale des Douanes de Man (ouest), la rénovation et l'extension des locaux des Directions Régionales d'Aboisso (sud-est) et de San Pedro (sud-ouest).

En matière de gestion des finances publiques :

- élaboration et exécution du budget en mode budget-programmes consolidées à travers :
 - la mise en place en 2021 d'un nouveau système d'information plus performant dénommé Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'État (SIGOBE) ;
 - l'élaboration des Rapports Annuels de Performance et du Rapport Général sur la performance des programmes des années 2020 et 2021 ;
 - l'instauration en 2022 d'une conférence de performance qui sert de cadre à l'élaboration des Projets Annuels de Performance (PAP) ;
- transparence de la gestion des finances publiques renforcée à travers :
 - l'instauration des Débats d'Orientation Budgétaire depuis 2019 au sein des deux chambres du parlement (Assemblée Nationale et Sénat) ;
 - la vulgarisation du budget citoyen depuis 2021, pour traduire l'information budgétaire dans un langage accessible aux populations ;

- la mise en place en 2022, de la plateforme « e-fournisseur » accessible au www.efournisseur.gouv.ci permettant aux fournisseurs et prestataires de l'Etat de faire le suivi de leurs factures jusqu'au paiement ; et
 - l'élaboration de la Déclaration sur les Risques Budgétaires comme annexe à la Loi des Finances depuis 2020.
- A fin 2022, le taux de déploiement de l'outil SyGACUT se chiffre à 87%. Quatre-vingt-quatorze (94) EPN ont été connectés au Compte Unique du Trésor (CUT) sur un total de quatre-vingt-quinze (95) à l'exception du Fonds de Développement de la Formation Professionnelle (FDFP). Les opérations de la dette publique et les projets cofinancés ne sont toutefois pas encore intégrés au CUT, dans l'attente de l'accord des bailleurs de fonds ; et
 - A fin 2022, la dette fournisseurs de l'Administration Centrale a été payée dans un délai moyen de 20 jours contre un délai réglementaire de 90 jours.

En matière d'amélioration continue du climat des affaires :

- plateforme « e-raccordement » a été mise en place en mars 2021 pour faciliter le raccordement à l'électricité des PME/PMI ;
- plateforme e-ventes aux enchères finalisée en 2021 ;
- Observatoire des Plaintes Foncières (OPF) a été mis en place par arrêté n°008/MBPE du 05 février 2021 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'observatoire des plaintes non juridictionnelles en matière foncière. Le dispositif est opérationnel depuis juillet 2021 ; et
- la télédéclaration et le télépaiement des cotisations sociales sont effectifs depuis juillet 2021.

DEUXIEME PARTIE : SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ANNEE 2023

I. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Au **niveau mondial**, l'activité économique évolue dans un environnement morose sur la période écoulée de l'année 2023. Les facteurs à l'origine de cette morosité sont (i) les répercussions de la guerre en Ukraine, (ii) la persistance de l'inflation à des niveaux élevés, (iii) le durcissement continu des politiques monétaires avec comme corollaire la perturbation du secteur financier, et (iv) l'accroissement du coût de financement des Etats.

En outre, l'apparition d'une nouvelle vague de COVID-19 en Chine pourrait contribuer à assombrir davantage les perspectives de croissance à court terme.

Au niveau des prix à la consommation, bien que l'inflation mondiale reste élevée, il convient de relever une décélération observée depuis le début de l'année en cours, du fait de la détente des prix de l'énergie et de certains produits alimentaires. Les tensions inflationnistes persistantes dans de nombreux pays, proviennent principalement de l'inflation sous-jacente (hors énergie et produits alimentaires) en lien avec l'insuffisance de l'offre face à une demande résiliente. Selon les estimations du FMI au mois de juillet 2023, l'inflation mondiale moyenne devrait s'établir à 6,8% en 2023, contre 8,7% en 2022.

Face à ces niveaux d'inflation élevés, les principales banques centrales maintiennent l'orientation restrictive de leurs politiques monétaires, afin de réduire la demande de crédit et par conséquent d'induire un ralentissement de la demande de biens et services ainsi qu'une baisse de la pression sur les prix.

Ainsi, la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, le 14 juin 2023, d'augmenter de 25 points de base son taux directeur qui passe à 4,00% contre 3,75% antérieurement et 0,00% en mars 2022, après le déclenchement de la guerre en Ukraine. Le Conseil des gouverneurs de la BCE est déterminé à assurer le retour au plus tôt de l'inflation au niveau de sa cible de 2 % à moyen terme.

En revanche, aux Etats-Unis, les responsables de la Banque Centrale (FED) sont restés prudents. Ils ont convenu, le 14 juin 2023, de maintenir les taux d'intérêt stables, entre 5% et 5,25%, après dix hausses consécutives depuis mars 2022. Toutefois, ils envisagent deux nouveaux relèvements d'ici la fin de l'année. Cette pause vise à éviter une récession économique et à permettre au système financier de s'adapter à ce niveau élevé des taux d'intérêt.

En outre, après la levée des mesures de restrictions draconiennes en décembre 2022, la Chine fait face à un rebond épidémiologique de contaminations au Covid-19 depuis le mois d'avril 2023. Soucieux de redresser son économie, l'exécutif chinois n'envisage pas revenir à des mesures de confinement ou d'isolement.

Dans ce contexte, les dernières perspectives de l'économie mondiale publiées par le FMI en juillet 2023 prévoit un accroissement du PIB mondial de 3,0% en 2023 en deçà de la réalisation de +3,5% en 2022. Le rythme de progression du PIB ralentirait aux Etats Unis (+1,8% après +2,1% en 2022), et en zone euro (+0,9% contre +3,5% en 2022). En Chine, la croissance du PIB devrait se hisser à 5,2% en 2023 contre une réalisation de 3,0% l'année précédente.

Les perspectives économiques demeurent marquées par des incertitudes considérables et les principaux risques qui entourent les projections sont orientés à la baisse. L'une des préoccupations majeures tient au fait que l'inflation pourrait rester plus persistante que prévu.

I.1- L'évolution de la situation économique dans les principaux pays et grandes zones

I.1.1- Les États-Unis d'Amérique

Aux États-Unis, la croissance du PIB a progressé de 0,3% au premier trimestre 2023, après une augmentation de 0,6% le trimestre précédent. Au deuxième trimestre, le PIB devrait ralentir à 0,3% au même rythme qu'au premier trimestre 2023. Le marché du travail est resté solide sur les cinq premiers mois de l'année 2023 avec une baisse continue du taux de chômage de février 2023 (+3,6%) à avril (+3,4%). Toutefois, au mois de mai, le taux de chômage est monté à 3,7%, d'après les chiffres publiés le 02 juin 2023 par le département du Travail. Concernant l'inflation, elle ressort à 4,0% en mai 2023 après 4,9% le mois précédent, nettement en deçà de celle de la zone euro.

I.1.2- La Zone Euro

Dans **la zone euro**, le PIB a baissé de 0,1% au premier trimestre 2023, en rythme trimestriel tout comme au dernier trimestre 2022. Au deuxième trimestre, la croissance du PIB de la zone devrait être pénalisée par les industries énérgo-intensives (industrie dont la consommation d'électricité représente une charge très importante). Concernant le taux de chômage, il était de 6,5% en mai 2023, stable

par rapport au taux enregistré en avril 2023 et en amélioration par rapport au taux de 6,7% enregistré en mai 2022. Quant à l'inflation, selon les estimations publiées le 1^{er} juin par EUROSTAT, elle poursuit son ralentissement en mai 2023, se situant à 6,1% après 7,0% en avril, à la faveur notamment du repli marqué des prix de l'énergie.

I.1.3- Le Japon

Au **Japon**, la croissance du premier trimestre 2023 a été révisée à la hausse et atteint +0,7%, après une première estimation de +0,4%. La reprise est portée par la forte hausse de la consommation. Cependant, le risque d'une accentuation du ralentissement de la croissance mondiale qui pourrait nuire aux exportations, moteur de la croissance du pays, fait peser des inquiétudes sur les perspectives économiques sur le reste de l'année 2023.

Au niveau du marché de l'emploi, selon le Bureau des Statistiques du Japon (SBJ), le taux de chômage a connu une décélération. Il est ressorti à 2,6% en avril et mai contre 2,8% en mars 2023.

De même, l'inflation a décéléré pour se situer à 3,2%, en mai 2023 après 3,5% en avril 2023.

I.1.4- Le Royaume-Uni

Au **Royaume-Uni**, la croissance du PIB devrait rester stable à 0,1% au deuxième trimestre, au même rythme qu'au premier trimestre, selon les données publiées par l'Insee. En ce qui concerne l'inflation, selon les données publiées par l'Office National des Statistiques (ONS), elle a progressé de 8,7% au mois de mai en glissement annuel, maintenant le même rythme que celui du mois d'avril 2023 après une hausse de 10,1% en mars 2023.

Tableau 5 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)

Pays	Est. 2021 (Maj PEM juil. 2023)	Est. 2022 (Maj PEM juil. 2023)	Prév. 2023 (Maj PEM juil. 2023)
Mondiale	6,3	3,5	3,0
Pays avancés	5,4	2,7	1,5
<i>Etats Unis</i>	5,9	2,1	1,8
<i>Japon</i>	2,2	1,0	1,4
<i>Royaume-Uni</i>	7,6	4,1	0,4
Zone Euro	5,3	3,5	0,9
<i>France</i>	6,4	2,5	0,8
<i>Allemagne</i>	2,6	1,8	-0,3
<i>Italie</i>	7,0	3,7	1,1
<i>Espagne</i>	5,5	2,7	2,0

Source : FMI (PEM juillet 2023)

I.1.5- Les pays émergents et en développement

Dans les **économies émergentes et pays en développement**, le taux de croissance du PIB se situerait à 3,9% en 2023, selon les projections du FMI publiées au mois de juillet 2023.

En Chine, la progression du PIB trimestriel s'est accélérée au premier trimestre 2023 à +2,2%, en rythme trimestriel, contre +0,6% au dernier trimestre de 2022, grâce à la fin de la politique « zéro COVID » intervenue en décembre 2022.

Au deuxième trimestre, et sur le reste de l'année 2023, le ralentissement de la production, notamment manufacturière et la faible confiance des consommateurs (traduit par un niveau d'épargne élevé nuisant aux dépenses de consommation) devraient modérer les effets positifs de la poursuite de la normalisation des conditions de consommation et de déplacement. Alors, la progression du PIB, en

rythme trimestriel, ralentirait à partir du deuxième trimestre pour se situer à 0,6% par trimestre. Au total, le PIB progresserait de 5,2% en 2023, porté en partie par des effets de rattrapage, après la faible croissance de 2022. Le taux de chômage moyen urbain s'est établi à 5,5% au premier trimestre, en recul de 0,1 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, selon les données publiées par le Bureau d'Etat des Statistiques (BES).

Concernant l'inflation, elle a progressé d'à peine 0,2% en glissement annuel en mai 2023, contre 0,1% le mois précédent, selon les chiffres du Bureau national des statistiques (BNS).

En **Afrique subsaharienne**, selon les publications du FMI d'avril 2023, la croissance économique décélérerait à 3,5% en 2023, après 3,9% en 2022.

Au **Nigéria**, selon les données publiées par le Bureau National des Statistiques (BNS) le 24 mai 2023, le produit intérieur brut (PIB) a augmenté de 2,3% en glissement annuel au premier trimestre de 2023. Cette progression est en deçà de celles du quatrième trimestre de 2022 (+3,5%) et du premier trimestre de 2022 (+3,1%). La décélération de l'accroissement du PIB est attribuable aux effets négatifs de la crise de trésorerie enregistrée au cours du premier trimestre de l'année en cours. La hausse du PIB au premier trimestre de 2023 a été tirée principalement par le secteur des services, qui a enregistré une augmentation de 4,4% et contribué à hauteur de 57,3% au PIB agrégé selon la NBS. En glissement annuel, l'inflation reste à des niveaux élevés (22,4% en mai après 22,2% en avril 2023).

Quant à l'économie **Sud-africaine**, elle a enregistré une légère croissance au premier trimestre 2023, éloignant le spectre d'une

récession. Le pays a ainsi vu son PIB croître de 0,4% sur les trois premiers mois de l'année 2023, après un recul de 1,1% au dernier trimestre 2022, selon des données publiées par l'Agence sud-africaine de statistiques (StatsSA). L'inflation, en glissement annuel, s'est affichée à 6,3% en mai après 6,8% en avril 2023. Quant au taux de chômage, il a augmenté de 0,2 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent pour se situer à 32,9% au premier trimestre 2023.

Tableau 6 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

Pays	Est. 2021 (Maj PEM juillet 2023)	Est. 2022 (Maj PEM juillet 2023)	Prév. 2023 (Maj PEM juillet 2023)
Pays émergents et pays en développement	6,8	4,0	4,0
<i>Chine</i>	8,4	3,0	5,2
<i>Russie</i>	5,6	-2,1	1,5
<i>Brésil</i>	5,0	2,9	2,1
<i>Inde</i>	9,1	7,2	6,1
Afrique subsaharienne	4,7	3,9	3,5
<i>Nigéria</i>	3,6	3,3	3,2
<i>Afrique du sud</i>	4,7	1,9	0,3

Source : FMI (PEM juillet 2023)

Dans la **zone UEMOA**, selon les prévisions de la BCEAO, l'activité économique devrait enregistrer une augmentation de 5,7% au deuxième trimestre 2023, après une croissance de 5,4% au premier trimestre 2023. Les bonnes performances de la demande intérieure renforceraient la croissance économique des pays de l'UEMOA. Sur le reste de l'année 2023, la progression de l'activité économique se

poursuivrait, en lien avec l'exécution des programmes des Etats et la dynamique du secteur privé et le taux de croissance du PIB ressortirait à 7,0% en 2023, après 5,9% l'année précédente.

Tableau 7 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA

Pays	Croissance du PIB en 2021 (réal.)	Croissance du PIB en 2022 (est.)	Croissance du PIB en 2023 (prév.)
<i>Bénin</i>	7,2	6,3	6,2
<i>Burkina Faso</i>	6,5	3,0	5,8
<i>Côte d'Ivoire</i>	7,4	6,7	7,2
<i>Guinée Bissau</i>	6,1	4,2	4,9
<i>Mali</i>	3,1	3,7	5,1
<i>Niger</i>	1,4	11,9	7,8
<i>Sénégal</i>	6,5	4,2	8,8
<i>Togo</i>	6,0	5,8	6,6
UEMOA	6,1	5,9	7,0

Sources : MEF/DGE/DPPSE, RSM mai 2023

I.2- L'inflation et les taux de change

I.2.1- L'inflation dans le monde

Dans un contexte marqué par les conséquences négatives de la guerre en Ukraine qui a démarré le 24 février 2022, il est enregistré une flambée des prix des produits énergétiques ainsi que de certains produits alimentaires et biens intermédiaires.

Aussi, les ruptures d'approvisionnement sont exacerbées, l'inflation mondiale s'accélère et l'insécurité alimentaire s'intensifie.

Ainsi, selon les prévisions du FMI de Juillet 2023, l'inflation ressortirait cette année à 4,7% dans les pays avancés et 8,3% dans les pays émergents et les pays en développement.

Tableau 8 : Variation de l'indice des prix à la consommation dans les principaux pays et grandes zones (en %)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chine	2,1	2,9	2,4	0,9	1,9	2,0
Brésil	3,7	3,7	3,2	8,3	9,3	5,0
États-Unis	2,4	1,8	1,2	4,7	8,0	4,5
Japon	1,0	0,5	0,0	-0,3	2,5	2,7
Zone Euro	1,8	1,2	0,3	2,6	8,4	5,3
Afrique Subsaharienne	10,6	8,3	8,1	11,0	14,5	14,0
Côte d'Ivoire	0,6	0,8	2,4	4,2	5,2	3,7

Sources : WEO juillet 2023 (FMI) ; MEF/DGE/DPPSE

I.2.2- Les taux de change

Le **marché des changes** est caractérisé au cours du premier semestre de 2023, par une évolution mitigée de l'euro par rapport aux principales monnaies, en glissement annuel. En effet, la monnaie européenne se déprécie face au dollar US (-1,2%) et au rouble (-1,4%). A l'inverse, la monnaie de la zone euro s'apprécie par rapport à la livre sterling (+4,1%), au yen (+8,5%), au rand sud-africain (+16,8%) et au yuan renminbi (+5,7%).

En variation mensuelle au mois de juin 2023, l'euro se déprécie à nouveau de 0,3% face au dollars US, après avoir concédé 0,8% le mois précédent. De même, l'euro perd de la valeur face à la livre

sterling (-1,4%) et au rand sud-africain (-1,7%). En revanche, il s'apprécie face au yen (+2,8%), au yuan renminbi (+2,2%) et au rouble (+5,3%).

I.3- Les cours des matières premières

Sur la première moitié de l'année 2023, le **marché des matières premières** est marqué par le repli des prix du pétrole brut et de certains produits alimentaires qui s'étaient envolés suite au déclenchement de la guerre en Ukraine (engrais, huile de palme, blé). Cependant les cours du cacao fèves, du sucre et du riz se situent à des niveaux supérieurs à ceux d'avant la guerre en Ukraine.

Dans l'ensemble, les évolutions des cours des principaux produits de base échangés par la Côte d'Ivoire en variation mensuelle et en glissement annuel sont contrastées.

Tableau 9 : Cours des matières premières à fin juin 2023

	en Francs CFA/unité de mesure			en Dollar américain/unité de		
	6 mois 2022	6 mois 2023	Var. 23/22	6 mois 2022	6 mois 2023	Var. 23/22
PRODUITS ALIMENTAIRES						
Café	1 397	1 508	7,9%	2,33	2,49	6,7%
Cacao	1 461	1 723	17,9%	2,44	2,84	16,6%
Huile de palme	956	568	-40,5%	1,59	0,94	-41,1%
Sucre	250	298	19,3%	0,42	0,49	18,2%
Riz	262	304	16,3%	0,44	0,50	15,1%
MATIERES INDUSTRIELLES						
Coton	1 955	1 286	-34,2%	3,25	2,12	-34,8%
Or	1 124 456	1 172 899	4,3%	1 873,68	1 933,30	3,2%
Pétrole brut	63 691	48 447	-23,9%	105,89	79,84	-24,6%

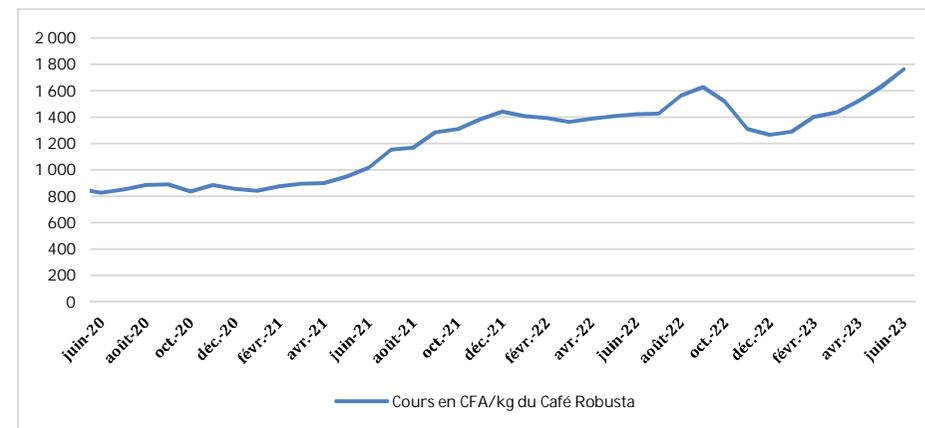
Sources : INSEE ; MEF/DGE/DPPSE

I.3.1- Les produits alimentaires

Au premier semestre 2023, les cours, en monnaie locale, des principales cultures d'exportation affichent une évolution contrastée par rapport à la période correspondante de 2022.

Les cours du café vert robusta ont progressé de 7,9% et s'établissent en moyenne à 1 508 FCFA/Kg à fin juin 2023 contre 1 397 FCFA/Kg à la période correspondante de 2022.

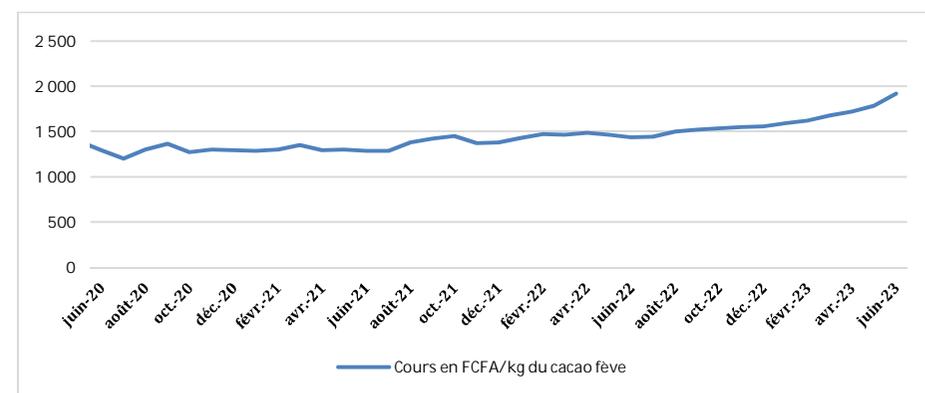
Figure 1 : Évolution des cours du café vert robusta en FCFA/kg



Source : MEF/DGE /DPPSE

Les cours du cacao en FCFA ont augmenté de 17,9% et ressortent en moyenne au premier semestre 2023 à 1 723 FCFA contre 1 461 FCFA à la période correspondante en 2022.

Figure 2 : Évolution des cours du cacao en F CFA/kg

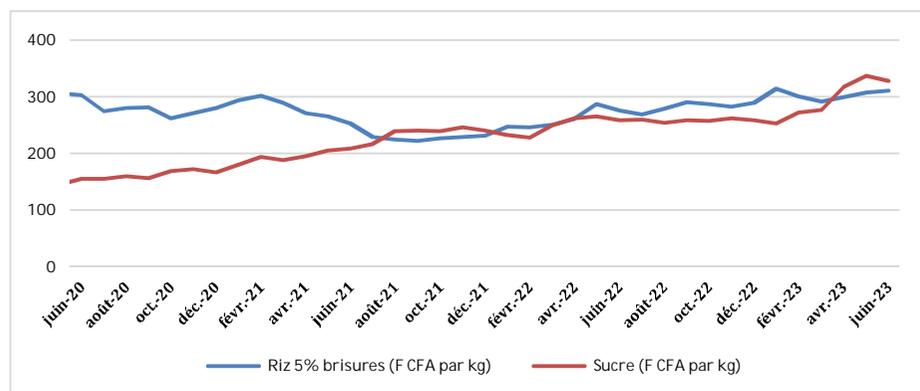


Source : MEF/DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **sucre**, les cours moyens s'établissent à 298 FCFA/Kg au premier semestre 2023, en hausse de 19,3% par rapport à la période correspondante de 2022.

En revanche, au niveau **du riz** blanchi de variété 5% brisures, les cours moyens ont affiché une progression de 16,3% au cours du premier semestre 2023. Ils ressortent à 304 FCFA/kg contre 262 FCFA/kg à la même période de 2022.

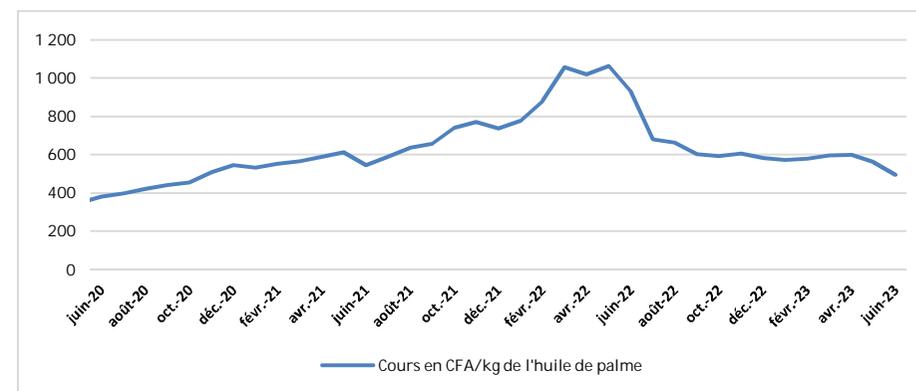
Figure 3 : Évolution des cours du sucre et du riz F CFA/kg



Source : MEF/DGE/DPPSE

Sur le marché de l'huile de palme, les cours ont reculé de 40,5% pour s'afficher en moyenne à 568 FCFA/Kg contre 956 FCFA/Kg au premier semestre 2023.

Figure 4 : Évolution des cours de l'huile de palme en FCFA/kg



Source : MEF/DGE/DPPSE

I.3.2. Les produits industriels

Les cours des produits industriels ont enregistré une baisse, à l'exception de l'or.

Ainsi, à fin juin 2023, les cours de **l'or** progressent de 4,3% pour s'établir en moyenne à 1 172 899 FCFA par once après 1 124 456 FCFA par once au semestre correspondant de 2022.

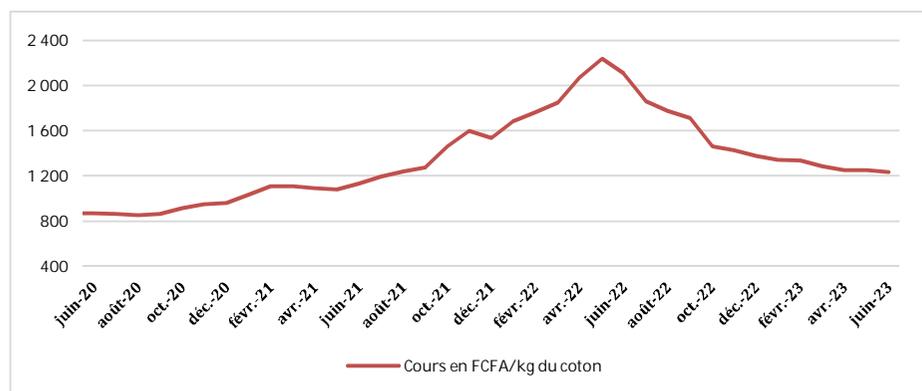
Figure 5 : Évolution des cours de l'or en FCFA/once



Source : MEF/DGE/DPPSE

Les cours moyen du **coton** enregistrent une diminution de 34,2% pour ressortir à 1 286 FCFA/kg contre 1 955 FCFA/kg au premier semestre 2022.

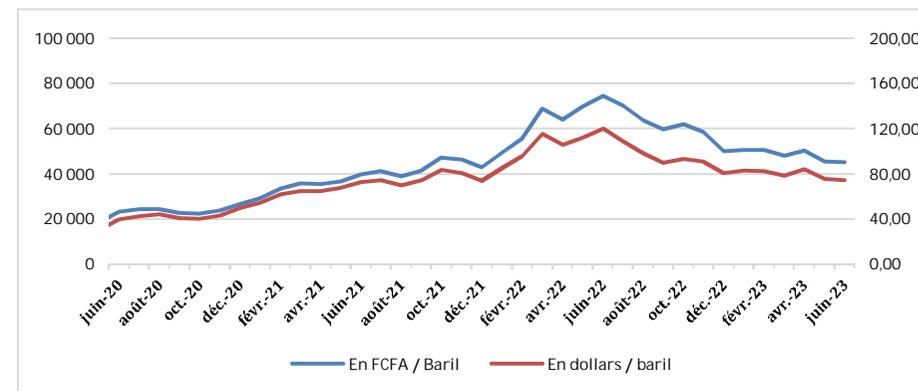
Figure 6 : Évolution des cours du coton en FCFA/kg



Source : MEF/DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **pétrole brut**, les cours ont chuté de 23,9%. En effet, au premier semestre 2023, les cours se sont établis en moyenne à 48 447 FCFA le baril contre 63 691 FCFA enregistrés à la période correspondante de 2022.

Figure 7 : Évolution des cours du pétrole



Source : MEF/DGE/DPPSE

II - LE CADRAGE DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE EN 2023

Au niveau national, l'activité économique continue de tirer profit de la mise en œuvre des activités du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, en dépit d'un contexte international morose. En effet, le Gouvernement ivoirien s'est attelé à la mise en œuvre de sa feuille de route 2023, axée sur le PND 2021-2025, qui comprend 833 projets majeurs évalués à 4 816 milliards de FCFA et 296 réformes pour un coût de 130 milliards de FCFA. Au premier trimestre 2023, les travaux ont porté sur 572 projets et 246 réformes. Au niveau des projets, il s'est agi, notamment de (i) la finalisation des travaux de construction de certaines infrastructures sportives et

d'hébergement, **(ii)** la finalisation et le renforcement des infrastructures universitaires, **(iii)** le lancement de la construction de plusieurs centres d'enseignements techniques, **(iv)** l'opérationnalisation des cours d'appel de Korhogo et Daloa et **(v)** la réhabilitation et la construction de maisons d'arrêt et de corrections. Les reformes, quant à elles, ont concerné **(i)** la sécurité routière, **(ii)** l'encadrement et la facilitation du paiement des bourses, **(iii)** l'accélération du soutien du Gouvernement à la jeunesse et **(iv)** l'adoption du cadre de développement des Start up.

Au total, au premier trimestre 2023, le taux d'engagement des dépenses pour l'année 2023 s'est situé à 19,6%. Les actions du Gouvernement devraient s'accélérer sur le reste de l'année, en mettant l'accent, entre autres, sur la finalisation de l'Autoroute du Nord section Tiébissou-Bouaké, la mise en service du 5^{ème} pont d'Abidjan, le lancement de la phase opérationnelle de la ligne 1 du Metro, l'autoroute périphérique Y4, et l'achèvement de toutes les infrastructures prévues pour la CAN 2023.

Par ailleurs, dans un environnement marqué par le maintien de l'inflation mondiale à des niveaux élevés, la BCEAO maintient l'orientation restrictive de sa politique monétaire.

De même, le Gouvernement ivoirien poursuit la mise en œuvre de la plupart des mesures de lutte contre la cherté de la vie, adoptées en 2022. Ces mesures ont été renforcées, le 15 juin 2023, par l'adoption d'un décret modificatif du décret portant attribution, organisation et fonctionnement de la commission de la concurrence et de la lutte contre la vie chère. Ce nouveau décret vient renforcer les capacités institutionnelles et financières de la Commission en vue de soutenir les opérations de surveillance et de répression des pratiques anti-concurrentielles du marché.

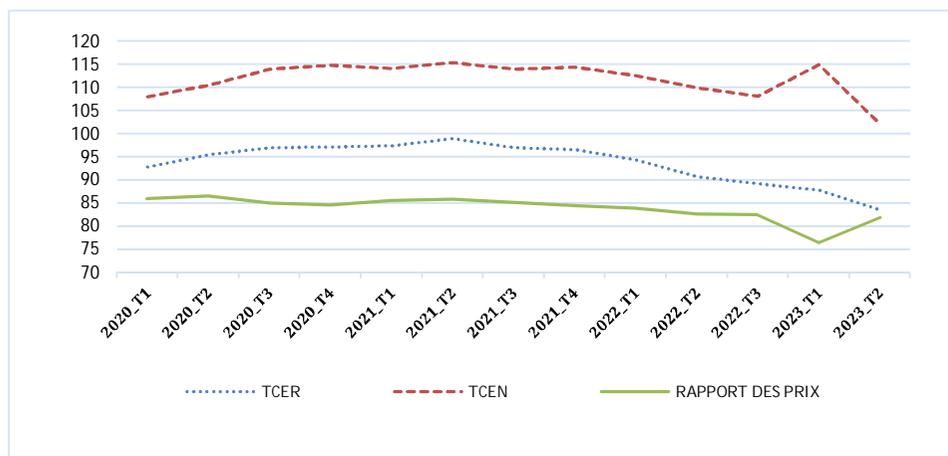
Au niveau de l'environnement des affaires, les chefs d'entreprises ont maintenu leur confiance quant à la bonne évolution de l'activité économique sur le reste de l'année. En effet, l'indice du climat des affaires produit par la BCEAO s'est situé à 102,7 au mois d'avril 2023, au-dessus de sa tendance de longue période, en hausse de 0,8% comparativement au mois de mars 2023. Toutefois, en moyenne sur les 4 premiers mois de l'année, il affiche une baisse de 1,5 comparativement à la période correspondante de 2022, attestant d'une légère dégradation de la confiance des chefs d'entreprises.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a conclu un Programme Economique et Financier (PEF) avec le FMI en avril 2023, afin de **(i)** maintenir sa stabilité macroéconomique à court terme, **(ii)** soutenir la transformation structurelle de l'économie, **(iii)** favoriser son accession au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure à moyen terme, et **(iv)** augmenter sa contribution aux réserves internationales de l'UEMOA. La mise en place de ce PEF, pour un montant de 3,5 milliards de dollars, soit 2 601,6 millions de DTS, sur une période de 40 mois à compter du mois de juin 2023, a été approuvée le 24 mai 2023 par le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International.

L'économie ivoirienne, au second trimestre 2023, enregistre un gain de compétitivité comparativement au trimestre précédent avec un Taux de Change Effectif Réel (TCER) qui s'est déprécié de 4,86% pour se situer à 83,62. Cette situation résulte d'une hausse du rapport de prix entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires de 7,10% et d'une baisse du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 11,17%, comparativement au premier trimestre 2023. Toutefois, au premier semestre 2023 comparativement au semestre précédent, la Côte d'Ivoire affiche une perte de compétitivité en relation avec une hausse

du Taux de Change Effectif Nominal (TCEN) de 3,06% en dépit de la baisse du rapport de prix entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires de 3,61%.

Figure 8 : Évolution trimestrielle des taux de change effectifs réel et nominal et du rapport des prix



Source : MEF/DGE/DPPSE

Les analyses dans cette partie sont fondées sur les données à fin juin 2023 (sauf indications contraires) qui devraient permettre de conforter les hypothèses macroéconomiques qui serviront de base à la projection des principaux agrégats de l'économie.

II.1- La production agricole

Au premier semestre 2023, le secteur primaire est marqué par une évolution contrastée de l'agriculture d'exportation et industrielle.

Toutefois, il devrait bénéficier d'une bonne dynamique de l'agriculture vivrière.

En effet, l'agriculture industrielle et d'exportation est caractérisée par une baisse des productions de cacao (-10,6%), de café (-60,9%) et de coton graine (-58,6%) tandis que celles de banane dessert (+2,8%), de sucre (+6,2) et de noix de cajou (+16,5% à fin mai 2023) s'accroissent. Quoiqu'enregistrant quelques spécificités, ces évolutions mitigées de l'agriculture d'exportation sont globalement en ligne avec les prévisions de croissance réalisées au mois de mars 2023.

Tableau 10 : Principales productions de l'agriculture d'exportation

(En tonnes)	6 mois 2022	6 mois 2023	Variation (%)	Prév. annuelles 2023 Réalisées en mars 2023
Cacao fèves	994 549,0	889 408,2	-10,6	-9,7
Café	89 878,3	35 124,1	-60,9	-5,2
Noix cajou	984 414,0	1 147 087,0	+16,5	2,1
Caoutchouc	598 259,8	717 543,6	+19,9	21,4
Sucre	122 297,0	129 854,7	+6,2	2,0
Régime de palme*	1 482 898,3	1 544 464,0	+4,2	5,0
Banane dessert	222 871,4	229 113,3	+2,8	4,3
Coton graine	401 551,0	166 076,0	-58,6	20,9

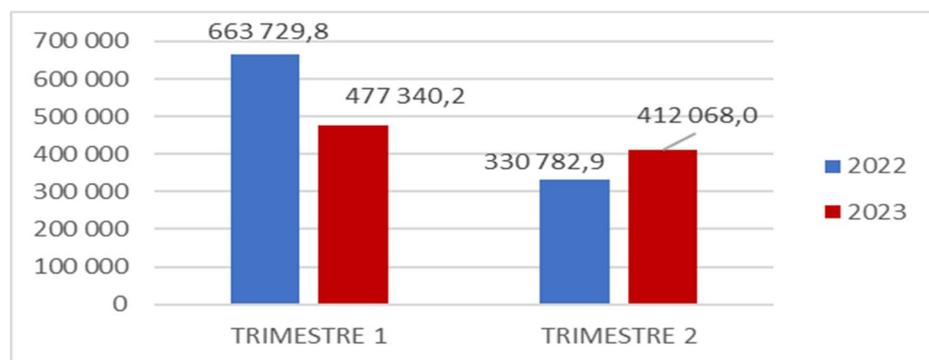
Sources : DGE, OPA, MEMINADER

* A fin mai

Par spéculation, les principales tendances à fin juin 2023 par rapport à fin juin 2022 se présentent comme suit :

La production de **cacao fèves** pâtit de conditions climatiques peu favorables et de la suspension de la distribution des semences améliorées en vue de stabiliser la production à 2 millions de tonnes et de permettre ainsi au producteur de bénéficier de prix rémunérateurs. Dans ce contexte, les producteurs ont enregistré un revenu brut cumulé de 800,467 milliards, en baisse de 2,4%, malgré une augmentation de 9,1% du prix d'achat bord champ par rapport à l'année précédente (900 FCFA/Kg contre 825 FCFA/Kg). Au niveau de la transformation, le cacao transformé et exporté connaît une augmentation de 13% au deuxième trimestre 2023, atteignant 395 765 tonnes. Le taux de transformation pour le premier semestre est de 27%.

Figure 9 : Production de cacao (en tonnes)



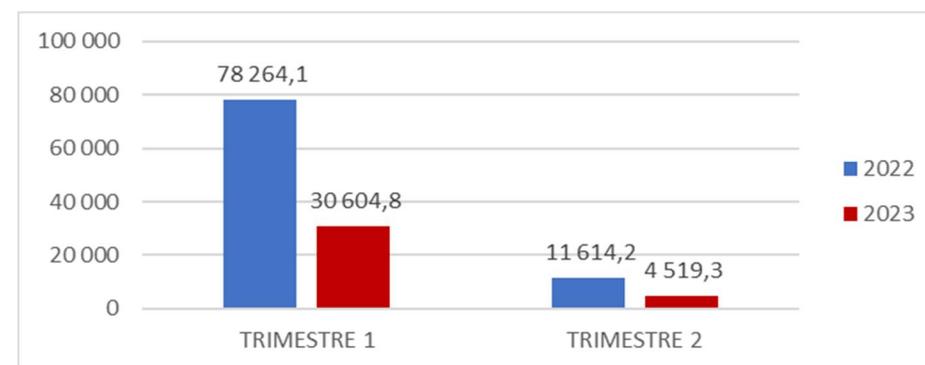
Sources : CCC ; MEF/DGE/DPPSE

La production de **café** enregistre une chute de 60,9% imputable aux conditions météorologiques défavorables, au repos végétatif observé

en 2022 et à l'accroissement du coût des engrais qui a limité leur utilisation. Le prix moyen bord champ s'est situé à 750 FCFA au premier semestre 2023, en hausse de 7,1% comparé à la période correspondante de 2022. Il a résulté de ces évolutions une contraction du revenu brut cumulé des producteurs de 58,13% pour se situer à 26,3 milliards.

Quant à la campagne principale 2022-2023, le prix d'achat bord champ a été fixé à 750 FCFA/Kg, en augmentation de 7,14% par rapport à la campagne intermédiaire de 2022.

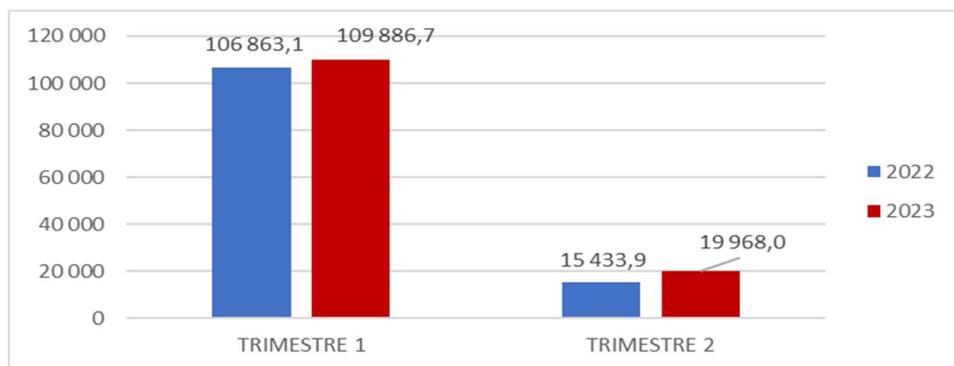
Figure 10 : Production de café (en tonnes)



Sources : CCC. MEF/DGE/DPPSE

La production **sucrière** augmente grâce à une gestion efficace de la maladie de la mosaïque de la canne à sucre au cours des premières étapes de la production. En outre, la mise en œuvre cohérente des contrats de performance joue un rôle déterminant dans la promotion des investissements et l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises du secteur.

Figure 11 : Production de sucre (en tonnes)



Source : Filière Sucre ; MEF/DGE/DPPSE

En ce qui concerne le **coton graine**, il continue de ressentir l'impact de l'invasion des jassides enregistré en 2022, qui a affecté le rendement des plantations. En effet, au cours de la campagne 2022-2023, démarrée au mois de décembre 2022 et achevée au mois de mai 2023, le rendement moyen s'est situé à 574 Kg/ha contre 1 134 Kg/ha la campagne précédente (2021-2022).

Figure 12 : Production de coton graine (en tonnes)

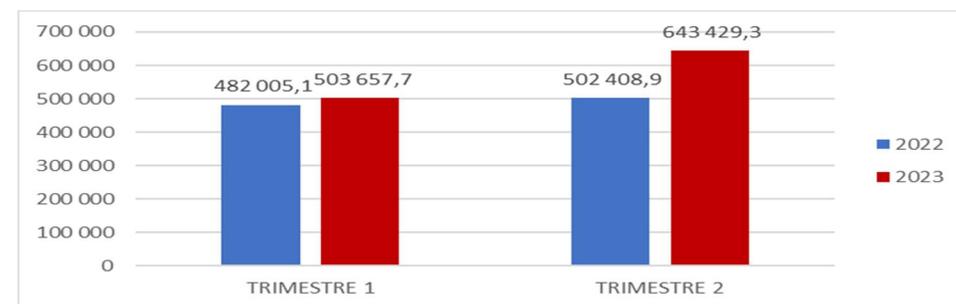


Sources : CCA ; MEF/DGE/DPPSE

La production de **noix de cajou**, quant à elle, ressort en hausse au premier semestre 2023, en lien avec l'amélioration de la productivité des plantations grâce à la mise en œuvre de techniques agricoles appropriées. Toutefois, en raison d'une baisse de la demande mondiale, la filière connaît des difficultés de commercialisation qui se sont traduites, au début de la campagne 2023, par un prix d'achat bord champ, en dessous du prix minimum garanti de 315 FCFA/Kg fixé par l'organe de gestion de la filière. Face à cette situation, en vue de veiller au respect du prix d'achat minimum, de limiter les méventes et d'empêcher la sortie frauduleuse du produit vers les pays frontaliers, le Conseil Coton Anacarde, en accord avec les coopératives, a décidé de procéder à des "ventes groupées". Les ventes groupées sont un mécanisme de commercialisation qui consiste à regrouper en un même lieu les produits des membres d'une coopérative ou d'un village pour leur vente en gros.

Sur les six premiers mois de l'année, le taux de transformation s'est situé à 22,0%, correspondant à un volume de 252 255 tonnes de noix transformées, contre un taux de 20% au cours de la même période en 2022.

Figure 13 : Production d'anacarde (en tonnes)



Sources : CCA ; MEF/DGE/DPPSE

La production de **banane dessert** bénéficie de l'appui du Gouvernement dans le cadre du PURGA 2, des investissements réalisés au niveau des grandes plantations industrielles ainsi qu'à la maîtrise des circuits de distribution sur le marché européen.

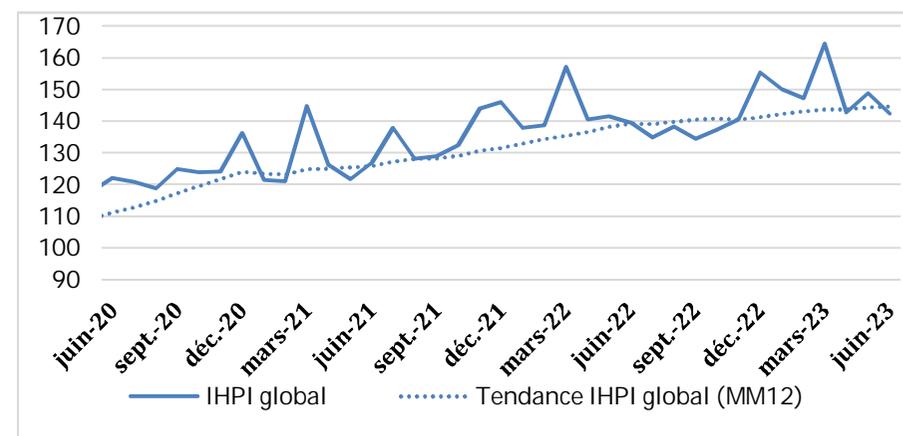
La production de **caoutchouc** connaît un essor significatif sous l'effet de l'entrée en production de nouvelles plantations ainsi que de l'amélioration des rendements de celles déjà existantes. Pour relever le taux de transformation locale qui a fléchi, sous l'effet de la forte hausse de la production, les investisseurs reçoivent un soutien sous forme d'incitations fiscales, notamment des exonérations sur les équipements importés et des crédits d'impôt.

Dans la filière **palmier à huile**, la production de **régimes de palme** affiche une augmentation de 4,2% sur les cinq premiers mois de l'année 2023, comparé à la même période de l'année précédente. La filière bénéficie de l'appui du Gouvernement aux producteurs, à travers la fourniture d'engrais, la distribution de matériaux nécessaires et la mise en œuvre de mesures réglementaires, afin d'améliorer la productivité des petites plantations et de renforcer la compétitivité du secteur. Toutefois, la filière continue de faire face au vieillissement du verger et à une réduction de la main d'œuvre due à la préférence pour des cultures plus rentables.

II.2- La production industrielle

Le secteur secondaire évolue dans un contexte de relative stabilité des prix industriels et d'accélération des principaux chantiers liés à la prochaine CAN. Il est marqué par une progression de la production industrielle.

Figure 14 : Évolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle en volume



Sources : INS ; MEF/DGE/DPPSE

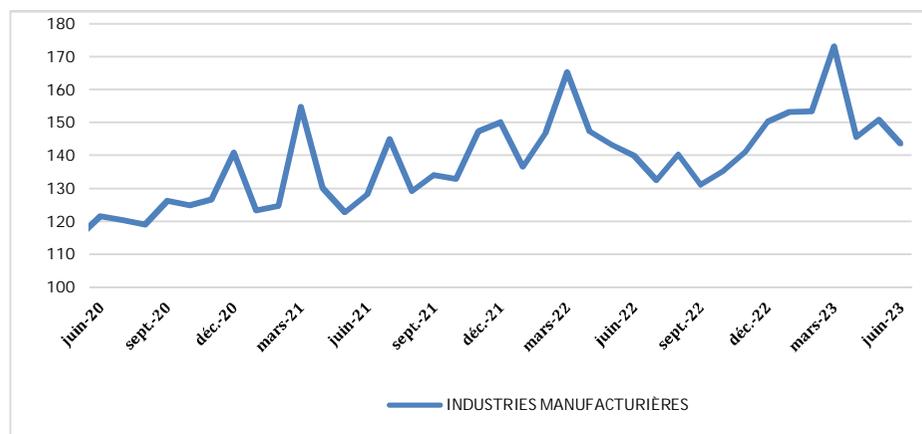
En moyenne sur le premier semestre 2023, l'activité industrielle mesurée par l'**Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) en volume** s'accroît de 4,8% comparé à la même période de l'année précédente, en lien avec la progression de la production de toutes ses composantes, à savoir les « Industries manufacturières » (+4,6%), les « industries extractives » (+3,8%), les « industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau » (+9,7%) et les « industries environnementales » (+8,7%).

Au niveau *des « industries manufacturières »*, les divisions « fabrication de produits alimentaires » (+5,1%), « raffinage pétrolier et cokéfaction » (+11,8%), « fabrication de boissons » (+30,5%) et « autres industries manufacturières » (+29,5%) sont les principales sources de l'augmentation enregistrée. Cette orientation favorable est

contrariée par la baisse dans les divisions « activités de fabrication textiles » (-30,9%), « métallurgie » (-25,6%) et « fabrication de meubles et matelas » (-22,4%). La fabrication de textile pâtit de la mauvaise campagne cotonnière.

Dans la division « raffinage pétrolier et cokéfaction », la production de produits pétroliers augmente de 11,8%, en raison de la progression des exportations (+39,0%) et de la consommation intérieure (+3,7%).

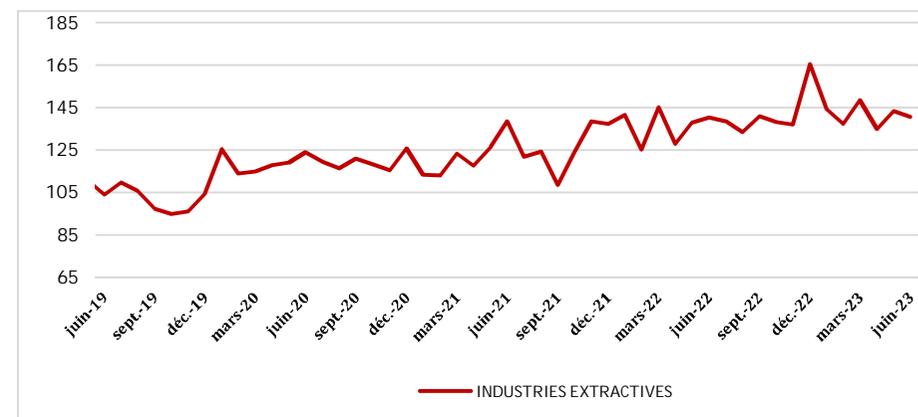
Figure 15 : Indice de production du secteur manufacturier



Sources : INS ; MEF/DGE/DPPSE

Dans les « industries extractives », la progression de la production s'explique par celle de la division « extraction de minerais métalliques » (+8,4%) amoindrie par le repli des divisions « extraction d'hydrocarbures » (-4,3%), « autres activités extractives » (-14,7%) et « activités de soutien aux industries extractives » (-12,3%).

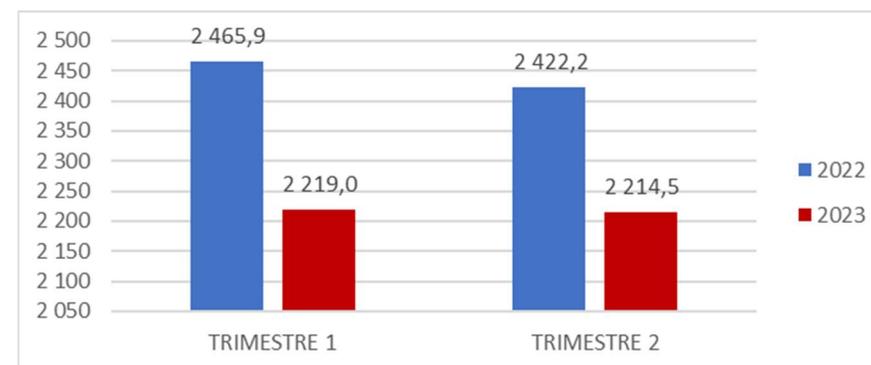
Figure 16 : Indice de production des industries extractives



Sources : INS ; MEF/DGE/DPPSE

La division « extraction d'hydrocarbures » subit une contreperformance de la production de pétrole brut qui ressort en repli de 9,3% du fait de la baisse de production des blocs CI-26 (-23,5%) et CI-40 (-5,6%).

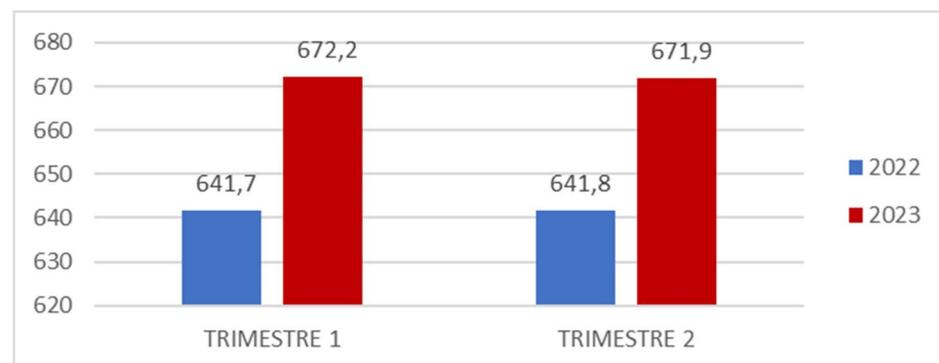
Figure 17 : Production de pétrole brut (milliers de barils)



Sources : PETROCI ; MEF/DGE/DPPSE

A l'inverse, la production de gaz naturel augmente de 4,7%, bénéficiant de la robustesse de la demande du secteur électrique.

Figure 18 : Production de gaz (millions de m³)



Sources : PETROCI ; MEF/DGE/DPPSE

Dans la division « **extraction de minerais métalliques** », le dynamisme est porté par les productions d'or, de nickel et de manganèse qui ressortent en accroissement respectivement de 3,0%, 26,7% et 86,9%. La production de manganèse est portée par le dynamisme de la mine de Bondoukou (+469,8%) et la production d'or bénéficie de l'entrée en production de la mine de Gregbeu dans le département de Zoukougbeu, depuis janvier 2023.

Au niveau de la division « **autres activités extractives** », la production de diamant enregistre une hausse de 39,2% à fin avril 2023. L'exploitation du diamant connaît une nette amélioration en 2023 après avoir été perturbée les deux années précédentes, en raison de l'épuisement progressif des sites d'exploitation.

Au niveau des « **industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau** », la production en volume augmente de

9,7%. Elle bénéficie du maintien du dynamisme de la production nette d'électricité qui affiche un accroissement de 10,6% porté par la robustesse des productions de source thermique (+6,8%) et de source hydraulique (+25,4%). Le secteur électricité a enregistré, au mois de mai 2023, la production des premiers mégawatts de la centrale thermique d'Atinkou, dans la préfecture de Jacquville, d'un potentiel de 390 MW.

II.3- Le BTP

L'indicateur avancé des activités du **Bâtiment et des Travaux Publics (BTP)** a connu durant le premier semestre 2023 une progression de 13,2% en lien avec la hausse des consommations de « ciment » (+3,1%) et de « bitume » (+157,8%) dont l'impact est atténué par la baisse des consommations de « tôles et bacs » (-31,8%), de « câbles et fils électriques » (-9,8%), de « béton » (-49,0%), de « gravier » (-38,6%) et de « sable » (-9,3%). L'activité du BTP est soutenue par l'accélération des chantiers d'infrastructures publiques en vue principalement de l'amélioration de la fluidité routière et de l'accueil de la CAN en janvier 2024. Il s'agit, notamment de : **(i)** la construction du quatrième pont d'Abidjan reliant les communes de Yopougon et du Plateau, **(ii)** la construction de la tour F de la cité administrative du Plateau, **(iii)** la construction du cinquième pont reliant les communes de Cocody et du Plateau, **(iv)** l'aménagement de la baie de Cocody, **(v)** le prolongement de l'autoroute du nord entre Yamoussoukro-Tiébissou-Bouaké, **(vi)** la construction de six échangeurs à Abidjan, **(vii)** la finalisation de la construction des stades de San Pedro et Korhogo et la réhabilitation des stades d'Ebimpé et du Plateau ainsi que des infrastructures devant accueillir la CAN, **(viii)** la réhabilitation de la côtière entre Abidjan et San

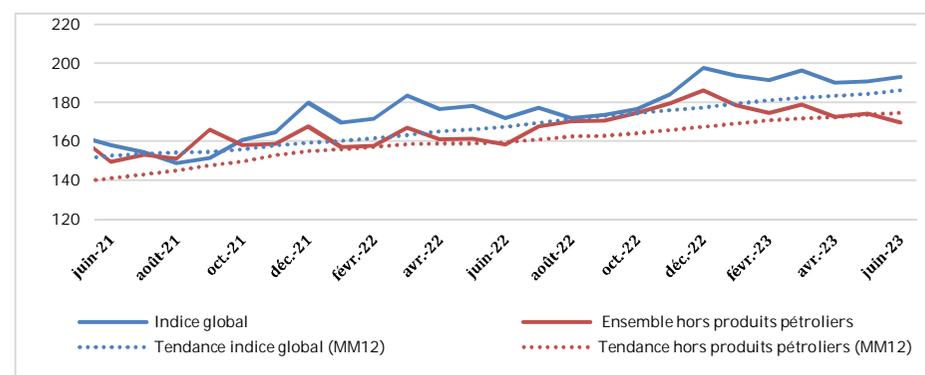
Pedro et (ix) la réalisation de l'autoroute de contournement de la ville d'Abidjan (Y4).

II.4- Les activités tertiaires

Le secteur tertiaire est caractérisé par une évolution favorable de la quasi-totalité de ses composantes au premier semestre 2023.

Dans le **commerce de détail**, l'indice du chiffre d'affaires s'accroît de 9,9%. Cette bonne tenue résulte des effets conjugués de l'accroissement des ventes des produits pétroliers (+11,3%), des « produits de l'alimentation » (+7,0%), des « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » (+22,4%), de « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+5,6%), des « articles d'équipement de la personne » (+8,3%), et du repli de celles des « produits d'équipement du logement » (-0,4%).

Figure 19 : Evolution de l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail



Sources : BCEAO ; MEF/DGE/DPPSE

La hausse en valeur des ventes de produits pétroliers est tirée essentiellement par les augmentations respectives de 20,9% et 6,5% des prix à la pompe des carburants super et gasoil. S'agissant des quantités vendues elles connaissent des évolutions mitigées (+10,4% pour le gasoil et -0,4% pour le super).

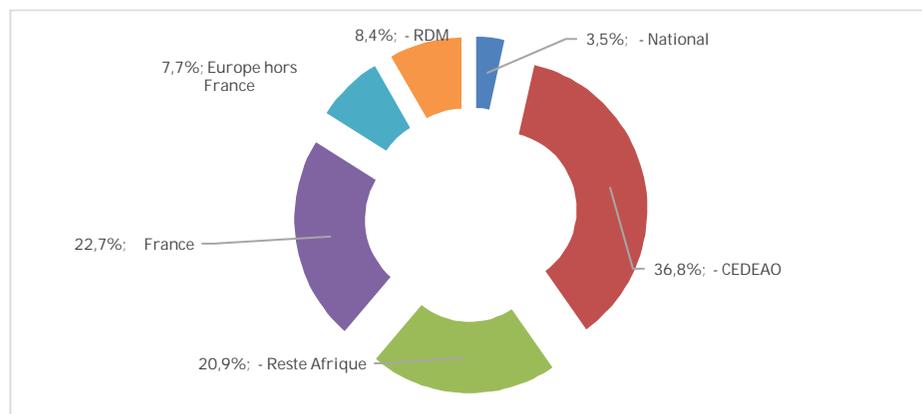
Dans la branche « véhicules automobiles, motocycles et pièces détachées » le chiffre d'affaires est tiré par les ventes de « véhicules automobiles neufs » (+28,4%), de « motocycles neufs » (+6,2%) et de « pièces et accessoires de véhicules automobiles et motocycles neufs » (+15,7%).

La progression des ventes de « produits de l'alimentation » est portée par les ventes de « produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture » (+2,3%), des « Produits non transformés de l'agriculture, de la chasse ou de la sylviculture » (+0,7%) et des « autres produits » (+7,2%).

Au niveau du transport, le trafic aérien reste dynamique. En effet, le nombre de passagers commerciaux s'élève à 999 310 au premier semestre 2023, en accroissement de 20,1% par rapport à la période correspondante de 2022. Cette bonne tenue est attribuable à l'ensemble des destinations. Ainsi, les trafics vers la CEDEAO (+25,5%), l'Europe (+7,7%) et le reste de l'Afrique (+53,3%) demeurent bien orientés.

S'agissant de la structure du trafic, elle reste dominée par le trafic avec la CEDEAO (36,8% ; 367 432 passagers), l'Europe (30,4% ; 304 173 passagers) et le reste de l'Afrique (20,9% ; 209 046 passagers).

Figure 20 : Répartition des passagers au départ d'Abidjan par destination (1^{er} semestre 2023)



Sources : AERIA ; MEF/DGE/DPPSE

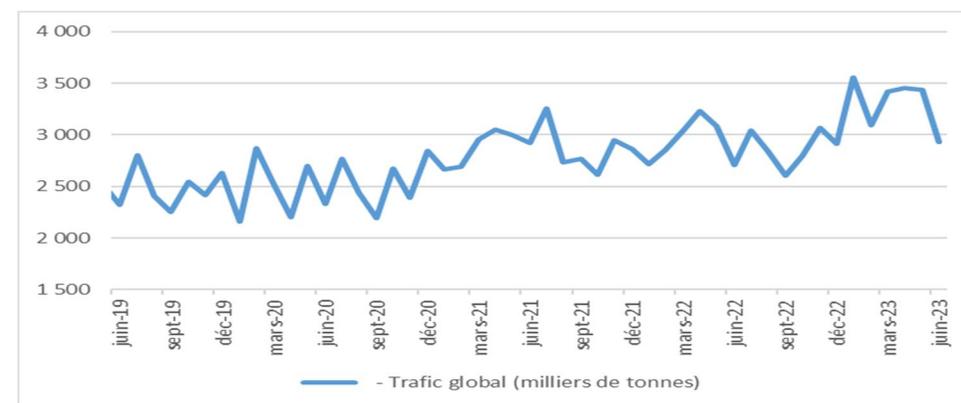
Le transport terrestre demeurerait bien orienté depuis le début de l'année 2023 au regard de la progression de 5,7% au premier semestre 2023, en glissement annuel, de la consommation des carburants « gasoil » et « super ».

Dans le transport maritime, le trafic global de marchandises augmente de 12,7%, comparativement à la même période de 2022, tiré aussi bien par le trafic du Port d'Abidjan (+13,1%) que par celui du port de San Pedro (+10,5%).

L'embellie du trafic de marchandises devrait se poursuivre au cours des mois à venir grâce notamment à la pleine opérationnalisation du Terminal Industriel Polyvalent (TIPS) inauguré au mois de septembre 2022 au port de San Pedro et du second terminal à conteneur du port

d'Abidjan inauguré le 2 décembre 2022. Le transport maritime bénéficierait également de la mise en exploitation du nouveau terminal céréalier du port d'Abidjan qui a accueilli ses premiers navires le 27 avril 2023.

Figure 21 : Évolution du trafic global de marchandises (en milliers de tonnes) dans le transport maritime



Sources : PAA, PASP ; MEF/DGE/DPPSE

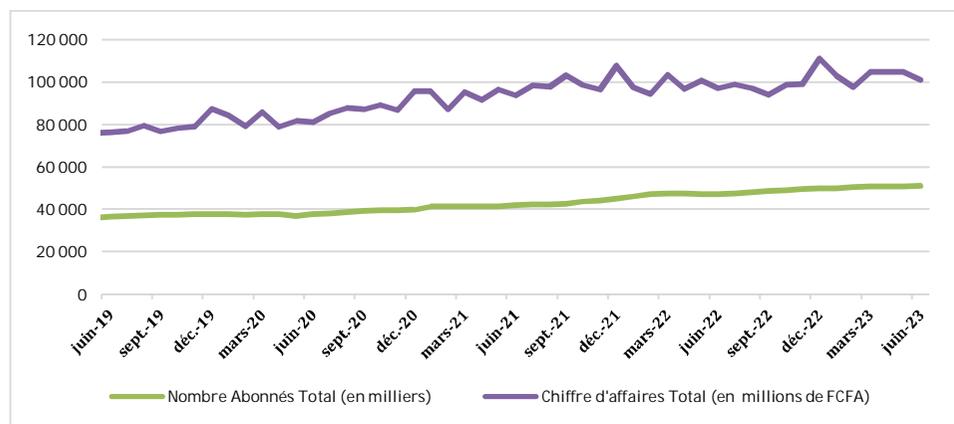
Le transport ferroviaire maintient sa tendance baissière observée depuis septembre 2021. Au premier semestre de l'année 2023 et comparativement à la même période de 2022, le trafic de marchandises par voie ferroviaire recule de 14,3%.

Le secteur des **télécommunications** est marqué par la bonne tenue de l'ensemble des services.

L'ensemble des services à savoir, le trafic voix (+5,0%), le trafic SMS (+10,8%) ainsi que le trafic internet (+33,4%) se maintient à la

hausse. Il en est de même pour le nombre total d'abonnements (+8,8%) et le chiffre d'affaires total du secteur (+4,4%).

Figure 22 : Évolution du chiffre d'affaires et des abonnés dans la téléphonie mobile



Sources : ARTCI ; MEF/DGE/DPPSE

II.5- L'emploi moderne

Le secteur de l'emploi formel est marqué par un accroissement continu du nombre de salariés ainsi que du nombre d'emplois nets créés.

Au premier semestre 2023, et comparativement à la période correspondante de 2022, le nombre **d'emplois nets créés** progresse de 15,6% pour se situer à 50 780. Cette hausse résulte des effets conjugués de la hausse des créations nettes dans le secteur privé (+22,2%) et du recul de celles du secteur public (-4,3%).

Dans le privé, l'accroissement du nombre de créations nettes d'emplois provient d'une augmentation des nouvelles immatriculations (+68 994) et réembauches (+35 572) plus forte que celle des cessations d'activités (+64 226). Ces nouvelles immatriculations concernent principalement le commerce (34,0%), l'industrie manufacturière (15,7%) et le BTP (14,1%).

Dans le secteur public, le nombre de nouveaux fonctionnaires enregistré se situe à 7 057 contre 12 913 au premier semestre 2022. Ces fonctionnaires sont orientés principalement vers les ministères en charge de la santé (21,8%) et de la formation (13,9%).

II.6- L'évolution des prix à la consommation

Les prix à la consommation continuent de se fixer à des niveaux élevés, faisant face à la vigueur de la demande locale. Aussi, les prix de la production industrielle connaissent un léger rebond de leur rythme de croissance au mois d'avril 2023, après une décélération observée depuis le mois de juillet 2022.

Les prix à la consommation subissent les effets de la persistance des pressions inflationnistes, principalement au niveau des denrées alimentaires. Cette situation est imputable à une demande intérieure soutenue, à la poursuite du renchérissement des prix internationaux de certains produits de grande consommation et à la perturbation des canaux de commercialisation du fait de la crise sécuritaire au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

En vue de préserver le pouvoir d'achat des ménages, le Gouvernement continue de mettre en œuvre des mesures de lutte contre la cherté de la vie. Ainsi, l'application mobile dénommée "Contrôle citoyen" a été

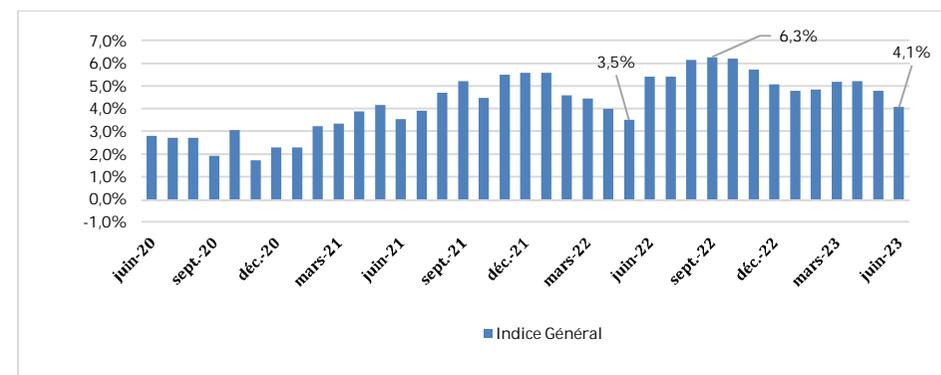
lancée le 8 mai 2023, afin de renforcer le dispositif de contrôle du respect de l'application des différentes mesures adoptées par le Gouvernement.

En moyenne, sur le premier semestre de l'année en cours, l'Indice général s'accroît de 4,8% en glissement annuel, après avoir augmenté de 4,6% sur la période correspondante de 2022. Cette évolution est attribuable à un rebond des prix des produits non comestibles (+4,0% après +2,8% en 2022) tandis que les prix des produits comestibles (+4,0% après +8,3% en 2022) connaissent une décrue.

L'accroissement des prix des produits non comestibles est observé principalement au niveau des prix des « services de transport » (+9,6% après +3,8% en 2022), des « services de restauration » (+7,3% après +3,0% en 2022) et des « articles d'habillement » (+2,3% après +1,7% en 2022).

Quant aux prix des produits comestibles, la décrue est plus perceptible au niveau des prix des « légumes frais » (+4,9% contre +12,3% en 2022), des « viandes » (+4,2% après +8,2% en 2022) ainsi que des « tubercules et plantains » (+3,0% après +4,9% en 2022). En dépit du ralentissement du rythme de croissance de ce groupe de produits, les « huiles et graisses » (+15,3% après +10,0% en 2022), les « poissons » (+11,1% après +6,9% en 2022), les « céréales non transformées » (+9,1% après +6,3% en 2022) maintiennent leur fort renchérissement.

Figure 23 : Évolution de la dynamique de l'indice général des prix à la consommation en glissement annuel



Sources : INS ; DGE/DPPSE

II.7- Les échanges extérieurs

Au premier semestre 2023, comparativement à la même période de 2022, le **commerce extérieur hors biens exceptionnels** est marqué par une amélioration des termes de l'échange de 14,0% sous l'effet d'un repli des prix à l'importation (-1,8%) et d'une hausse des prix à l'exportation (+11,5%).

Dans ce contexte, les exportations en valeur augmentent de 18,3% contre une hausse de 6,4% des importations. Ainsi, le solde commercial affiche un excédent (FAB-CAF) de 869,0 milliards, supérieur à l'excédent de 225,6 milliards réalisé un an plus tôt.

En ce qui concerne le taux de couverture des importations par les exportations, il ressort à 116%, en progression de 11,7 points de pourcentage comparativement à la même période l'année passée.

Les **exportations** sont soutenues par les ventes en valeur des produits primaires (+15,4%) et des produits transformés (+31,8%). Quant aux produits miniers, ils baissent de 2,5%.

Les exportations de **produits primaires** en valeur sont portées principalement par la hausse des ventes de noix de cajou (+89,7%). En outre, les exportations de cacao fèves (+6,5%) et de caoutchouc naturel (+8,5%) augmentent alors que celles de coton masse (-48,8%) baissent.

En valeur, l'augmentation des exportations de **produits transformés** provient majoritairement des exportations de produits pétroliers autres que le pétrole brut (+86,3%) et de cacao transformé (+21%).

En ce qui concerne les exportations de **produits miniers**, leur repli en valeur résulte en grande partie de la mévente de pétrole brut (-28,5%) amoindrie par la hausse des ventes d'or brut (+9,0%).

A fin juin 2023, la structure des exportations en valeur est restée inchangée par rapport à la même période de 2022. Elle est dominée par les produits primaires qui représentent 44,8% des exportations totales. Cependant, leur part est en repli de 1,1 point de pourcentage, principalement au profit des produits transformés dont la part s'est accrue de 4,2 points de pourcentage pour s'afficher à 40,9%.

Les exportations de produits primaires sont essentiellement composées de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc naturel et la noix de cajou qui contribuent respectivement à 21,0%, 9,2% et 11,2% de la valeur totale des exportations hors biens exceptionnels.

Concernant les produits transformés, la catégorie « produits manufacturés », dominée par les produits pétroliers autres que le

pétrole brut (16,5%), vient en première position avec 23,9% des exportations totales en valeur. Elle est suivie par la catégorie « produits de la première transformation » qui représente 16,0% des exportations.

S'agissant des produits miniers (14,3%), ils sont dominés par l'or brut (10,4%) et le pétrole brut (3,1%).

Les **importations** croissent suite à l'augmentation des achats de biens intermédiaires (+20,0%) et de biens d'équipement (+30,6%). Cette progression est atténuée par la baisse des achats de biens de consommation (-8,8%)

Le repli des achats de **biens de consommation** en valeur provient en grande partie du reflux des achats de produits pétroliers autre que le pétrole brut (-34,8%).

Pour ce qui est des importations de **biens intermédiaires**, leur hausse en valeur s'explique principalement par la progression des achats de pétrole brut (+43,4%) et d'engrais (+80,5%).

Concernant les importations de **biens d'équipement**, leur augmentation en valeur est liée à l'accroissement des achats de matériels de transport de navigation maritime (+369,7%), de machines mécaniques (+15,2%) et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme (+21,6%).

La structure des importations en valeur est similaire à celle de la même période de l'année 2022. Elle reste marquée par la prépondérance des importations de biens de consommation qui représentent 45,6% des importations en valeur, en repli de 7,6 points de pourcentage relativement à 2022. A l'inverse, la part des biens intermédiaires ressort à 35,0%, en hausse de 4,0 points de

pourcentage. Quant aux biens d'équipement, leur part s'affiche à 19,4%.

L'analyse de la répartition géographique des **exportations en valeur** montre que l'UE reste la première destination des produits ivoiriens avec 27,1% des ventes. La zone économique européenne est talonnée par la CEDEAO (24,7%), l'Asie (21,9%), l'Europe hors UE (12,9%) et l'Amérique (6,7%). Relativement au premier semestre 2022, les parts de l'UE et de l'Amérique ont respectivement diminué de 1,7 et 2,0 points de pourcentage alors que celles de la CEDEAO et des autres pays européens ont gagné respectivement 4,9 et 1,3 points de pourcentage.

Dans l'UE, les principales destinations des exportations ivoiriennes sont le Pays-Bas (10,9%), l'Allemagne (4,0%), la Belgique (3,4%), la France (3,2%) et l'Espagne (1,9%). Les principaux produits exportés sont le cacao fèves, le cacao transformé et le caoutchouc naturel.

En Asie, le Vietnam (9,0%), la Chine (3,7%), la Malaisie (3,4%), l'Inde (3,1%) et l'Indonésie (0,9%) représentent les principaux acquéreurs des produits ivoiriens. Ces exportations concernent majoritairement le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton masse.

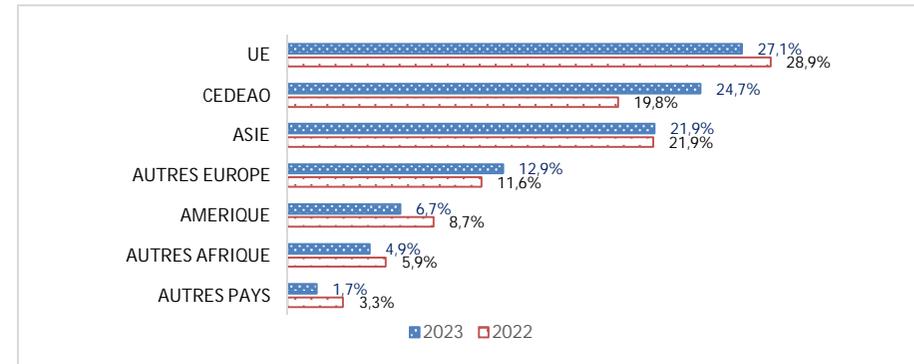
En Amérique, les Etats-Unis (4,3%), le Canada (1,1%), le Brésil (0,7%) et le Mexique (0,6%) sont les principaux destinataires des exportations ivoiriennes, composées majoritairement de cacao fèves et de cacao transformé.

Dans la zone CEDEAO, la Côte d'Ivoire a pour principaux clients le Mali (12,7%), le Burkina Faso (5,3%), le Sénégal (1,6%), le Ghana (1,2%) et le Nigeria (0,9%). Leurs achats sont constitués

essentiellement de produits transformés notamment les produits pétroliers autres que le pétrole brut.

Sur le reste du continent européen, la Suisse (8,3%), le Royaume-Uni (2,6%), la Turquie (1,6%) et la Russie (0,4%) sont les principaux acheteurs des produits ivoiriens notamment le cacao fèves et l'or.

Figure 24 : Répartition géographique des exportations à fin juin 2023



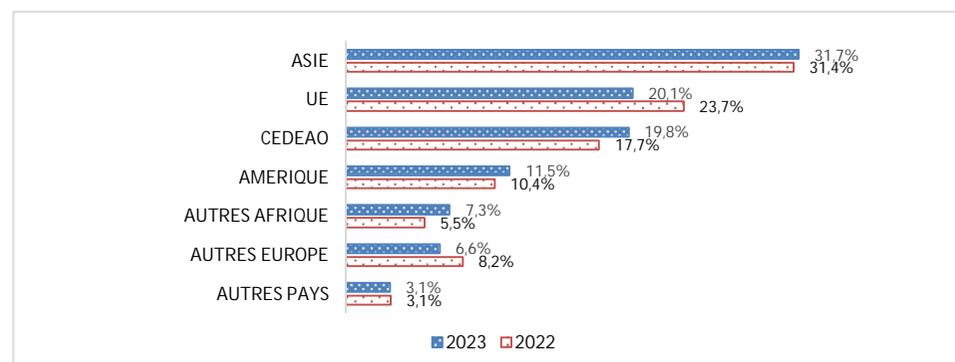
Sources : DGD ; MEF/DGE/DPPSE

En ce qui concerne les **importations**, l'Asie, avec 31,7% des achats en valeur, est restée le principal fournisseur de la Côte d'Ivoire. Elle est suivie de l'UE (20,1%) et la CEDEAO (19,8%) dont la part a augmenté de 2,1 points de pourcentage par rapport à 2022.

En Asie, la Chine (15,1%), l'Inde (6,4%), le Japon (1,5%), la Corée du Sud (1,2%) et la Thaïlande (0,5%) sont les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire. Les importations en provenance d'Asie sont en grande partie constituées de riz, de « fer, fonte, acier et ouvrages en ces métaux », de machines mécaniques, « matières plastiques et ouvrage en ces matières », « produits divers des industries

chimiques » et de matériels de transport routier sauf véhicules de tourisme.

Figure 25 : Répartition géographique des importations à fin juin 2023



Sources : DGD ; MEF/DGE/DPPSE

Dans l'UE, la Côte d'Ivoire a importé ses produits essentiellement de la France (5,9%), l'Allemagne (3,5%), la Belgique (2,4%), l'Italie (1,8%) et le Pays-Bas (1,5%). L'UE a approvisionné la Côte d'Ivoire en machines mécaniques et en produits pétroliers autres que le pétrole brut.

Dans la zone CEDEAO, le Nigeria (15,1%) reste le premier fournisseur devant le Togo (1,6%) et le Ghana (1,3%). Les importations en provenance du Nigeria concernent principalement le pétrole brut.

II.8- Les finances publiques

Au terme du premier semestre 2023, la situation des finances publiques est caractérisée par une plus-value de 74,1 milliards dans le recouvrement des recettes totales et dons par rapport aux objectifs

et une sous-consommation de 235,3 milliards des dépenses totales et prêts nets, due principalement aux dépenses d'investissement exécutées en deçà des objectifs.

Les recettes totales et dons ressortent à 3 856,3 milliards contre un objectif de 3 782,2 milliards, soit une plus-value de 74,1 milliards. Ce résultat est attribuable au bon recouvrement des recettes fiscales (+13,6 milliards) et non fiscales (+67,7 milliards) en dépit du retard observé sur la mobilisation des recettes affectées et parafiscalité (-5,2 milliards) et des dons (-7,2 milliards).

Les recettes fiscales (y compris les recettes affectées et parafiscalité) se situent à 3 254,2 milliards contre 3 240,6 milliards définis comme objectifs, soit un écart positif de 13,6 milliards. En ce qui concerne les recettes fiscales hors recettes affectées, elles se situent à 3 038,9 contre 3 004,2 milliards et enregistrent ainsi une plus-value de 34,6 milliards par rapport à l'objectif. Les recettes fiscales bénéficient de la bonne tenue des recettes fiscales intérieures qui ressortent à 1 800,2 milliards, soit 28,8 milliards de plus que l'objectif bénéficiant des bonnes performances enregistrées dans le recouvrement des impôts sur les revenus des capitaux immobiliers (+12,3 milliards), des revenus du pétrole-gaz (+11,3 milliards), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) en régime intérieur (+11,5 milliards), de l'impôt BIC hors pétrole-gaz (+6,5 milliards) et de la Taxe ad valorem (+3,5 milliards). Par contre, les droits d'enregistrement et de timbre (-2,9 milliards), les taxes sur les télécommunications (-6,0 milliards) et les Impôts sur les traitements et salaires ITS (-1,0 milliard) sont en recul. Au niveau de la fiscalité de porte, les recettes douanières sont ressorties à 1 238,7 milliards à fin juin 2023, en hausse de 5,8 milliards par rapport à l'objectif de 1 232,8 milliards. Cette réalisation est due aux performances enregistrées au niveau des droits et taxes à

l'exportation (+15,5 milliards) amoindries par une moins-value des droits et taxes à l'importation, (-13,7 milliards).

Les recettes non fiscales se situent à 467,7 milliards majorant les objectifs de 67,7 milliards, sous l'effet jumelé des excédents réalisés, notamment sur les cotisations de sécurité sociale (+30,8 milliards) et les recettes de service (+39,8 milliards).

En ce qui concerne les dons, ils se situent à 134,4 milliards, en régression de 7,2 milliards comparé aux objectifs.

Les dépenses totales et prêts nets ont été réalisés à hauteur de 4 885,0 milliards en deçà d'une prévision de 5 120,3 milliards projetée. Cette sous consommation est essentiellement due aux dépenses d'investissement (-188,7 milliards), aux subventions et autres transferts (-38,9 milliards) ainsi que les dépenses de sécurité (-59,0 milliards).

Les dépenses d'investissement ont été de 1 352,9 milliards, contre une prévision de 1 541,6 milliards, soit un taux d'exécution de 87,8%, dû à un faible niveau d'exécution des dépenses financées sur le Trésor.

Les dépenses de personnel, ont été payées à hauteur de 1 137,6 milliards pour une prévision de 1 133,6 milliards à fin juin 2023.

Les dépenses de fonctionnement s'affichent à 765,1 milliards comparé à l'objectif de 725,2 milliards à fin juin 2023, soit un dépassement de 39,9 milliards, en liaison principalement avec l'exécution des dépenses du plan de riposte sanitaire.

Les dépenses de sécurité quant à elles ressortent à 153,4 milliards pour une prévision initiale de 212,3 milliards.

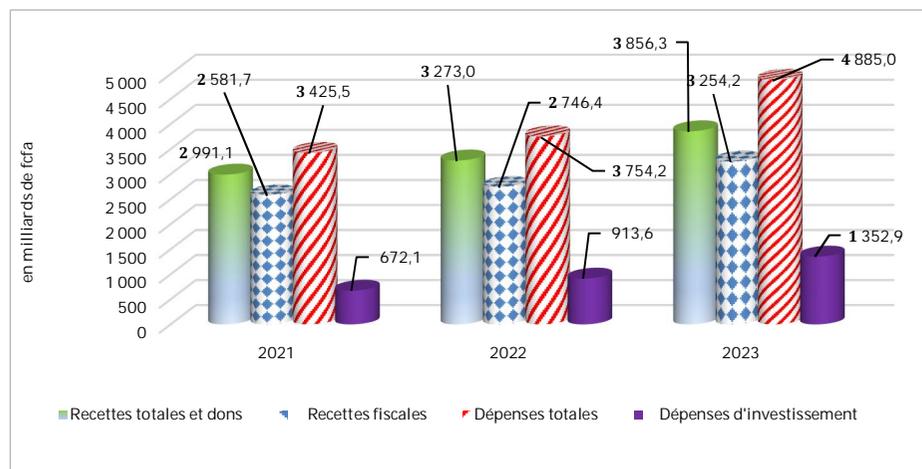
Les Subventions et autres transferts sont en baisse de 38,9 milliards par rapport à l'objectif de 444,9 milliards. Ce gap résulte d'un niveau de transferts éducatifs moins que prévu.

Les intérêts de la dette se sont élevés à 627,6 milliards (dont 274,4 milliards sur la dette intérieure et 353,2 milliards sur la dette extérieure) contre 568,7 milliards projetés. Soit un dépassement de 58,9 milliards de FCFA en lien principalement avec l'augmentation continue des taux d'intérêt variables (euribor et libor) et des conditions défavorables sur les marchés.

Le déficit budgétaire est ressorti à -1 028,7 milliards comparée à l'objectif de -1 338,2 milliards au premier semestre 2023.

Afin de financer ce déficit et assurer le remboursement du capital de la dette publique arrivée à échéance, le Gouvernement a eu recours aux marchés monétaire et financier pour un montant de 1 612,9 milliards. Par ailleurs, dans le cadre du programme économique et Financier conclu avec le FMI, un premier décaissement de 302,0 milliards a été mobilisé pour un montant annuel de 618,3 milliards attendus. L'Etat a également bénéficié de 41,0 milliards d'appuis budgétaires du Japon et de 663,7 milliards de tirages sur les prêts projets.

Figure 26 : Évolution des principaux agrégats des finances publiques à fin mai (en milliards de FCFA)



Source : MEF/DGE/DPPSE

II.9- La situation monétaire et le secteur boursier

A fin juin 2023, en glissement annuel, la **situation monétaire** est marquée par un accroissement de la masse monétaire au sens large (M2) sous l'effet du renforcement des encours des créances sur l'économie et des créances nettes sur l'Administration Centrale.

Le marché boursier, au premier semestre 2023, est marqué par la hausse de l'indice BRVM composite, en glissement annuel. De même, la capitalisation boursière affiche une progression à la fois de celle du marché des actions et du marché des obligations.

II.9.1- La masse monétaire et ses contreparties

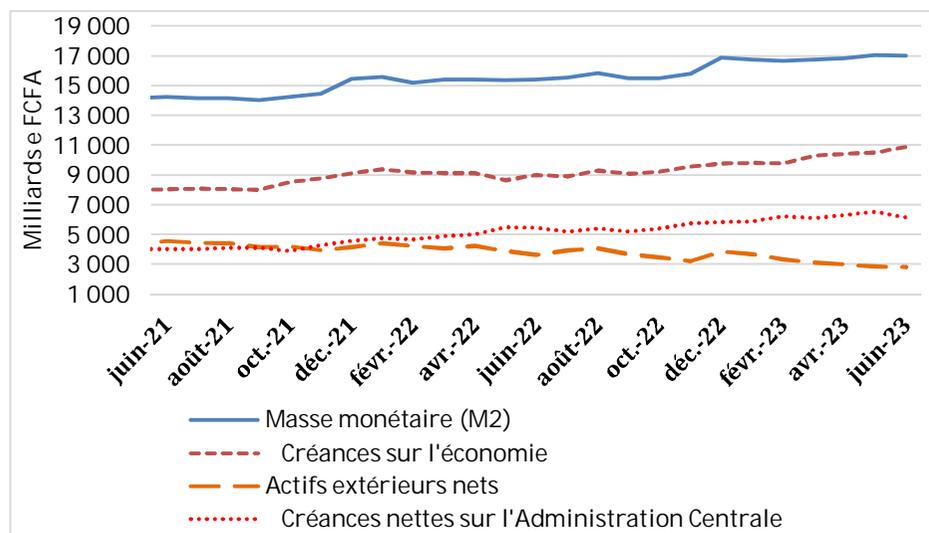
La **situation monétaire** est marquée par la poursuite des autorités monétaires de l'UEMOA de leur politique de normalisation monétaire qui se traduit par le relèvement successif de 25 points de base du taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offre d'injection de liquidité et du taux d'intérêt du guichet de prêt marginal qui se situent respectivement à 3,00% et 5,00%. Malgré ce resserrement de la politique monétaire, le crédit est resté encore bien orienté en ligne avec la progression des encours de créances sur l'économie.

Ainsi, à fin juin 2023, la masse monétaire au sens large continue son expansion pour afficher une hausse de 10,4% en rythme annuel. Cette progression de l'agrégat monétaire résulte de la vitalité des encours des créances sur l'économie (+21,3%) et des encours des créances nettes sur l'Administration Centrale (+12,7%). S'agissant des actifs extérieurs nets, ils s'affichent en repli de 23,1%.

La dégradation des actifs extérieurs nets observée à partir du déclenchement de la guerre russo-ukrainienne s'est poursuivie en raison du creusement du déficit du solde courant non couvert par les entrées de capitaux.

Par ailleurs, vu sous l'angle de ses composantes, l'évolution de la masse monétaire, en rythme annuel, s'est traduite par une progression des dépôts transférables (+16,0%), de la circulation fiduciaire (+6,2%) ainsi que des autres dépôts inclus dans la masse monétaire (+5,4%).

Figure 27 : Principaux agrégats monétaires (en milliards de FCFA)



Sources : BCEAO ; MEF/DGE

II.9.2. Le secteur boursier

Sur la place boursière régionale de l'UEMOA, les indices de référence du marché repartent en hausse au mois de juin 2023, après avoir poursuivi leur perte sur les trois derniers mois, en variation mensuelle. Ainsi, les indices BRVM Composite et BRVM 30 s'accroissent respectivement de 2,3% et de 2,5%, après s'être ressortis en repli de 1,3% et de 1,5% en mai. De même, l'indice « BRVM Prestige » augmente de 3,2% après son retrait de 2,1% enregistré un mois plus tôt.

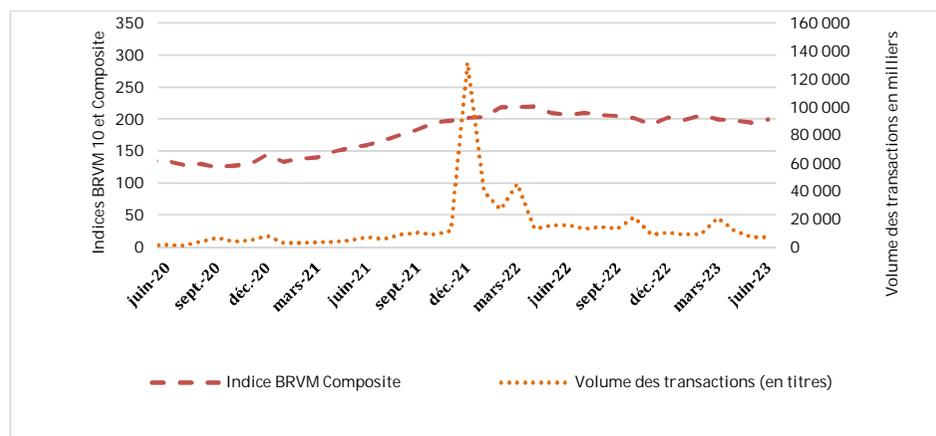
Au niveau sectoriel, le redressement des indices de références est soutenu par le bon comportement de l'activités de la plupart des secteurs notamment, le « Transport » (+10,9% après +1,4% au mois précédent), la « Distribution » (+7,2% après -1,2% au mois précédent), la « Finance » (+5,1% après -1,1% au mois précédent) ainsi que les « Services publics » (+0,6% après -1,4% au mois précédent). Par contre, l'« Industrie » (-1,9% après +2,5% au mois précédent) et l'« Agriculture » (-1,3% après -7,9% au mois précédent) se replient.

Quant aux transactions en volume, elles baissent modérément de 0,1% après avoir chuté de 38,6% un mois plutôt à 7 268 533 contre 7 275 575 titres échangés au mois de mai. En valeur, les titres transigés augmentent de 54,7% pour une valeur de 21,7 milliards.

Sur le marché des actions, le taux de rendement moyen s'établit à 7,93% contre 8,26% le mois précédent. Quant au PER moyen, il ressort à 9,12 après 9,34 le mois précédent.

S'agissant de la capitalisation boursière composite à fin juin 2023, elle croît de 25,7% en glissement annuel, sous l'effet d'un accroissement de la capitalisation du marché des obligations (+31,0%) plus important que celui du marché des actions (+19,0%).

Figure 28 : Évolution des principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Sources : BRVM ; MEF/DGE/DPPSE

En moyenne sur le premier semestre de l'année en cours, l'indice BRVM Composite recule de 6,4% comparativement à la même période de 2022. Cette contreperformance provient de la baisse d'activités observée au niveau de la majorité des secteurs d'activité. Il s'agit notamment, du « transport » (-36,0%), de l'industrie (-16,9%), de la « distribution » (-14,7%) et de l'« agriculture » (+10,5).

En moyenne sur le premier semestre 2022, les indices BRVM 10 et BRVM Composite affichent des hausses respectives de 31,5% et 45,6%. Ce dynamisme est porté par l'ensemble des secteurs d'activités.

Encadré : Nouvelle configuration du marché des actions de la BRVM

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA démarre l'année 2023 avec de nouveaux Compartiments sur son marché des actions et deux nouveaux indices boursiers (« BRVM 30 » et « BRVM Prestige »).

Cette nouvelle configuration du marché s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques de la BRVM visant (i) à rendre le marché plus attractif, (ii) à s'adapter aux évolutions des marchés de capitaux et (iii) à se conformer, aux meilleurs standards internationaux dans son secteur.

Ainsi, le marché des Actions de la BRVM auparavant organisé en deux compartiments à savoir BRVM 10 et BRVM Composite, comprend désormais trois compartiments définis suivant de nouveaux critères plus représentatifs de l'évolution du marché, prenant en compte le niveau de la capitalisation boursière et du flottant ainsi que le respect des obligations de diffusion d'information financière et les exigences d'historique de comptes certifiés et de bénéfice net.

Le premier est le **Compartiment Prestige**, pour lequel les sociétés cotées doivent justifier d'un minimum de 10 ans d'activité, d'une capitalisation boursière d'au moins 50 milliards de FCFA, d'un flottant d'au moins 20% du capital correspondant à un minimum de 4 millions de titres, de la publication régulière et dans les délais prescrits de toutes les informations financières requises sur l'exercice précédent et de leur engagement en matière de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE).

Le second est le **Compartiment Principal**, pour lequel les sociétés anonymes candidates doivent au même titre que celles du Compartiment Prestige, disposer d'un capital social minimum de 100 millions FCFA. Elles doivent aussi présenter une capitalisation boursière minimale de 1 milliard de FCFA, avoir des états financiers certifiés des 3 exercices précédents la demande et allouer au public au moins 15% de son capital correspondant à un minimum de 2 millions de titres repartis entre un minimum de 100 actionnaires.

Enfin, le troisième est le **Compartiment Croissance**, pour lequel il est demandé aux sociétés anonymes candidates, un capital social minimum de 10 millions de FCFA, des états financiers certifiés des 2 derniers exercices précédents la demande d'admission et un plan d'affaires sur 3 ans. Les entreprises doivent également distribuer un minimum de 500 000 titres correspondant à 10% de son capital au public et avoir signé un contrat avec un Listing Sponsor (Intermédiaire financier spécialement dédié à l'accompagnement d'une entreprise avant son introduction).

Le Compartiment Prestige regroupe ainsi les valeurs phares du marché des Actions. Quant au Compartiment Croissance, il est destiné à accueillir les PME et les entreprises à fort potentiel de croissance.

En ce qui concerne les indices, la BRVM est passée de deux indices principaux, à savoir l'indice BRVM Composite et l'indice BRVM 10, à trois indices. Il s'agit des indices BRVM composite, BRVM 30 et BRVM Prestige.

L'indice BRVM Composite prend en compte toutes les sociétés cotées à la BRVM. Il est ajusté chaque fois qu'une nouvelle société est introduite à la côte (mais aussi en cas d'augmentation ou de réduction de capital), de manière à être adapté à l'évolution du Marché Financier Régional.

II.10- Les estimations macroéconomiques pour l'année 2023

L'année 2023 serait marquée par la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025. Ainsi, après un taux de croissance de 6,7% en 2022, l'économie ivoirienne devrait se situer à 7,0 % en 2023, en lien avec (i) la bonne exécution du PND 2021-2025, (ii) la poursuite de la reprise graduelle des activités économiques mondiale et intérieure, (iii) la fin des perturbations des circuits d'approvisionnement et un meilleur accès aux débouchés, (iv) la densification des politiques d'attractivité et d'accroissement des investissements directs étrangers, (v) la mitigation des problèmes sécuritaires aux frontières nord du Pays, (vi) la non intensification de la crise Russie-Ukraine et la mitigation de ses répercussions sur l'économie nationale, (vii) le renforcement du cadre de financement des PME et PMI et (viii) l'affermissement de la trésorerie de l'Etat.

Dans ce contexte, la croissance du PIB devrait être portée principalement du côté de l'offre, par les BTP, l'énergie, les industries manufacturières et les services et du côté de la demande, par les investissements et la consommation finale.

II.10.1- L'offre

L'offre globale serait marquée par une baisse du secteur primaire (-4,4% contre +5,1% en 2022) et une progression des secteurs secondaire (+12,5% après +11,1% en 2022) et tertiaire (+8,6% après +6,0% en 2022).

II.10.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait connaître une baisse (-4,4% contre +5,1% en 2022) en relation avec la régression de l'agriculture d'exportation (-9,1%) en dépit de la croissance de l'agriculture vivrière (+6,7%), de la sylviculture (+0,4%) et de la pêche (+0,7%).

La baisse de l'agriculture d'exportation résulterait de la diminution des productions de cacao (-15,2%), de café (-52,6%) et de coton graine (-56,2%) en dépit de la progression des productions des autres spéculations. Ce fléchissement des productions du binôme café-cacao serait lié (i) aux conditions climatiques défavorables, (ii) aux facteurs agronomiques, notamment le repos végétatif observés en 2022, (iii) à la cherté des engrais limitant leur application dû à la guerre en Ukraine, (iv) aux mesures prises par le Gouvernement pour rationaliser l'exploitation des ressources forestières et préserver le couvert végétal du pays, surtout (v) à l'arrêt de distribution des semences améliorées dans le cadre de la mesure de limitation de la production cacaoyère à deux millions de tonnes.

L'accélération de la production sucrière (+2,0%) s'expliquerait par la maîtrise de la maladie de la mosaïque de la canne intervenue en début de campagne et par la poursuite de la mise en œuvre des contrats-plans visant à booster les investissements en faveur de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des entreprises productrices.

L'évolution favorable de la production de noix de cajou (+2,1%) serait le fait de l'amélioration du rendement en lien avec de bonnes pratiques agricoles et la hausse des cours enregistrée en 2022.

La baisse prononcée de la production de coton graine (-56,2%) serait en lien avec les attaques des jassides dans tout le bassin cotonnier, qui a décimé des parcelles entières et occasionné des abandons de superficies.

Quant à la filière ananas, elle bénéficierait des avantages du PURGA 2 pour la Filière Ananas qui consiste à (i) labourer 167 hectares de parcelles cultivables, (ii) mettre en place 65 hectares d'ananas variété MD2 avec une estimation de production de 3 250 tonnes, (iii) acquérir des pesticides, du matériel et des équipements agricoles et (iv) distribuer des pesticides et des engrais aux producteurs.

Concernant l'agriculture vivrière, sa croissance découlerait de la hausse des différentes productions notamment les tubercules et bananes plantains (+6,5%), les céréales (+4,1%) et d'autres produits comme l'aubergine (+22,1%) et le gombo (+138,7%).

La hausse de la production de bananes plantains serait le fait principalement des stratégies mises en place par le projet PURGA 2 dont (i) le renforcement des capacités en matériels d'un pépiniériste de banane plantain pour fournir 240 000 plants aux producteurs, (ii) la mise à disposition de 120 ha de parcelles aménagées et équipées en système d'irrigation et (iii) l'aménagement de trois (03) plateformes de conditionnement avec une facilité de commercialisation.

Tableau 11 : Principales hypothèses de l'agriculture d'exportation

Produits (en milliers de tonnes)	2021	2022	2023 (Prév.)
Café	61,3	94,9	45,0
Cacao	2 228,4	2 358,8	2 000,0
Banane	536,5	488,2	509,3
Ananas	77,3	72,9	76,6
Coton graine	559,5	539,6	236,2
Huile de palme	601,3	541,5	568,6
Sucre	180,6	189,8	193,6
Caoutchouc	1 100,4	1 332,6	1 617,5
Anacarde	968,7	1 028,2	1 050,0

Sources : AC ; APROMAC ; APROSAPCI ; CCA ; DGD ; DGE/DPPSE

II.10.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 12,5% en 2023 après la hausse de 11,1% en 2022. Cette progression serait en lien avec la hausse de l'ensemble de ses composantes que sont les BTP (+20,9%), l'énergie (+23,9%), les industries agroalimentaires (+7,8), les autres industries manufacturières (+7,8%), l'extraction minière (+3,1%) et les produits pétroliers (+15,0%).

Les activités du BTP connaîtraient un dynamisme lié à l'accélération et au démarrage de plusieurs grands projets d'infrastructures prévus, notamment : (i) l'extension de l'autoroute du Nord jusqu'à Bouaké, (ii) la construction de huit nouveaux échangeurs à Abidjan, (iii) la construction de la deuxième phase de l'échangeur de l'Amitié ivoiro-japonaise et la poursuite (iv) de l'aménagement de l'autoroute Y4 de contournement de la ville d'Abidjan, (v) de la construction du 4^{ème} pont d'Abidjan, (vi) des travaux de renforcement de la côtelière et enfin (vii) des travaux d'aménagement et de bitumage de plusieurs routes.

L'accélération de l'énergie résulterait principalement de la mise en œuvre globale des différents projets d'investissements notamment (i) l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix électrique de la Côte d'Ivoire et la réduction des Gaz à Effet de Serre (GES), (ii) l'amélioration de la sécurité d'exploitation du système électrique, l'alimentation des zones rurales en électricité, (iii) la facilitation et l'autonomisation de la femme et la création des activités génératrices de revenus, (iv) l'amélioration de la qualité de la fourniture de l'électricité (Réduction du Temps Moyen de Coupure et de l'Energie Non Distribuée), du rendement et de la sûreté de fonctionnement et (v) l'accompagnement du développement des Zones industrielles de la Côte d'Ivoire.

La croissance de l'extraction minière découlerait notamment de la hausse de la production de pétrole brut (+4,0%), d'or (+5,3%) et de nickel (+3,2%) en dépit de la baisse des productions de manganèse (-3,2%) et de diamant (-39,5%). La production de pétrole brut bénéficierait des retombées des investissements et des opérations de maintenance réalisés durant l'année 2022. L'extraction aurifère profiterait de la hausse de la production des mines d'Agbaou et de Yaouré. Quant à la production de nickel, elle tirerait avantage de l'amélioration des conditions de transport et d'exportation du minerai, grâce notamment à l'utilisation du port de San Pedro en plus du port d'Abidjan. S'agissant de la production de diamant, elle pâtirait toujours de l'épuisement progressif des sites exploitables par les méthodes artisanales utilisées actuellement.

Tableau 12 : Principales hypothèses de l'extraction minière

Produits	2021	2022	2023 (Prév.)
Pétrole (en milliers de barils)	8 771,3	9 300,6	9 671,9
<i>Pétrole (en barils/jour)</i>	24 030,9	25 481,0	26 498,4
Gaz (en millions de mètre cube)	2 371,9	2 556,1	2 426,9
Or (en Kg)	41 857,0	47 477,3	50 000,0
Manganèse (en Tonnes)	961 267,2	929 705,4	900 000,0
Diamant (en carats)	4 121,0	3 968,9	2 400,0
Nickel (en milliers de tonnes)	1 764,2	1 840,8	1 900,0

Sources : PETROCI ; SODEMI ; DGE/DPPSE

II.10.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire ressortirait à 8,6% en 2023 après la hausse de 6,0% en 2022 grâce à la hausse des transports (+9,5%), des télécommunications (+9,0%), du commerce (+7,8%) et des autres services (+8,8%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

En outre, la bonne performance des télécommunications serait en relation avec la poursuite des investissements réalisés afin d'améliorer la couverture du pays, le déploiement de la fibre optique et la digitalisation du pays.

Les transports bénéficieraient de l'accroissement des investissements, notamment la réhabilitation des aéroports de Korhogo et de San-Pedro et l'ouverture de nouvelles lignes par la compagnie Air Côte d'Ivoire en ce qui concerne le transport aérien et

l'inauguration du terminal Industriel Polyvalent du port de San-Pédro, la construction du terminal roulier, du second terminal à conteneur, d'un terminal céréalier et d'un terminal minéralier en ce qui concerne le transport maritime.

Le commerce continuerait de tirer parti de la reprise effective des activités économiques en relation avec la levée de certaines mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Tableau 13 : Évolution sectorielle

Croissance en volume en %	2021	2022	2023 (Prév.)
Secteur primaire	2,7	5,1	-4,4
Secteur secondaire	4,7	11,1	12,5
Secteur tertiaire	11,5	6,0	8,6
PIB non marchand	5,8	6,6	6,5
PIB total	7,4	6,7	7,0

Source : DGE/DPPSE

II.10.2- La demande

La demande globale serait portée par l'affermissement de la consommation finale (+4,8% contre +4,5% en 2022) et la consolidation des investissements (+12,1% après +19,4% en 2022).

La **consommation finale** bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les **investissements** seraient soutenus par le démarrage et la poursuite de plusieurs chantiers, notamment la construction (i) de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain

d'Abidjan, (ii) de l'autoroute Yamoussoukro-Bouaké section Tiébissou-Bouaké, (iii) de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro, (iv) du barrage hydroélectrique de Gribo Popoli, (v) de la centrale à charbon de San-Pédro, (vi) de la centrale à biomasse d'Aboisso et (vii) des centrales solaires de Boundiali, de Laboa et de Touba. Par ailleurs, les investissements bénéficieraient également du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 27,2% du PIB contre 26,4% en 2022. Le taux d'investissement public s'établirait à 9,8% après 9,7% en 2022.

Au niveau des échanges extérieurs, les importations de biens et services s'afficheraient en hausse de 3,5% après 5,9% en 2022 sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse de 4,1% après une hausse de 10,2% en 2022, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés.

II.10.3- Les prix

L'inflation progresserait de 4,8% en 2023, au-delà du seuil communautaire de maximum 3%. Cette progression serait liée d'une part, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par les différentes crises notamment la crise Russie-Ukraine et d'autre part, aux prix élevés de l'énergie qui devraient se maintenir en 2023.

II.10.4- Les comptes extérieurs

En 2023, le solde global devrait enregistrer un déficit de 1,5% du PIB, correspondant à une sortie nette de 735,7 milliards, en lien avec une amélioration du déficit commercial et une moindre mobilisation des ressources extérieures, notamment au titre des investissements de portefeuille.

Les comptes extérieurs devraient se caractériser par un déficit de la balance des transactions courantes de - 2 772,5 milliards (-5,8% du PIB) moins élevé que celui de 2022. Le déficit courant est essentiellement imputable à la dégradation de la balance des biens et services qui s'est creusé de 1 031,2 milliards, soit 2,2% du PIB. Les autres sous comptes étant restés presque stables en ratio du PIB par rapport à 2022 ; les revenus primaires se sont établis à -3,3 % du PIB et les revenus secondaires à -0,4 % du PIB.

Au niveau du compte financier, les entrées nettes de capitaux s'établiraient à 4,0% du PIB contre 6,1% en 2022, sous l'effet d'une moindre mobilisation des tirages pour le compte de l'Administration publique (3,2% contre 4,0% du PIB en 2022).

II.10.5- La situation monétaire

Les **statistiques monétaires** en 2023 seraient marquées par une augmentation de la **masse monétaire au sens large (M2)** de 8,0% (+1 348,3 milliards) sous l'effet conjugué d'un repli des actifs extérieurs nets (-735,7 milliards ; -18,9%) et d'une progression des créances nettes sur l'Administration Centrale (+801,0 milliards ; +13,6%).

La hausse de la masse monétaire au sens large serait perceptible aussi bien au niveau de la circulation fiduciaire (+218,9 milliards ; +5,5%) que des dépôts (+1 129,4 milliards ; +8,8%). La part des dépôts dans la masse monétaire se situerait à 77,0% tandis que celle de la circulation fiduciaire représenterait 23,0%.

Les **actifs extérieurs nets** enregistreraient une baisse de 18,9% (-735,7 milliards), en raison de la hausse de la facture d'importation des biens et services.

Quant **aux créances intérieures**, elles progresseraient de 13,5% en lien avec un moindre besoin de financement de l'Administration Centrale.

Les **créances sur l'économie** bénéficieraient de l'opérationnalisation effective de la société de garantie des crédits, en dépit du relèvement des taux directeurs par la Banque Centrale, et ressortiraient à 23,2% du PIB.

Tableau 14 : Situation monétaire intégrée

<i>RUBRIQUES (en milliards de francs CFA sauf indications contraires)</i>	2022 Réalizations	2023 Prévisions	Variation en niveau	Variation en pourcentage
MASSE MONETAIRE	16 878,6	18 226,9	1 348,3	8,0%
ACTIFS EXTERIEURS NETS	3 886,0	3 150,3	-735,7	-18,9%
CREANCES INTERIEURES	15 705,9	17 826,6	2 120,7	13,5%
Créances nettes sur l'Administration	5 894,6	6 695,6	801,0	13,6%
Créances sur l'économie	9 811,3	11 131,0	1 319,7	13,5%
PASSIFS A CARACTERE NON MONETAIRE ET AUTRES POSTES NETS	2 713,3	2 750,0	36,7	1,4%

Source : BCEAO ; DGE/DPPSE

III- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES A FIN 2023

Les finances publiques en 2023 bénéficient d'un environnement économique favorable avec la conclusion d'un programme économique et Financier (PEF) sur 40 mois avec le Fonds Monétaire International (FMI) malgré les impacts de la crise ukrainienne sur l'économie ainsi que de la mise en œuvre de réformes fiscales et budgétaires engagées par le Gouvernement afin de garantir la bonne exécution du PND 2021-2025.

III.1- La situation de recouvrement des recettes globales et dons

Les recettes totales et dons sont estimés à 7 875,9 milliards (16,4% du PIB) contre 6 385,9 milliards en 2022 (14,6% du PIB), soit une hausse de 1 490,0 milliards (+23,3%). Ils se décomposent en recettes pour 7 549,9 milliards et en dons pour 326,0 milliards.

III.1.1-Les recouvrements de recettes fiscales

La dynamique des recettes fiscales devrait se poursuivre en 2023 pour s'établir à 6 638,0 milliards de FCFA, soit un accroissement de 24,8%, en lien avec la reprise de l'activité économique. Les recettes fiscales sont composées de la fiscalité intérieure (57,9%) et de la fiscalité de porte (42,1%).

Concernant les recettes de la fiscalité intérieure, elles sont passées de 2 996,8 milliards de FCFA en 2022 à 3 614,5 milliards de FCFA en 2023 soit une hausse de 20,6%. Quant aux recettes de la fiscalité de porte, les réalisations sont passées de 2 097,1 milliards de FCFA en 2022 à 2 628,1 milliards de FCFA en 2023, soit un accroissement de 25,3% en raison de la poursuite des actions menées par le

Gouvernement pour améliorer le recouvrement des ressources. Il s'agit notamment de l'amélioration du système de gestion de l'information, la rationalisation des méthodes de travail grâce à la digitalisation par le déploiement de SIGICI dans tous les services, la simplification du système fiscal, notamment par l'harmonisation et l'extension de la base imposable de certains impôts, la rationalisation des régimes et barèmes d'imposition et l'abandon progressif de mesures dérogatoires au profit d'une approche plus globale d'incitation basée sur une fiscalité de droit commun, à taux modérés

Au niveau de la DGI :

- **l'impôt BIC hors pétrole** est estimé à 722,1 milliards contre 605,2 milliards en 2022 en relation avec la bonne tenue des activités économiques en 2022 ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** est projeté à 741,4 milliards en 2023 après 661,6 milliards en 2022 en lien avec les effets attendus de la politique d'incitation à l'embauche à l'égard des PME, les recrutements dans la fonction publique, la poursuite de la politique de déblocage des avancements indiciaires dans l'administration publique, la modernisation de l'administration fiscale ;
- **la TVA** devrait passer de 607,0 milliards en 2022 à 872,5 milliards en 2023, en liaison avec la croissance de la consommation, les mesures de renforcement de l'efficacité du recouvrement fiscal à travers la digitalisation des procédures fiscales et la mise en œuvre du SIGICI, la mise en exploitation du module de gestion automatique des droits à déduction de la

TVA et la mise en œuvre du dispositif de contrôle des flux de télécommunication ;

- **les taxes sur les télécommunications** sont estimées à 75,1 milliards en 2023, en augmentation de 17,3 milliards grâce à la hausse des consommations téléphoniques et aux actions de contrôle et de lutte contre la fraude.

Au niveau du Trésor, les recettes sont attendues en 2023 à 12,6 milliards contre 12,8 en 2022.

Concernant la DGD, les **taxes sur les produits pétroliers** se situeraient à 522,4 milliards en 2023 après 180,0 milliards atteints en 2022. En effet, pour l'année 2022, pour faire face à la forte hausse des cours internationaux engendrée par la crise ukrainienne, l'Etat a pris des mesures exceptionnelles de suspension de la taxation sur les produits pétroliers.

Les taxes sur les marchandises générales passeraient de 1 381,8 milliards en 2022 à 1 469,1 milliards en 2023.

Les taxes à l'exportation s'établiraient à 488,6 milliards contre une réalisation de 388,7 milliards en 2022 prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

III.1.2 - Les recouvrements de recettes non fiscales

Les recettes non fiscales devraient connaître une hausse de 77,9 milliards pour atteindre un niveau de 911,9 milliards de FCFA à fin 2023 contre 834,0 milliards en 2022 prenant en compte l'impact de la réforme de la sécurité sociale.

III.1.3 - Les dons

Les dons projet et programme devraient se situer à 326,0 milliards en 2023, après une réalisation de 233,7 milliards en 2022. Ils comprendraient 123,6 milliards de dons-projets et 202,3 milliards de dons-programme constitués essentiellement du financement au titre du C2D (199,7 milliards).

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

Tableau 15 : Recettes fiscales 2021 à 2024

En milliards de Francs CFA	2021			2022			2023			2024		
	Réalisation	Evolution %	% PIB	Réalisation	Evolution %	% PIB	Estimation	Evolution %	% PIB	Prévision	Evolution %	% PIB
DGI	2 635,4	20,7	6,6	2 984,0	13,2	6,8	3 601,9	20,7	7,5	4 137,2	14,9	7,9
Impôts directs	1 391,5	18,3	3,5	1 619,1	16,4	3,7	1 845,9	14,0	3,9	2 163,5	17,2	4,1
dont Impôts sur bénéfices	607,5	32,7	1,5	737,1	21,3	1,7	856,1	16,1	1,8	1 008,2	17,8	1,9
Impôts sur revenus et salaires	591,6	7,6	1,5	661,6	11,8	1,5	741,4	12,1	1,5	828,3	11,7	1,6
Impôts indirects	1 243,9	23,6	3,1	1 364,9	9,7	3,1	1 756,0	28,7	3,7	1 973,7	12,4	3,8
dont TVA	556,3	20,6	1,4	607,0	9,1	1,4	872,5	43,7	1,8	965,1	10,6	1,8
Droit d'enregistrement café - cacao	74,8	98,5	0,2	78,2	4,5	0,2	116,0	48,3	0,2	151,6	30,7	0,3
Patentes et licences	39,8	29,2	0,1	43,9	10,4	0,1	47,4	8,0	0,1	52,9	11,5	0,1
Taxes d'exploitation pétrolière	32,3	15,3	0,1	39,0	20,9	0,1	33,1	-15,2	0,1	33,1	0,0	0,1
TRESOR	11,9	11,6	0,0	12,8	7,5	0,0	12,6	-1,3	0,0	12,9	2,4	0,0
Impôts directs	10,3	16,6	0,0	11,3	9,6	0,0	11,3	0,1	0,0	11,5	1,8	0,0
Impôts indirects	1,6	-12,7	0,0	1,5	-6,1	0,0	1,3	-12,4	0,0	1,4	7,7	0,0
DGD	2 239,7	14,5	5,6	2 097,1	-6,4	4,8	2 628,1	25,3	5,5	2 924,6	11,3	5,6
Taxes hors produits pétroliers	1 161,9	31,3	2,9	1 528,3	31,5	3,5	1 469,1	-3,9	3,1	1 554,1	5,8	3,0
Taxes sur produits pétroliers	560,0	-5,2	1,4	180,0	-67,9	0,4	522,4	190,2	1,1	714,6	36,8	1,4
Taxes à l'exportation	396,7	2,4	1,0	388,7	-2,0	0,9	488,6	25,7	1,0	494,3	1,2	0,9
Autres recettes affectées (DGI, DGD)	209,0	1,1	0,5	224,4	7,4	0,5	395,4	76,2	0,8	457,6	15,7	0,9
RECETTES FISCALES	5 096,0	22,8	12,8	5 318,2	4,4	12,2	6 638,0	24,8	13,9	7 532,3	13,5	14,4

Sources : DGTCP ; DGD ; DGE/DPPSE

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

Tableau 16 : Recettes totales et dons 2021 à 2024 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2021		2022		2023		2024	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Recettes fiscales (yc recettes affectées)	5 096,0	12,8	5 318,2	12,2	6 638,0	13,9	7 532,3	14,4
Recettes non fiscales	859,6	2,2	834,0	1,9	911,9	1,9	914,7	1,7
Cotisations de sécurité sociale	617,2	1,5	645,5	1,5	699,1	1,5	753,8	1,4
Autres recettes non fiscales	242,5	0,6	185,3	0,4	212,8	0,4	160,9	0,3
<i>Recettes non fiscales du Trésor</i>	88,6	0,2	94,5	0,2	97,6	0,2	78,0	0,1
<i>Redevance de téléphonie cellulaire</i>	0,1	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
<i>Autres recettes (y/c Bonus de signature)</i>	1,9	0,0	3,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL DONS	184,6	0,5	233,7	0,5	326,0	0,7	248,0	0,5
Dons-projets	92,3	0,2	39,9	0,1	123,6	0,3	42,9	0,1
Dons-programmes	92,3	0,2	193,8	0,4	202,3	0,4	205,0	0,4
dont CDD	76,6	0,2	193,8	0,4	199,7	0,4	199,8	0,4
RECETTES TOTALES HORS DONS	5 955,6	15,0	6 152,2	14,1	7 549,9	15,8	8 447,0	16,1
RECETTES TOTALES ET DONS	6 140,2	15,4	6 385,9	14,6	7 875,9	16,4	8 694,9	16,6

Sources : DGTCP ; DGB ; DGE/DPPSE

III.2 - L'exécution des dépenses totales et prêts nets

Les dépenses totales et prêts nets devraient atteindre un niveau de 10 389,8 milliards en 2023 (21,7% du PIB) contre 9 367,9 milliards en 2022 (21,4% du PIB) prenant en compte les effets des mesures de revalorisation des fonctionnaires, les mesures pour mitiger les impacts de la crise ukrainienne sur l'économie et la poursuite des travaux d'infrastructures routières et sportives en vue de la préparation de la CAN 2023.

III.2.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes devraient s'afficher à 4 934,7 milliards en 2023 contre 4 964,1 milliards en 2022 soit une baisse de 29,4 milliards.

Les dépenses de personnel, estimées à 2 246,3 milliards en 2023 contre 2 007,2 milliards en 2022, soit une hausse de 239,1 milliards (+11,9%) prenant en compte outre le montant de 206,9 milliards de FCFA liés à l'impact financier des mesures relatives à la trêve sociale, les recrutements ordinaires et les recrutements exceptionnels. Elles représentent 33,8% des recettes fiscales en 2023 contre 37,7% en 2022, respectant ainsi la norme communautaire de 35,0% de recettes fiscales.

Les subventions et transferts s'établiraient à 648,2 milliards en 2023 après un niveau de 767,7 milliards en 2022 et seraient affectés essentiellement aux écoles privées, aux bourses et kits scolaires, aux EPN, aux collectivités et au secteur électricité.

Les dépenses de fonctionnement prévues pour le fonctionnement des services de l'Etat ressortiraient à 1 611,3 milliards en 2023 contre 1 792,3 milliards en 2022, soit une baisse de 10,1%.

III.2.2- Les dépenses d'investissement

Les projets d'investissements se chiffrent à 3 514,3 milliards en 2023 contre 2 974,2 milliards en 2022. Le renforcement des dépenses d'investissement devrait permettre au Gouvernement de poursuivre sa politique de croissance économique à travers la mise en œuvre du PND 2021-2025. Ces investissements reflèteraient les priorités du Gouvernement en matière d'infrastructures structurantes pour la réalisation de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023, d'amélioration du cadre de vie des populations et de renforcement des bases de la croissance économique. La part du financement des projets sur concours extérieurs est prévue à 1 865,5 milliards.

III.2.3- Les dépenses de sécurité

Les dépenses de sécurité sont estimées à 302,8 milliards en 2023 après s'être établies à 161,5 milliards en 2022. Ces dépenses comprendraient principalement les opérations au titre des activités du Conseil National de Sécurité (CNS) ainsi que la préparation des élections municipales et sénatoriales en 2023.

Au total, en 2023, le déficit budgétaire devrait s'établir à **5,2%** du PIB contre 6,8% en 2022 en lien avec la prise en compte des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires, de la poursuite du plan de riposte sanitaire et des actions du Gouvernement pour répondre aux conséquences négatives du conflit russo-ukrainien sur l'économie. Le déficit serait couvert en partie par le recours au marché monétaire et financier à hauteur de 2 338,4 milliards de FCFA. Par ailleurs, l'Etat bénéficierait d'appuis budgétaires prévus à 1 064,0 milliards de FCFA.

MINISTERE DE L' ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

Tableau 17 : Dépenses totales de l'État 2021-2024 (optique TOFE)

(en milliards de FCFA)	2021		2022		2023		2024	
	Réalisation	% PIB	Réalisation	% PIB	Estimation	% PIB	Prévision	% PIB
Personnel	1 859,6	4,7	2 007,2	4,6	2 246,3	4,7	2 331,7	4,4
Prestations sociales	371,3	0,9	389,9	0,9	421,9	0,9	443,8	0,8
CNPS	161,8	0,4	176,7	0,4	201,0	0,4	213,0	0,4
CGRAE	209,6	0,5	213,2	0,5	220,9	0,5	230,8	0,4
Subventions et transferts	906,8	2,3	767,7	1,8	648,2	1,4	564,5	1,1
Dépenses de fonctionnement	1 510,0	3,8	1 792,3	4,1	1 611,3	3,4	1 706,5	3,3
Dépenses du budget de l'Etat	882,7	2,2	1 125,1	2,6	866,3	1,8	868,8	1,7
Autres dépenses de fonctionnement	397,5	1,0	402,8	0,9	476,9	1,0	557,2	1,1
Dépenses sociales ciblées	6,9	0,0	6,9	0,0	6,9	0,0	3,0	0,0
Dépenses d'investissement	2 171,9	5,5	2 974,2	6,8	3 514,3	7,3	4 006,6	7,6
Sur ressources internes	1 198,0	3,0	1 479,1	3,4	1 439,8	3,0	2 874,9	5,5
Sur ressources externes	932,4	2,3	1 472,8	3,4	1 989,1	4,2	1 075,9	2,1
Dépenses de sécurité	250,4	0,6	161,5	0,4	302,8	0,6	63,5	0,1
Sur ressources internes	250,4	0,6	161,5	0,4	302,8	0,6	63,5	0,1
Sur ressources externes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses liées aux déchets toxiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transferts en capital	31,5	0,1	73,4	0,2	29,6	0,1	30,1	0,1
Intérêts dus sur la dette	784,5	2,0	970,3	2,2	6 093,0	12,7	1 261,3	12,3
Sur dette intérieure	329,6	0,8	447,5	1,0	540,0	1,1	540,1	1,0
Sur dette extérieure	455,0	1,1	522,8	1,2	626,2	1,3	721,2	1,4
DEPENSES PRIMAIRES (hors intérêts et déchets Toxiques)	7 317,5	18,4	8 397,5	19,2	9 223,6	19,3	9 607,2	18,3
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	8 102,0	20,3	9 367,9	21,4	10 389,8	21,7	10 868,5	20,7

Sources : DGTCP ; DGBF ; DGE/DPPSE

III.3- La dette publique

L'exécution du service de la dette publique à fin 2023, devrait ressortir à 3 846,3 milliards contre 3 225,2 milliards en 2022. Ce niveau d'exécution représente 7,4% du PIB et 52,4% des recettes intérieures contre respectivement 8,0% et 50,9% en 2023. Il comprendrait 1 718,6 milliards au titre de la dette extérieure et 2 127,7 milliards pour la dette intérieure. Ce niveau de service devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés.

Le service de la dette intérieure est composé notamment de :

- 6,7 milliards au profit de la BCEAO dont 0,3 milliards pour le compte des DTS et 6,5 milliards au titre des intérêts sur les avances statutaires ;
- 168,0 milliards au profit des banques commerciales ;
- 258,6 milliards au titre des bons du Trésor ;
- 656,2 milliards pour les obligations du Trésor ;
- 943,7 milliards pour les emprunts obligataires ;
- 33,4 milliards pour les emprunts SUKUK ;
- 19,8 milliards au niveau du secteur non bancaire ;
- 39,9 milliards destinés aux commissions.

En ce qui concerne le service dû au titre de la dette extérieure, il devrait ressortir à 1 718,6 milliards à fin décembre 2023. Il devrait être exécuté sans accumulation d'arriérés et se compose comme suit :

- 389,7 milliards pour les créanciers multilatéraux dont 207,0 milliards pour le FMI, 53,8 milliards pour la Banque Mondiale, 47,3 milliards pour la BOAD et 49,4 milliards pour la BID ;
- 235,8 milliards pour le Club de Paris dont 199,7 milliards au titre du C2D ;

- 108,80 milliards pour les autres créanciers bilatéraux dont 84,1 milliards au profit de Eximbank Chine et 17,8 milliards au profit de Eximbank Inde ;
- 964,2 milliards pour les commerciaux dont 348,7 milliards au titre des Eurobonds ;
- 20,0 milliards au titre des charges exceptionnelles.

Tableau 18 : Situation d'exécution du service de la dette publique en 2023

	Service dû prévisionnel	Service dû révisé
BCEAO	6,7	6,7
Banques commerciales	195,1	168,0
Secteur non bancaire	15,4	19,8
Bons du Trésor	258,6	258,6
Obligations du Trésor	653,3	656,2
Emprunts Obligataires	944,3	943,7
SUKUK	33,4	33,4
RCI	1,2	1,2
Frais et commissions	44,0	39,9
TOTAL DETTE INTERIEURE	2 152,3	2 127,7
Multilatéraux	366,3	389,7
Club de Paris	237,4	235,8
Autres bilatéraux	108,6	108,8
Commerciaux	1 024,7	964,2
dont Eurobond	346,0	348,7
Charges Exceptionnelles	20,1	20,0
TOTAL DETTE EXTERIEURE	1 757,1	1 718,6
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	3 909,3	3 846,3

Sources : DGTCP, DGE/DPPSE

Tableau 19 : Service de la dette publique réglé 2021-2022

En milliards sauf indication	2021	2022	2023	2024
SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE	924,4	1 318,0	1 718,6	2 482,3
% PIB	2,3%	3,0%	3,6%	4,7%
% des recettes intérieures	15,5%	21,4%	22,8%	29,4%
% des recettes d'exportation	10,3%	12,3%	14,8%	20,3%
SERVICE DE LA DETTE INTERIEURE	1 279,9	1 907,2	2 127,7	2 314,0
% PIB	3,2%	4,4%	4,4%	4,4%
% des recettes intérieures	21,5%	31,0%	28,2%	27,4%
TOTAL SERVICE DE LA DETTE	2 204,3	3 225,2	3 846,3	4 796,3
% PIB	5,5%	7,4%	8,0%	9,2%
% des recettes intérieures	37,0%	52,4%	50,9%	56,8%

Sources : DGTCP, DGE/ DPPSE

IV - LA MISE EN ŒUVRE DES REFORMES EN 2023

En 2023, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles profondes afin de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.

En matière de politique et administration fiscales :

- Poursuite de la politique de rationalisation des exonérations et des régimes dérogatoires ;
- réforme des impôts sur les traitements et salaires consistant en une fusion de l'ensemble des impôts sur le salaire (IS, CN, IGR) en une imposition proportionnelle suivant un barème à 06 tranches avec un crédit d'impôt par enfant.
- simplification et rationalisation de la fiscalité foncière tout en visant l'optimisation et l'élargissement de l'assiette ;
- renforcement des mesures de lutte contre les flux financiers illicites;
- mise en place de la taxe carbone ;
- poursuite de la politique de la digitalisation de l'administration fiscale.

En matière de gestion des finances publiques :

- Connexion des Projets co-financés au CUT en 2023 ;
- adoption du livre de procédures des recettes non fiscales ;
- élaboration de la stratégie de mise en œuvre de la comptabilité des matières ;
- poursuite de l'élaboration des textes réglementaires liés à la reformes budgétaires ;
- mise en exploitation du modèle e-fournisseur permettant aux fournisseurs et opérateurs économiques de l'État de suivre la situation de leurs factures ;

- poursuite des développements des fonctionnalités complémentaires du Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'État (SIGOBE) pour les ambassades, les EPN et les collectivités.
- renforcement de la transparence dans la gestion et du contrôle budgétaire de l'État ;
- coordination et fiabilisation des systèmes de contrôle de gestion et de contrôle interne budgétaire des ministères ;
- opérationnalisation du contrôle axé sur la performance des dépenses publiques.
- assurer la pleine opérationnalisation de l'observatoire des plaintes foncières (OPF) ;
- rendre obligatoire le numéro d'IDU ou le certificat d'immatriculation aux entreprises dans leurs interactions avec des Administrations publiques,
- généraliser l'Identifiant unique d'immatriculation à l'intérieur du pays, en mettant en place à fin décembre 2022, le module de génération et d'authentification du RCCM à l'intérieur du pays, indispensable à la généralisation de l'IDU à l'intérieur du pays ;
- publier des informations sur les licences et permis d'affaires en ligne à fin décembre 2022 ;
- concevoir et développer la plateforme e-licences en vue de la délivrance en ligne des licences et permis d'affaires en 2023 ;
- refondre le Portail Unique des Services à l'Investisseur pour intégrer davantage d'informations répondant aux besoins des investisseurs ;
- renforcer les services à l'investisseur.

En matière d'environnement des affaires et développement du secteur privé :

- Opérationnaliser les plateformes suivantes :
- E-raccordement à l'électricité pour les PME/PMI ;
- enregistrement des actes et décisions de justice en ligne ;
- E-ventes aux enchères.

TROISIEME PARTIE : PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES POUR 2024

I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES POUR L'ANNEE 2024

I.1- L'environnement économique international

En 2024, la croissance mondiale devrait croître de 3,0% comme en 2023 en lien avec la consolidation de l'activité économique aussi bien dans les pays avancés (+1,4% après +1,5% en 2023) que dans les pays émergents et pays en développement (+4,1% contre 4,0% en 2023).

La consolidation de l'économie dans les pays avancés, en lien avec la normalisation de la politique budgétaire et monétaire, découlerait (i) de la baisse du prix de l'énergie, (ii) du redressement de la confiance des entreprises et des consommateurs, (iii) de la reprise des échanges commerciaux avec la Chine, (iv) de la baisse de l'inflation et (v) du renforcement de l'offre et de la sécurité alimentaire.

En outre, l'affermissement de l'activité économique dans les pays avancés résulterait de la bonne tenue de l'économie principalement aux Etats-Unis (+1,0% après +1,8% en 2023), au Canada (+1,4% après +1,7% en 2023), au Royaume-Uni (+1,0% après +0,4% en 2023), au Japon (+1,0% après +1,4% en 2023) et dans les pays de la Zone Euro, notamment en France (+1,3% après +0,8% en 2023), en Italie (+0,9% après +1,1% en 2023) et en Espagne (+2,0% après +2,5% en 2023).

En revanche, la consolidation des économies des pays émergents et pays en développement (+4,1% après +4,0% en 2023) serait en lien avec l'affermissement des économies, notamment des pays émergents

et pays en développement d'Europe (+2,2% après +1,8% en 2023), des pays émergents et pays en développement d'Asie (+5,0% après +5,3% en 2023), du Moyen-Orient et d'Asie centrale (+3,2% après 2,5% en 2023) et de l'Afrique Subsaharienne (+4,1% après +3,5% en 2023).

L'activité économique en Afrique Subsaharienne connaîtrait une hausse (+4,1% après +3,5% en 2023), en lien, principalement avec la croissance en Afrique du Sud (+1,7% contre +0,3% en 2023) et au Nigéria (+3,0% contre +3,2% en 2023). Cette progression des économies des pays subsahariens résulterait des effets (i) des cours élevés des combustibles fossiles et des métaux pour certains pays exportateurs de produits de base, (ii) de la consolidation de la demande intérieure et des échanges et (iii) du ralentissement de l'inflation.

Concernant le marché des produits de base, il se caractériserait par la baisse des cours en FCFA/Kg du café (-9,1%), du sucre (-4,0%), du coton (-3,6%), du caoutchouc (-3,8%), de l'huile de palme (-0,7%), en FCFA/once de l'or (-0,2%) et en FCFA/baril du pétrole brut (-4,2%).

En revanche, les cours en FCFA/Kg du cacao (+4,1%) connaîtraient une augmentation.

Quant au taux de change (dollar/FCFA), il devrait se déprécier de 1,2% en 2024.

Tableau 20 : Cours des matières premières de 2022 à 2024

PRODUITS	2022	2023	2024 (Prév)
Café (F CFA/kg)	1 422,4	1 522,5	1 383,6
Cacao (F CFA/kg)	1 474,9	1 832,2	1 906,6
Coton (F CFA/kg)	1 786,2	1 258,7	1 213,2
Caoutchouc (F CFA/kg)	1 143,1	917,6	883,1
Huile de palme	732,6	526,8	523,3
Sucre	258,4	314,0	301,6
Pétrole brut (F CFA/baril)	59 981,9	46 793,2	44 806,9
Or (F CFA/once)	1 180 533,1	1 137 616,1	1 135 102,4

Sources : Banque Mondiale, FMI (WEO, juillet 2023) DGE/ DPPSE

I.2- L'environnement national

Après un taux de croissance de 7,0% en 2023, la performance économique en 2024 serait aussi marquée par un taux de croissance de 7,0% dont les supports du côté de l'offre seraient principalement la production agricole, les industries manufacturières, les BTP et les services.

Les composantes de la demande devraient être tirées par les investissements (+11,9%) et la consommation finale (+4,0%). Cette stimulation de la demande induirait une consolidation des importations des biens et services (+6,7% après +3,5% en 2023) et une hausse des exportations (+7,5% après +4,1% en 2023).

I.2.1- Du côté de l'offre

Les différentes évolutions de l'offre se présentent comme suit :

I.2.1.1- Le secteur primaire

Le secteur primaire devrait connaître une hausse de 7,2% contre une baisse de 4,4% en 2023, grâce à la production vivrière (+6,0%) et à l'agriculture d'exportation (+8,1%) qui bénéficieraient de la poursuite des investissements dans le secteur agricole (PNIA 2) et de la redynamisation des organisations professionnelles dans les différents secteurs.

I.2.1.2- Le secteur secondaire

Le secteur secondaire progresserait de 9,0% après 12,5% en 2023, en lien avec la hausse du BTP (+16,4%), des industries agroalimentaires (+7,0%), de l'énergie (+9,1%), des produits pétroliers (+1,8%), de l'extraction minière (+6,3%) et des autres industries manufacturières (+5,3%). Ce secteur continuerait de bénéficier de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production.

I.2.1.3- Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire ressortirait de 7,1% après la hausse de 8,6% en 2023, grâce aux télécommunications (+7,0%), aux transports (+7,3%), au commerce (+6,7%) et enfin aux autres services (+7,3%). Cette dynamique serait induite par les performances des secteurs primaire et secondaire.

I.2.1.4- Les droits et taxes

Les droits et taxes nets de subventions ressortiraient en hausse de 8,1% après 8,2% en 2023, grâce aux différentes réformes en cours dans l'Administration fiscale et au dynamisme de l'activité économique.

I.2.1.5- Le secteur non marchand

Le secteur non marchand devrait croître de 3,0% après 6,5% en 2023 tenant compte des effets combinés de la poursuite des politiques de scolarisation obligatoire et de santé pour tous et de la stratégie de maîtrise de la masse salariale.

I.2.2- Du côté de la demande

La demande en 2024 serait tirée par le dynamisme des investissements (+11,9%) et la consolidation de la consommation finale (+4,0%).

La consommation finale bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

Les investissements seraient soutenus par le démarrage et la poursuite de plusieurs chantiers, notamment la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, le barrage de Gribo Popoli, les nouvelles centrales thermiques d'Azito et de Ciprel, etc.), le renforcement des outils de production dans le secteur industriel et de la construction, la construction de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro et le renforcement du réseau routier.

Ainsi, le taux d'investissement global ressortirait à 28,1% du PIB contre 27,2% en 2023. Le taux d'investissement public s'établirait à 9,9% après 9,8% en 2023.

Les importations de biens et services progresseraient de 6,7% après 3,5% en 2023, sous l'impulsion du dynamisme de l'économie. **Les**

exportations de biens et services augmenteraient de 7,5% après 4,1% en 2023, en raison de la bonne tenue des productions agricoles, minières et des produits transformés.

L'inflation évoluerait de 4,1%, en lien toujours avec le renchérissement des produits énergétiques au niveau international et des produits alimentaires au niveau local.

Tableau 21 : Cadrage macro-économique 2021-2024

Croissance en volume en %	2021	2022	2023 (Prév.)	2024 (Prév.)
PIB réel	7,4	6,7	7,0	7,0
Secteur Primaire	2,7	5,1	-4,4	7,2
Secteur Secondaire	4,7	11,1	12,5	9,0
Secteur Tertiaire	11,5	6,0	8,6	7,1
Secteur non marchand	5,8	6,6	6,5	3,0
Consommation finale	4,6	4,5	4,8	4,0
FBCF	8,6	19,4	12,1	11,9
Exportation de biens et services	10,6	10,2	4,1	7,5
Importation de biens et services	13,4	5,9	3,5	6,7
Déflateur du PIB	2,3	2,8	2,3	2,3

Source : DGE/DPPSE

I.2.3- La balance des paiements⁴

En 2024, le solde global devrait être déficitaire à 1,9% du PIB, correspondant à une sortie nette de 993,2milliards, en lien une moindre mobilisation des ressources extérieures, notamment au titre des tirages en faveur de l'Etat.

⁴ Prévisions de la DPPSE

Le déficit de la balance des transactions courantes de 2 739,6 milliards (5,2% du PIB), diminuerait de 32,9 milliards par rapport à son niveau de 2023, en relation principalement avec une amélioration du déficit commercial.

Les déficits structurels des revenus primaire et secondaire devraient rester stables, respectivement à 3,3 et 0,3% du PIB, par rapport à leur niveau de 2022.

Au niveau du compte financier, les entrées nettes de capitaux s'établiraient à 3,2% du PIB contre 4,0% en 2023, sous l'effet d'une moindre mobilisation des autres investissements (0,1% du PIB).

Tableau 22 : Balance des paiements 2022-2024

	2022	2023	2024 (prév.)
BALANCE COURANTE	-3 007,9	-2 772,5	-2 739,6
Balance commerciale	-1 403,8	-1 031,2	-818,6
Biens	630,8	1 172,3	1 322,0
Export	10 138,6	10 978,7	11 468,1
Import	9 507,8	9 806,4	10 146,1
Services	-2 034,6	-2 203,5	-2 140,6
Revenus primaires	-1 362,3	-1 560,5	-1 744,3
Revenus secondaires	-241,7	-180,8	-176,7
COMPTE DE CAPITAL	40,7	119,4	64,8
COMPTE FINANCIER	-2 644,3	-1 917,4	-1 681,6
Investissement direct	-626,5	-746,0	-920,4
Investissement portefeuille	-276,3	343,2	-697,0
Autre investissements	-1 741,4	-1 514,6	-64,2
SOLDE GLOBAL	-320,3	-735,7	-993,2

Sources : BCEAO ; DGE/DPPSE

⁵ Prévisions de la DPPSE

I.2.4.- La situation monétaire⁵

Les statistiques monétaires en 2024 seraient caractérisées par un accroissement de la **masse monétaire au sens large (M2)** de 10,0% (+1 816,6 milliards), en raison de la progression des encours des créances intérieures nettes sur l'Administration Centrale (+19,2%).

Au niveau des composantes de la masse monétaire au sens large, les dépôts dans les banques augmenteraient de 10,7% (+1 499,0 milliards) et la monnaie fiduciaire de 7,6% (+317,6 milliards). La part des dépôts dans la masse monétaire se situerait à 77,5% tandis que celle de la circulation fiduciaire représenterait 22,5%.

Les actifs extérieurs nets reculeraient en relation avec l'accroissement de la facture d'importation des biens et services.

Quant aux créances intérieures, elles progresseraient de 16,0% en lien avec un moindre besoin de financement de l'Administration.

Les créances sur l'économie, quant à elles, bénéficieraient de l'opérationnalisation effective de la société de garantie des crédits, en dépit du relèvement des taux directeurs par la Banque Centrale.

Tableau 23 : Situation monétaire intégrée

RUBRIQUES (en milliards de francs CFA sauf indications contraires)	2023 Prévisions	2024 Prévisions	Variation en niveau	Variation en pourcentage
MASSE MONETAIRE	18 226,9	20 043,5	1 816,6	10,0%
ACTIFS EXTERIEURS NETS	3 150,3	2 157,1	-993,2	-31,5%
CREANCES INTERIEURES	17 826,6	20 686,3	2 859,8	16,0%
Créances nettes sur l'Administration	6 695,6	7 979,1	1 283,4	19,2%
Créances sur l'économie	11 131,0	12 707,3	1 576,3	14,2%
PASSIFS A CARACTERE NON MONETAIRE ET AUTRES POSTES NETS	2 750,0	2 800,0	50,0	1,8%

Source : DGE/DPPSE

sous régionales, du conflit en Ukraine et ceux des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires.

II.1- Les recettes totales et dons

Les recettes totales et dons passeraient de 7 875,9 milliards en 2023 à 8 694,9 milliards en 2024, en progression de 10,4% par rapport à 2023, tirés principalement par la poursuite des réformes engagées par les régies et une taxation progressive des produits pétroliers qui avaient fait l'objet d'une décision de suspension à la suite de la forte hausse des cours internationaux en 2022. Ils se décomposent en recettes fiscales (7 532,3 milliards), en recettes non fiscales (914,7 milliards) et en dons (248,0 milliards).

II.1.1- Les recettes fiscales⁶

Les recettes fiscales sont prévues à 7 532,3 milliards en 2024 contre 6 638,0 milliards en 2023. La pression fiscale s'établirait à 14,4% en 2024 après 13,9% en 2023 du fait de la poursuite des actions menées par le Gouvernement pour améliorer le recouvrement des ressources. Il s'agit notamment de l'élaboration d'un plan de recouvrement des arriérés d'impôt, de la mise en œuvre du plan stratégique 2022 – 2025 de la DGI et de la poursuite des travaux de digitalisation des procédures à travers la finalisation du module de gestion de la fiscalité mobilière et immobilière (SIGEFIM), l'amélioration des modules de contrôle fiscal et de gestion automatisée des déductions de la TVA, l'amélioration des performances de SIGICI, l'amélioration des performances de eCadastre Côte d'Ivoire par la prise en compte des données issues des projets PIDUCAS et PAGEF.

II. LES PERSPECTIVES DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ANNEE 2024

Basées sur un taux de croissance du PIB de 7,0%, les prévisions de recettes et de dépenses pour l'année 2024 sont soutenues par l'amélioration du recouvrement des impôts et taxes, la rationalisation des exonérations, la vision du Gouvernement à travers le PND 2021-2025 et les effets escomptés des mesures de politique fiscale. Les opérations financières tiennent également compte des effets des crises

⁶ n/c les recettes affectées des Collectivités et structures étatiques

Par régie financière, les projections se présentent comme suit :

Les recettes de la DGI sont projetées à 4 137,2 milliards et se décomposeraient selon les principales natures d'impôts de la façon suivante :

- **l'impôt BIC hors pétrole** passerait de 722,1 milliards en 2023 à 865,8 milliards en 2024, en lien avec la consolidation de l'activité économique et la simplification de la fiscalité applicable aux PME pour la rendre plus attractive (application de la taxation ad valorem, poursuite de la segmentation des PME et relèvement du seuil du chiffre d'affaires pour l'assujettissement à la TVA) ;
- **l'impôt sur les revenus et salaires** devrait enregistrer en 2024, une hausse de 86,9 milliards par rapport au niveau à fin 2023 pour se situer à 828,3 milliards. Cette projection tient compte de l'amélioration du marché de l'emploi, des revalorisations salariales, et de l'application effective de l'augmentation du SMIG ;
- **la TVA intérieure** est projetée à 965,1 milliards en 2024, en hausse de 92,5 milliards par rapport à 2023 en liaison avec la croissance de la consommation, le renforcement du contrôle fiscal, la gestion rationnelle des exonérations et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Les recettes du Trésor sont prévues pour 12,9 milliards contre une estimation à fin 2023 de 12,6 milliards. Les impôts directs sont projetés à 11,5 milliards et les impôts sur biens et services sont à 1,4 milliard.

Les recettes de la DGD, composées des taxes sur les produits pétroliers, des taxes sur les marchandises générales et des taxes à l'exportation, sont prévues pour s'établir à 2 924,6 milliards en 2024 en raison des réformes envisagées telles que la modernisation des infrastructures de prises en charge des marchandises, la sécurisation du transit, par la mise en place d'un système de vidéo surveillance ainsi que la mise en place d'une stratégie d'encouragement à la conformité volontaire des opérateurs économiques pour plus d'efficacité dans la mobilisation des ressources publiques.

- **Les taxes sur les produits pétroliers** sont projetées en hausse de 192,2 milliards en rapport avec une hypothèse de croissance des volumes de gasoil et de super carburant mis à la consommation. Ainsi, pour 2024, ces taxes sont projetées à 714,6 milliards.
- **Les taxes sur les marchandises générales** enregistreraient une hausse de 5,8%, en raison de l'accroissement de l'importation des biens et services attendus, du renforcement de la lutte contre la fraude, de l'ouverture des bureaux frontières au dédouanement des marchandises non originaires de la CEDEAO ainsi que la célérité dans les opérations de dédouanement. Ainsi, ces taxes ressortiraient à 1 554,1 milliards ;
- **Les taxes à l'exportation**, quant à elles, se situeraient à 494,3 milliards prenant essentiellement en compte l'évolution du volume et la taxation du café et du cacao.

II.1.2- Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales sont attendues à 911,9 milliards en 2023 contre 914,7 milliards en 2022, prenant en compte l'impact de la réforme de la sécurité sociale.

II.2- Les dons

S'agissant des dons composés de dons-programmes et de dons-projets, ils ressortiraient à 248,0 milliards en 2024 après un niveau attendu de 326,0 milliards en 2023.

II.3- Les dépenses publiques⁷

Les dépenses totales et prêts nets sont estimés à 10 868,5 milliards en 2024 contre 10 389,8 milliards en 2023, soit une hausse de 478,7 milliards.

II.3.1- Les dépenses courantes

Les dépenses courantes atteindraient 5 049,5 milliards contre 4 934,7 milliards en 2023, soit une hausse de 2,3%. L'exécution projetée des principales composantes des dépenses courantes se déclinerait comme ci-après :

Les dépenses de personnel devraient passer de 2 246,3 milliards en 2023 à 2 331,7 milliards en 2024, soit une hausse de 85,3 milliards (+3,8%) prenant en compte les mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires intervenues en aout 2022, l'évolution indiciaire, ainsi

que les recrutements ordinaires. La masse salariale 2024 représente 31,0% des recettes fiscales, contre 33,8% en 2023, consolidant ainsi le respect de la norme communautaire fixée à 35,0%.

Les subventions et transferts accordés par l'État à certains de ses démembrements et organismes extérieurs sont estimés à 564,5 milliards en 2024. Ces subventions seraient notamment destinées aux écoles privées pour la prise en charge des frais d'écolage des élèves et étudiants affectés par l'État, aux Établissements Publics Nationaux pour mettre en œuvre certaines missions spécifiques de l'État. Des subventions et transferts seraient également alloués au secteur de l'électricité, aux Collectivités Décentralisées pour soutenir la politique de décentralisation de l'État, aux Ambassades et Représentations à l'étranger pour prendre en compte notamment l'impact financier de la réforme de la diplomatie et aux élèves et étudiants au titre des bourses, des kits scolaires et frais de transport.

Les dépenses de fonctionnement s'afficheraient à 1 706,5 milliards à fin 2024. Elles prennent en compte les consommations attendues en eau, téléphone et électricité des nouveaux services déconcentrés, de l'extension du réseau d'électrification rurale et de l'éclairage public.

II.3.2- Les dépenses d'investissement

Prenant en compte les priorités du PND 2021-2025, les dépenses d'investissement devraient connaître une progression de 492,2 milliards (+14,0%) pour s'établir à 4 006,6 milliards en 2024 contre

⁷ n/c la contrepartie des recettes affectées qui ne figuraient pas dans les dépenses du TOFE

3 514,3 milliards en 2023. Ces investissements seraient soutenus par le démarrage et la poursuite de plusieurs chantiers, notamment la construction de routes et échangeurs dans le cadre du projet de transport urbain d'Abidjan, le renforcement du réseau routier et la construction de l'autoroute de contournement de la ville de Yamoussoukro. Les financements sur ressources extérieures représenteraient 2,1% du PIB.

II.4- La dette publique

Au niveau de la dette publique, les prévisions de service pour 2024 se situent à 4 796,3 milliards dont 2 482,3 milliards pour la dette extérieure et 2 314,0 milliards pour la dette intérieure, soit une hausse de 950,0 milliards par rapport au service estimé de 2023. Ce service représente 9,2% du PIB en 2024.

La dette intérieure est prévue à 2 314,0 milliards et comprend notamment :

- 6,7 milliards pour la BCEAO ;
- 284,6 milliards pour les Banques commerciales ;
- 259,5 milliards de bons du Trésor ;
- 1 082,8 milliards d'emprunts obligataires ;
- 620,1 milliards d'obligation du Trésor ;
-
- 21,1 milliards au niveau du secteur non bancaire ;
- 39,6 milliards de commissions et frais sur les titres publics.

Quant à la dette extérieure, le service prévisionnel en 2024 est de 2 482,3 milliards. Il comprend notamment :

- 528,8 milliards dus aux multilatéraux ;

- 253,0 milliards dus au Club de Paris dont 199,7 milliards de C2D ;
- 1 543,6 milliards dus aux commerciaux dont 482,7 milliards au titre des Eurobonds ;
- 136,9 milliards dus aux autres bilatéraux.

Le solde budgétaire global afficherait un déficit de 4,1% du PIB en 2024 pour ressortir à 2 173,6 milliards. Ce déficit serait financé par les ressources mobilisées sur les marchés monétaire et financier (internationaux et sous régionaux) prévues à 3 677,0 milliards, des prêts projets pour 1 033,0 milliards, des appuis budgétaires attendus de 1 066,8 milliards dont 751,0 milliards au titre du FMI.

III. LES REFORMES STRUCTURELLES POUR L'ANNEE 2024

En 2024 et à moyen terme, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des réformes et mesures de politiques structurelles profondes afin de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires.

En matière de gestion des finances publiques :

Au niveau des dépenses courantes

- Poursuivre la mise en œuvre de la régulation budgétaire ;
- poursuivre la tenue des conférences de performance sur les programmes ;
- poursuivre la mise en œuvre des actions contenues dans la stratégie de la masse salariale ;

- poursuivre la catégorisation des entreprises et la mise à jour de la banque de données des prix de référence.

Concernant les dépenses d'investissement

- Poursuivre les efforts de réduction des délais de passation des marchés publics ;
- dématérialiser progressivement les procédures de passation des marchés publics ; et
- poursuivre les efforts en vue de l'amélioration de la capacité d'absorption des dépenses d'investissement.

Par ailleurs, le Gouvernement envisage de :

- étendre le Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'État (SIGOBE) aux RNE et aux EPN en vue de permettre l'exécution des budgets des RNE et des EPN dans ladite application;
- réviser la fiscalité foncière : le dispositif fiscal en matière d'impôt foncier sera simplifié en vue de renforcer le rendement de cet impôt. Cette réforme sera réalisée au deuxième semestre 2023 ;

- évaluer les conseils d'administration des entreprises publiques : les Conseils d'administration seront évalués par un prestataire indépendant, afin principalement d'identifier les mesures et réformes à mettre en œuvre pour l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques ;
- renforcer le dispositif de suivi de la dette des entreprises publiques ;
- poursuivre la sécurisation et la sauvegarde du système d'information budgétaire en 2023;
- dématérialiser les procédures d'enregistrement des actes, de déclaration et de paiement via le SIGEFIM (Système Intégré de Gestion de la Fiscalité Immobilière et Mobilière). Le SIGEFIM assurera également la sécurisation des bases de données de l'enregistrement ;
- finaliser la dématérialisation de la chaîne de passation des marchés publics, avec notamment la mise en exploitation de la version 2 du SIGOMAP (Système Intégré de Gestion des Opérations des Marchés Publics), intégrant l'action des opérateurs économiques, afin d'assurer la réduction des délais de passation des marchés et davantage de transparence dans l'attribution des marchés.

CONCLUSION GENERALE

Le Rapport Économique et Financier 2024 montre l'impact positif de la poursuite de la mise œuvre du PND 2021-2025 sur l'activité économique en dépit des effets de la pandémie de la Covid-19 et du conflit russo-ukrainien.

Il indique que l'année 2022 s'est caractérisée par une progression de l'activité économique nationale avec un taux de croissance de 6,7% après 7,4% en 2021, en lien avec, d'une part, la maîtrise de la pandémie de Covid-19 et d'autre part, la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 à travers notamment le maintien de la stabilité socio-politique et sécuritaire, la poursuite des réformes nécessaires à l'accompagnement efficace de l'économie et la continuité dans la politique volontariste d'investissement dans les secteurs moteurs de croissance.

S'appuyant sur un raffermissement de l'activité économique et un certain nombre de réformes structurelles, de mesures de politiques économiques et fort de la dynamique des investissements publics et privés, le taux de croissance économique ressortirait à 7,0% aussi bien en 2023 qu'en 2024. La consolidation de la croissance au cours de ces deux années s'appuierait principalement sur la mise œuvre du PND 2021-2025.

Les objectifs prioritaires assignés à la Loi de Finances 2024 s'inscrivent dans la logique d'une continuité dans la mise en œuvre des réformes et visent, notamment, la consolidation de la confiance dans l'économie nationale, l'accélération de son industrialisation ainsi que l'amélioration de sa compétitivité et de son attractivité

auprès de l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux. En effet, cette transformation structurelle de l'économie multipliera les opportunités de création de richesses et d'emplois.

Les finances publiques en 2024 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 4,1% après 5,2% en 2023. Cette embellie proviendrait d'une bonne tenue des recettes totales et dons et d'une maîtrise des dépenses totales et prêts nets.

En matière d'endettement, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement, afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

En outre, la mise en œuvre effective et efficace du PND 2021-2025 par le Gouvernement permettra de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires. Aussi, les efforts de bonne gouvernance détermineront la mesure et la vitesse avec lesquelles des progrès réels et palpables pourraient être inscrits sur la voie du progrès économique et social.